

Constellium SE
Rapport de gestion 2021



TABLE DES MATIERES

<u>Section 1 - Comptes consolidés et informations y afférentes</u>	<u>3</u>
<u>1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2021</u>	<u>3</u>
<u>1.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>4</u>
<u>1.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>5</u>
<u>1.4 Evolution prévisible</u>	<u>5</u>
<u>1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe</u>	<u>6</u>
<u>1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe</u>	<u>8</u>
<u>1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>19</u>
<u>Section 2 - Comptes annuels et informations y afférentes</u>	<u>20</u>
<u>2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2021</u>	<u>20</u>
<u>2.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>20</u>
<u>2.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>20</u>
<u>2.4 Evolution prévisible</u>	<u>20</u>
<u>2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société</u>	<u>20</u>
<u>2.6 Présentation des comptes annuels de la Société</u>	<u>21</u>
<u>2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français</u>	<u>22</u>
<u>2.8 Charges fiscalement non déductibles</u>	<u>22</u>
<u>2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>23</u>
<u>2.10 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021</u>	<u>23</u>
<u>2.11 Information sur les dividendes et revenus distribués</u>	<u>23</u>
<u>2.12 Actionnariat salarié</u>	<u>23</u>
<u>2.13 Plan de vigilance</u>	<u>24</u>
<u>Section 3 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société</u>	<u>29</u>
<u>3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés</u>	<u>30</u>
<u>3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée</u>	<u>34</u>
<u>3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration</u>	<u>34</u>
<u>ANNEXES</u>	
<u>ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société</u>	<u>35</u>
<u>ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>36</u>
<u>ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021</u>	<u>37</u>
<u>ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>40</u>

CONSTELLIUM SE - RAPPORT DE GESTION 2021

Ce rapport de gestion a été établi le 10 mars 2022 par le Conseil d'administration de Constellium SE, société européenne au capital de 2 833 547,32 euros, dont le siège social est situé Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 (la "Société" ou "Constellium SE"), conformément à l'article L.225-100, I, alinéa 2 du Code de commerce (applicable sur renvoi de l'article L.229-1, alinéa 2 du Code de commerce). Ce rapport de gestion présente les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés du Groupe (tel que ce terme est défini ci-dessous) pour l'exercice qui a commencé le 1er janvier 2021 et s'est achevé le 31 décembre 2021.

Constellium SE est la société mère du Groupe. Le 28 juin 2019, la Société a été transformée de société anonyme de droit néerlandais (*Naamloze Vennootschap*, N.V.) en *Societas Europaea* (SE) de droit néerlandais, et a changé sa dénomination sociale de Constellium N.V. en Constellium SE. Le 12 décembre 2019, Constellium SE a réalisé le transfert de son siège social des Pays-Bas vers la France et est devenue une *Societas Europaea* (SE) de droit français (le "Transfert").

Conformément à l'article L. 225-37, alinéa 6 du Code de commerce, ce rapport de gestion inclut, dans sa section 3, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

1. COMPTES CONSOLIDES ET INFORMATIONS Y AFFERENTES

Les comptes consolidés de Constellium SE et de ses filiales (le "Groupe") pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière ("IFRS") publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

A moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes "nous", "notre", "nos" ou "Constellium" utilisés dans le présent rapport renvoient au Groupe.

1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2021

1.1.1 Présentation générale

Constellium est un leader mondial en matière de conception et de fabrication d'une vaste gamme de produits en aluminium laminés et extrudés novateurs et spécialisés, destinés principalement aux marchés de l'emballage, de l'aéronautique et de l'automobile. L'implantation industrielle du Groupe comprend des usines stratégiquement situées en Amérique du Nord, en Europe et en Chine. Au 31 décembre 2021, le Groupe compte environ 12 000 employés, exploite 29 usines, dispose de 3 centres de Recherche et Développement ("R&D") et 3 centres administratifs.

1.1.2 Nos secteurs d'activité

Nous desservons une variété de clients dans une vaste gamme de marchés, lesquels ont des besoins, des caractéristiques et des exigences en matière de produits très différents. Par conséquent, nous avons divisé nos activités en trois secteurs afin de mieux servir notre clientèle.

Secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (P&ARP)

Notre secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (*Packaging and Automotive Rolled Products - P&ARP*) produit des bobines et de la tôle en aluminium.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, environ 75 % du volume du secteur était attribuable aux produits laminés d'emballage qui se composent principalement de canettes et boîtes de conserve ainsi que de capsules et de feuilles minces, environ 21 % du volume du secteur était attribuable aux produits laminés automobiles, et environ 4 % du volume du secteur était attribuable aux produits de spécialité et autres produits laminés de faible épaisseur.

Secteur Aéronautique et Transport (A&T)

Notre secteur Aéronautique et Transport (*Aerospace and Transportation - A&T*) produit des matériaux en aluminium à la pointe de la technologie, incluant des tôles, des feuilles et d'autres produits manufacturés avec des applications dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, du transport et de l'industrie à travers le monde. Environ 26 % du volume du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 était attribuable aux produits laminés de l'aéronautique et environ 74 % était attribuable au secteur du transport, de l'industrie, de la défense et aux autres produits laminés.

Secteur Structures Automobiles et Industrie (AS&I)

Notre secteur Structures Automobiles et Industrie (*Automotive Structures and Industry - AS&I*) produit des structures à la pointe de la technologie pour l'industrie automobile (notamment des systèmes d'absorption d'énergie, des poutrelles antichocs latérales, des boîtiers de batterie), des profilés en alliage doux et en alliage dur et de grands profilés extrudés pour des applications dans les secteurs de l'automobile, du transport ferroviaire, de l'énergie, de la construction, et du secteur industriel. Environ 44 % du volume du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 était attribuable aux profilés automobiles et environ 56 %, aux autres profilés.

Au 31 décembre 2021, nos secteurs représentaient les pourcentages suivants de notre chiffre d'affaires et de notre EBITDA Ajusté :

<i>(en % du total)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2021	
	Chiffre d'affaires	EBITDA Ajusté
P&ARP	60 %	59 %
A&T	18 %	19 %
AS&I	22 %	25 %
Holdings et Fonctions Centrales (<i>H&C</i>)	— %	(3) %
Total	100 %	100 %

1.2 Activités en matière de recherche et développement

1.2.1 Recherche et développement

Nous sommes d'avis que nos capacités en recherche et développement associées à nos relations étroites et de longue date avec notre clientèle créent un avantage concurrentiel distinctif par rapport à nos concurrents. Nos trois centres de recherche et développement sont situés à Voreppe, en France, à l'université Brunel, à Londres, au Royaume-Uni et à Plymouth, dans l'état du Michigan aux États-Unis.

Notre centre de recherche et développement situé à Voreppe, en France, offre des services et du soutien à l'ensemble de nos usines, en mettant l'accent sur le développement des produits et des processus, en offrant de l'aide technique à nos usines et en collaborant avec nos clients pour développer de nouveaux produits. Pour cela, nous misons sur une amélioration du rendement visant à réduire le coût total de détention de nos produits pour nos utilisateurs finaux, par exemple en développant du matériel qui diminue les coûts d'entretien des avions ou augmente l'efficacité énergétique des voitures. Au centre de Voreppe, nous travaillons également sur le développement, l'amélioration et les tests des processus utilisés dans nos usines comme la fusion, le moulage, le laminage, l'extrusion, la finition et le recyclage. Nous développons et testons également les technologies utilisées par nos clients, comme le soudage par friction-malaxage, et offrons du soutien technique à nos clients.

De plus, au Centre de technologie universitaire de Constellium inauguré en 2016 à l'université Brunel de Londres, au Royaume-Uni, une équipe spécialisée d'ingénieurs et de chefs de projet en recherche et développement adapte la technologie du laboratoire aux nouveaux programmes des clients et aux besoins de production de nos usines. Ce centre possède un équipement d'extrusion et de moulage d'un niveau industriel, des technologies d'usinage et des méthodes d'assemblage variées, ce qui nous permet de miser sur nos alliages exclusifs et sur de fortes capacités d'innovation en matière de fabrication pour développer des solutions usinées adaptées aux besoins des clients et d'accélérer leur mise sur le marché.

Notre centre de recherche et développement situé à Plymouth, dans l'état du Michigan aux États-Unis, a ouvert en 2016 pour améliorer notre soutien aux clients avec des solutions d'allègement issues de l'utilisation de l'aluminium en réponse aux exigences spécifiques du marché nord-américain.

Au 31 décembre 2021, le centre de recherche et développement à Voreppe employait 234 personnes, dont 211 scientifiques et techniciens. Le centre technologique de recherche de Brunel au Royaume-Uni employait 49 personnes. De plus, 21 salariés de l'université de Brunel et d'autres partenaires académiques étaient impliqués dans des projets d'innovation de Constellium. Le centre de recherche et développement de Plymouth employait 5 personnes.

Nous avons investi en recherche et développement 39 millions d'euros au cours de chacun des exercices clos le 31 décembre 2021 et 2020.

1.2.2 Principaux investissements en 2021

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses d'investissements, par secteur, au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2020	2019
P&ARP	(94)	(73)
A&T	(70)	(45)
AS&I	(62)	(61)
H&C	(6)	(3)
Dépenses d'investissement	(232)	(182)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les dépenses d'investissement, nettes des subventions reçues, se sont élevées à 222 millions d'euros et concernaient principalement des investissements de maintenance pour tous nos secteurs.

Au 31 décembre 2021, nos immobilisations en cours s'élevaient à 127 millions d'euros, et étaient principalement liées à notre programme de maintenance continue, ainsi qu'aux projets de modernisation dans nos usines de Neuf Brisach, Singen, Issoire, Ravenswood et Muscle Shoals.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les dépenses d'investissement, nettes des subventions reçues, se sont élevées à 177 millions d'euros et concernaient principalement des investissements de maintenance pour tous nos secteurs.

Au 31 décembre 2020, nos immobilisations en cours s'élevaient à 132 millions d'euros, et étaient principalement liées à notre programme de maintenance continue, ainsi qu'aux projets de modernisation et de développement dans nos usines de Neuf Brisach, Levice, Issoire, Ravenswood et Singen.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2021.

1.4 Evolution prévisible

Toutes les informations prospectives contenues dans cette section 1.4 et dans le présent rapport de gestion comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent être significativement différents de ceux exprimés dans, ou induits de, ces informations prospectives en raison d'importants facteurs définis à la section 1.5 ci-dessous ou d'autres événements.

En ce qui concerne 2022, Constellium s'attend à ce que de nombreuses tendances observées en 2021 se poursuivent, avec une certaine amélioration sur nos principaux marchés de l'aéronautique et de l'automobile. La demande d'emballages devrait rester très forte en Amérique du Nord et en Europe. Cette demande est soutenue par la forte demande des consommateurs pour les canettes en aluminium recyclables à l'infini, ce qui a conduit nos clients à annoncer de nouvelles lignes de canettes en Amérique du Nord et en Europe. La demande des clients du secteur automobile devrait continuer à être affectée négativement par la pénurie de semi-conducteurs au cours du premier semestre et s'améliorer au cours du second semestre. Nous commençons à voir le début d'une reprise de la demande dans l'aéronautique et nous prévoyons une croissance des volumes d'une année sur l'autre au cours des prochains trimestres. La demande industrielle devrait rester forte. Nous prévoyons des pressions inflationnistes sur les coûts dans l'ensemble de nos activités, notamment les coûts de main-d'œuvre, d'énergie et des métaux d'alliage, mais nous restons confiants dans notre capacité à naviguer dans l'environnement de marché prévu.

Les prévisions et projections du Groupe, qui tiennent compte des changements raisonnablement possibles dans les performances opérationnelles, y compris une évaluation de l'environnement macroéconomique actuel, indiquent que le Groupe devrait être en mesure d'exercer ses activités dans les limites de ses facilités de financement actuelles et des clauses restrictives qui s'y rapportent. Par conséquent, le Groupe continue d'adopter le principe de la continuité d'exploitation pour préparer ses comptes consolidés (voir Note 2.4 des comptes consolidés).

1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe

Le Groupe a identifié, à la date du présent rapport, les principaux risques et incertitudes suivants dont nous estimons actuellement que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe et, par conséquent, de causer la baisse du cours des actions ordinaires de la Société :

1.5.1 Risques commerciaux et opérationnels

- Nous pourrions ne pas réussir à être compétitifs dans les marchés très concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités, et de nouveaux concurrents pourraient apparaître, ce qui pourrait réduire notre part de marché, nos volumes de ventes et nos prix de vente.
- L'aluminium pourrait devenir moins concurrentiel par rapport à d'autres matières, ce qui pourrait réduire nos volumes de ventes ou diminuer nos prix de vente.
- Une part importante de notre chiffre d'affaires provient de nos activités internationales, ce qui nous expose à certains risques inhérents aux activités à dimension internationale.
- Des pandémies de grande ampleur, dont la COVID-19, ou toute perturbation majeure, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Le caractère cyclique et saisonnier du secteur des métaux, de nos marchés et des secteurs d'activité de nos clients pourrait nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions ne pas être capables d'effectuer et de réaliser nos investissements prévus au moment opportun, ou nous pourrions ne pas être capables de tirer les avantages prévus de ces investissements.
- Nous pourrions ne pas être en mesure de mettre en œuvre ou exécuter notre stratégie de développer et mettre en œuvre des projets en matière de nouvelles technologies et d'autres investissements stratégiques.
- Si nous échouons à répondre aux exigences de fabrication et de qualité, aux standards et à la demande des clients, ou aux conditions évolutives du marché, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre réputation et nos résultats financiers.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de clients pour une partie importante de nos ventes et si nous échouons à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec ces clients, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie pourraient être affectés de façon défavorable.
- Si nous ne sommes pas en mesure de répercuter de façon substantielle sur nos clients le coût des augmentations de prix de nos matières premières, qui sont susceptibles d'être sujets à la volatilité, notre rentabilité pourrait être affectée de façon défavorable.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de fournisseurs pour une partie importante de notre approvisionnement en aluminium et notre échec à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec nos fournisseurs ou des ruptures d'approvisionnement pourraient avoir un effet défavorable sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie.
- La volatilité des prix des coûts de l'énergie pourrait affecter de façon défavorable notre rentabilité.
- Les interruptions ou les défaillances de nos systèmes informatiques ou l'échec à protéger nos systèmes informatiques contre les cyber-attaques ou les violations de la sécurité informatique pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités et nos résultats financiers.
- Nous pouvons être affectés par le changement climatique au niveau mondial ou par les réponses des législateurs, des régulateurs ou du marché à ce changement, et nos efforts pour respecter les normes ou atteindre les objectifs dans le domaine environnemental, sociétal ou de gouvernance (ESG) ou pour améliorer la durabilité de nos activités peuvent ne pas répondre aux attentes de nos parties prenantes ou des régulateurs.

- Nous pouvons être exposés à la fraude, à la mauvaise conduite, à la corruption ou à d'autres activités illégales qui pourraient nuire à notre réputation et à nos résultats financiers.
- Nous pourrions devoir effectuer des contributions imprévues à nos régimes de retraite à prestations définies à la suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des marchés financiers.
- Nous pourrions avoir à faire face à des conflits et arrêts de travail, ou ne pas être en mesure de renégocier des conventions collectives, ce qui pourrait entraîner l'interruption de nos activités et avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- La perte de certains membres clés de notre équipe de direction pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.

1.5.2 Risques financiers

- Notre niveau d'endettement pourrait limiter les flux de trésorerie disponibles pour nos activités et nos dépenses d'investissement et pourrait affecter de manière défavorable notre résultat net, notre capacité à effectuer des paiements au titre de notre dette ou à obtenir des financements supplémentaires ainsi que nos relations commerciales.
- Nos résultats d'exploitation, flux de trésorerie et liquidités pourraient être affectés de manière défavorable si nous ne sommes pas en mesure de mettre en œuvre notre politique de couverture, si les contreparties de nos instruments dérivés ne respectent pas leurs contrats ou si nous ne sommes pas en mesure de conclure certains instruments dérivés.
- Les changements des taux d'imposition ou les modifications apportées aux réglementations fiscales, des passifs d'impôt supplémentaires résultant de l'issue défavorable des contrôles fiscaux et les remises en cause de nos positions fiscales pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats financiers.

1.5.3 Risques juridiques, risques liés à la gouvernance et à la conformité

- Des poursuites judiciaires et des enquêtes significatives, des revendications de propriété, des coûts liés à l'application de la réglementation et de mise en conformité, notamment en matière environnementale, pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un effet défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Nous sommes un émetteur privé étranger (*foreign private issuer*) au regard des lois américaines sur les valeurs mobilières et au sens du règlement de la bourse de New York (*New York Stock Exchange*, NYSE). Par conséquent, nous sommes éligibles aux exemptions de certaines exigences liées à la gouvernance et nous nous prévalons de ces exemptions, et sommes susceptibles de nous prévaloir d'autres exemptions qui pourraient être disponibles à l'avenir.
- Tout actionnaire qui acquiert 30% ou plus de nos droits de vote peut être obligé de déposer une offre publique obligatoire ou faire l'objet de demandes d'indemnisation.
- Les droits de nos actionnaires pourraient être différents de ceux des actionnaires des sociétés régies par les lois de juridictions américaines et les dispositions de nos documents organisationnels et de la loi applicable pourraient empêcher ou décourager une prise de contrôle, ce qui pourrait priver nos investisseurs de la possibilité de recevoir une prime pour leurs actions ordinaires ou d'apporter des changements à la composition de notre conseil d'administration.
- Les règles de la responsabilité civile prévues par les lois des juridictions américaines pourraient ne pas être exécutoires à l'égard de la Société.
- Toute incapacité de la Société de continuer à bénéficier des dispositions françaises applicables aux intermédiaires inscrits pourrait avoir un effet défavorable sur les droits de nos actionnaires.
- Les transactions sur nos actions ordinaires pourraient être assujetties à la taxe européenne sur les transactions financières, si elle est adoptée.

- Si des dividendes étaient versés par la Société, il n'est pas certain que nos actionnaires puissent effectivement obtenir l'élimination ou la réduction de la retenue à la source française sur les dividendes auxquelles ils sont éligibles.
- Le rescrit fiscal français pourrait être révoqué si la description et l'analyse juridique de la structure de détention des actions de la Société à l'issue du transfert du siège social de la Société des Pays-Bas en France était inexacte.
- Des achats de nos actions ordinaires pourraient être soumis à la taxe française sur les transactions financières, si la bourse de New-York (*New York Stock Exchange*, NYSE) venait à être reconnue officiellement comme un marché réglementé étranger par l'Autorité des Marchés Financiers ou si les dispositions applicables du Code Général des Impôts venaient à être modifiées.

1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe

Dans ce rapport, les références aux tonnes sont des références à des tonnes métriques et l'abréviation "kt" est une référence aux milliers de tonnes métriques.

Constellium a enregistré de solides résultats en 2021. Les volumes ont augmenté de 10 % grâce à la forte demande de nos activités d'emballage et industrielles. Nous avons surmonté les défis et les incertitudes engendrés par la crise du COVID-19, notamment la faiblesse persistante de la demande aéronautique, les pénuries de semi-conducteurs dans l'automobile et d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'augmentation des pressions inflationnistes. Nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros et un bénéfice net de 262 millions d'euros. Nous avons atteint un EBITDA Ajusté record de 581 millions d'euros, y compris des résultats record pour P&ARP et AS&I. Nous avons généré de solides flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et réduit notre effet de levier à 3,4x.

L'EBITDA Ajusté n'est pas un indicateur défini par les IFRS (cf paragraphe 1.6.2 pour une définition de l'EBITDA Ajusté). Les Flux de Trésorerie Disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, des apports en capitaux propres et prêts consentis aux sociétés mises en équivalence et des autres activités d'investissement.

1.6.1 Résultats du Groupe

Le tableau ci-dessous présente nos résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

<i>(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2021		2020	
		%		%
Chiffre d'affaires	6 152	100 %	4 883	100 %
Coût des ventes	(5 488)	89 %	(4 393)	90 %
Marge brute	664	11 %	490	10 %
Frais de vente et d'administration	(258)	4 %	(237)	5 %
Frais de recherche et de développement	(39)	1 %	(39)	1 %
Autres produits et charges opérationnels nets	117	2 %	(89)	2 %
Résultat d'exploitation	484	8 %	125	3 %
Charges financières nettes	(167)	3 %	(159)	3 %
Résultat avant impôt	317	5 %	(34)	1 %
Produit d'impôt	(55)	1 %	17	— %
Résultat net	262	4 %	(17)	— %
Volumes (kt)	1 571	n/a	1 431	n/a
Chiffre d'affaires par tonne (€ par tonne)	3 916	n/a	3 412	n/a

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires a augmenté de 26 % pour atteindre 6 152 millions d'euros, contre 4 883 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette augmentation reflète une hausse des volumes et une augmentation du chiffre d'affaires par tonne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les volumes vendus ont augmenté de 10% pour atteindre 1 571 kt, contre 1 431 kt pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette augmentation reflète une hausse de 8 % des volumes pour notre secteur P&ARP, une hausse de 13 % des volumes pour notre secteur A&T et une hausse de 14 % des volumes pour notre secteur AS&I. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires par tonne a augmenté de 15 % pour atteindre 3 916 €, contre 3 412 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, reflétant une hausse du prix du métal partiellement compensée par un mix plus faible.

Coût des ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le coût des ventes a augmenté de 25 % pour atteindre 5 488 millions d'euros, contre 4 393 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette augmentation du coût des ventes est principalement due à une augmentation de 1 053 millions d'euros, soit 37 %, des coûts de matières premières et consommables utilisés en raison de l'augmentation des volumes et du prix du métal et à une augmentation de 43 millions d'euros, soit 6 %, des coûts de main-d'œuvre.

Frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de vente et d'administration ont augmenté de 9 % pour atteindre 258 millions d'euros, contre 237 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement due à une hausse de 24 millions d'euros des coûts de main-d'œuvre, partiellement compensée par une réduction des honoraires professionnels de 3 millions d'euros.

Frais de recherche et de développement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de recherche et développement sont restés stables à 39 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les dépenses de recherche et développement sont présentées nettes des crédits d'impôt recherche perçus en France pour 9 millions d'euros en 2021 et pour 10 millions d'euros en 2020. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les dépenses de recherche et développement, hors crédits d'impôt perçus, se sont élevées à 22 millions d'euros, 13 millions d'euros, 12 millions d'euros et 1 million d'euros pour les secteurs P&ARP, A&T, AS&I et Holding et Fonctions Centrales, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les dépenses de recherche et développement, hors crédits d'impôt perçus, se sont élevées à 19 millions d'euros, 14 millions d'euros, 13 millions d'euros et 3 millions d'euros pour les secteurs P&ARP, A&T, AS&I et Holding et Fonctions Centrales, respectivement.

Autres produits et charges opérationnels nets

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Gains / (pertes) réalisés sur les dérivés	113	(35)
Gains latents sur les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	39	16
Pertes reclassées depuis "OCI" suite à l'annulation de la désignation de la comptabilité de couverture	—	(6)
Gain de change latent découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	1	1
Pertes de valeur d'actifs	—	(43)
Coûts de restructuration	(3)	(13)
Pertes sur les modifications des régimes de retraite	(32)	(2)
Pertes sur cession	(3)	(4)
Divers	2	(3)
Total des autres produits et charges opérationnels nets	117	(89)

Le tableau suivant présente une analyse des gains et pertes réalisés et latents par nature d'exposition :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Gains / (pertes) réalisés sur les dérivés de change	1	(4)
Gains / (pertes) réalisés sur les dérivés de commodités	112	(31)
Gains / (pertes) réalisés sur les dérivés	113	(35)
Gains / (pertes) latents sur les dérivés de change	15	(9)
Gains latents sur les dérivés de commodités	24	25
Gains latents sur les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	39	16

Les gains ou pertes réalisés concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir les transactions commerciales sous-jacentes. Les gains et pertes réalisés sur ces produits dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et sont compensés par les transactions commerciales comptabilisées dans le chiffre d'affaires et dans le coût des ventes.

Les gains ou pertes latents concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir des transactions commerciales prévues. Les gains ou pertes non réalisés sur ces dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et sont compensés par la variation de la valeur des transactions prévues qui ne sont pas encore comptabilisées.

Les variations des gains / (pertes) réalisés et latents sur les dérivés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont principalement dues à l'augmentation du prix du métal.

En 2020, nous avons déterminé qu'une partie des ventes prévues couvertes pour le reste de l'année 2020 et pour 2021, auxquelles la comptabilité de couverture a été appliquée, n'étaient plus probables. En conséquence, la juste valeur des dérivés connexes accumulés dans les capitaux propres a été reclassée dans le compte de résultat, ce qui a entraîné une perte de 6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En 2020, des pertes de valeur de 43 millions d'euros ont été comptabilisées. Elles étaient principalement composées d'une perte de valeur de 9 millions d'euros et de 7 millions d'euros de nos actifs non-courants au titre des activités de Montreuil-Juigné et d'Ussel, en France, respectivement, au sein de notre secteur A&T, d'une perte de valeur de 13 millions d'euros et de 12 millions d'euros de nos actifs non-courants au titre des activités de White, Géorgie aux Etats-Unis, et Nanjing, en Chine, respectivement, au sein du secteur AS&I.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de restructuration se sont élevés à 3 millions d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de restructuration se sont élevés à 13 millions d'euros et étaient principalement liés aux plans de restructuration aux États-Unis et en Europe dans notre secteur A&T liés à l'impact du COVID-19.

En 2021, le groupe a comptabilisé une perte de 31 millions d'euros au titre du coût des services passés à la suite d'une décision défavorable de la Cour d'appel du quatrième circuit dans le cadre du litige entre Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC et le syndicat United Steelworkers Local Union 5668 concernant le transfert de certains participants au régime d'assurance médicale et d'assurance-vie des retraités de Constellium Rolled Products Ravenswood à un réseau de santé tiers.

Charges financières nettes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges financières nettes ont augmenté de 8 millions d'euros, passant de 159 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 167 millions d'euros. Cette augmentation reflète principalement des coûts non récurrents, qui comprennent 15 millions d'euros de frais de remboursement et l'amortissement accéléré de 12 millions d'euros des frais d'émission de dette non amortis liés au refinancement de nos Emprunts Obligataires Seniors en février et juin 2021 et au remboursement partiel en novembre 2021, partiellement compensés par des coûts d'intérêt plus faibles.

Produit (charge) d'impôt

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, l'impôt sur le résultat était une charge de 55 millions d'euros et un produit de 17 millions d'euros, respectivement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, notre taux d'impôt effectif était de 17,4 % de notre résultat avant impôt, contre un taux d'impôt légal de 28,4 %. Notre taux d'impôt effectif était inférieur au taux légal, principalement en raison de l'impact favorable de l'utilisation d'actifs d'impôts différés non reconnus précédemment et du mix géographique de nos résultats avant impôts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, notre taux d'imposition effectif représentait 48,6 % de notre perte avant impôt, contre un taux d'impôt légal de 32,0 %. Notre taux d'impôt effectif était supérieur au taux d'impôt légal, en raison de la répartition géographique de nos résultats avant impôt et de l'impact favorable de la loi CARES et de certaines clarifications de la législation fiscale aux États-Unis qui ont permis la reconnaissance d'actifs d'impôts différés supplémentaires sur les reports déficitaires des années précédentes.

Le taux d'impôt légal a diminué en passant de 32,0% pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 28,4 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 en raison des changements des taux d'imposition applicables en France.

Résultat net

En raison des facteurs susmentionnés, notre bénéfice net s'élève à 262 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre une perte nette de 17 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1.6.2 Résultats sectoriels

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires de chacun de nos secteurs pour les périodes présentées :

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)	Exercice clos le 31 décembre			
	2021		2020	
P&ARP	3 698	60 %	2 734	56 %
A&T	1 142	18 %	1 025	20 %
AS&I	1 383	22 %	1 167	24 %
Holdings et Fonctions Centrales (H&C)	—	— %	—	— %
Eliminations intersectorielles	(71)	n.p.	(43)	n.p.
Total	6 152	100 %	4 883	100 %

n.p. non pertinent

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de notre segment P&ARP a augmenté de 35% à 3 698 millions d'euros, contre 2 734 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison de l'augmentation des volumes et de la hausse du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur P&ARP ont augmenté de 8%, soit 85 kt, en raison de la hausse des volumes à destination des marchés de l'emballage, de l'automobile et des spécialités et autres produits laminés de faible épaisseur. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le revenu par tonne a augmenté de 25% à 3 350 euros par tonne, contre 2 683 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de la hausse du prix du métal.

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de notre secteur A&T a augmenté de 11 % pour atteindre 1 142 millions d'euros, contre 1 025 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison de la hausse des volumes, partiellement compensée par la baisse du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur A&T ont augmenté de 13 %, soit 23 kt, l'augmentation des volumes de produits laminés à destination des marchés du transport, de l'industrie, de la défense et autres ayant plus que compensé la baisse des volumes de produits laminés pour l'aéronautique en raison des conditions de marché toujours difficiles. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires par tonne a diminué de 1% à 5 548 euros par tonne, contre 5 601 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, reflétant principalement un mix moins favorable avec des volumes de produits aéronautiques plus faibles et des volumes de produits laminés de transport, d'industrie, de défense et autres plus élevés, compensés par un prix du métal plus élevé.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de notre secteur AS&I a augmenté de 19 % pour atteindre 1 383 millions d'euros, contre 1 167 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison de l'augmentation des volumes et de la hausse du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur AS&I ont augmenté de 14 %, soit 32 kt, grâce à l'augmentation des volumes de produits automobiles et autres produits extrudés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le revenu par tonne a augmenté de 4 % à 5 292 euros par tonne, contre 5 096 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, reflétant principalement la hausse du prix du métal, partiellement compensée par un mix moins favorable avec une proportion plus élevée de volumes d'autres produits extrudés.

EBITDA Ajusté

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre nos secteurs de l'EBITDA Ajusté consolidé :

<i>(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2021		2020	
P&ARP	344	9 %	291	11 %
A&T	111	10 %	106	10 %
AS&I	142	10 %	88	8 %
Holdings et Fonctions Centrales	(16)	n.p.	(20)	n.p.
EBITDA Ajusté	581	9 %	465	10 %

n.p. non pertinent

L'EBITDA Ajusté n'est pas un indicateur défini par les IFRS. Nous considérons que l'indicateur IFRS le plus proche de l'EBITDA Ajusté est notre résultat net de la période concernée.

Pour examiner la performance de l'activité, nous analysons, en premier lieu, l'EBITDA Ajusté comme indicateur financier pour chacun de nos secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel de Constellium mesure la rentabilité et la performance financière des secteurs opérationnels en fonction du bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissements, « EBITDA Ajusté », qui représente la performance sous-jacente des activités poursuivies en excluant certains éléments non récurrents et non opérationnels. L'EBITDA Ajusté est défini comme le résultat net découlant des activités poursuivies avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence, charges financières nettes, autres charges et amortissements ajustés pour exclure les frais de restructuration, les pertes de valeur, les gains ou pertes non réalisés sur les dérivés et sur l'écart de change lors de transactions qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, le décalage du prix du métal, la charge de rémunération fondée sur des actions, les effets de certains ajustements comptables liés aux acquisitions, les coûts des activités de démarrage et de développement, les coûts d'acquisition, d'intégration et de séparation, certains coûts marginaux et autres éléments exceptionnels, inhabituels ou généralement non récurrents.

Nous croyons que l'EBITDA Ajusté, tel que défini ci-dessus, est utile aux investisseurs car il illustre la performance sous-jacente de nos activités ordinaires en excluant les éléments non-récurrents et ne relevant pas de nos activités ordinaires. Des concepts similaires à l'EBITDA Ajusté sont utilisés fréquemment par les analystes financiers, les investisseurs et toute autre partie intéressée pour l'évaluation de notre Groupe par comparaison avec d'autres sociétés, parmi lesquelles un grand nombre présente une mesure de performance liée à l'EBITDA dans leurs présentations de résultats.

L'EBITDA Ajusté présente des limites comme outil analytique. Ce n'est pas un indicateur défini par les IFRS, il ne peut donc pas être utilisé comme indicateur alternatif au résultat d'exploitation ou au résultat net comme indicateur de performance d'exploitation ni aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en tant que mesure de liquidité. L'EBITDA Ajusté n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs utilisés par d'autres sociétés et ayant un intitulé similaire. Il ne faut donc pas considérer cet indicateur de performance de manière isolée ou comme un outil d'analyse se substituant à nos résultats établis selon les normes IFRS.

Le tableau suivant présente la réconciliation entre notre résultat net et notre EBITDA Ajusté :

<i>(en million d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Résultat net	262	(17)
Charge d'impôt	55	(17)
Charges financières nettes	167	159
Amortissements	267	259
Pertes de valeur ^(a)	—	43
Frais de restructuration ^(b)	3	13
Gains latents sur les dérivés	(35)	(16)
Gains latents de change découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	(1)	(1)
Pertes sur les modifications des régimes de retraite ^(c)	32	2
Coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	15	15
Écart sur les prix du métal ^(d)	(187)	8
Coûts de démarrage et de développement ^(e)	—	5
Pertes sur cession	3	4
Divers ^(f)	—	8
EBITDA Ajusté	581	465

(a) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, une perte de valeur de 43 millions d'euros a été comptabilisée en rapport avec certaines unités génératrices de trésorerie du secteur A&T en raison du ralentissement de l'industrie aéronautique résultant de la pandémie COVID-19 et certaines unités génératrices de trésorerie du secteur AS&I suite à l'examen de leurs perspectives commerciales à long terme.

(b) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de restructuration se sont élevés à 3 millions d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de restructuration se sont élevés à 13 millions d'euros et se rapportaient à des réductions d'effectifs en Europe et aux États-Unis dans le secteur A&T.

(c) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Groupe a comptabilisé une perte de 31 millions d'euros sur le coût des services passés à la suite d'une décision défavorable de la Cour du quatrième circuit dans le litige entre Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC et le syndicat United Steelworkers Local Union 5668 concernant le transfert de certains participants au plan d'assurance santé et vie des retraités de Constellium Rolled Products Ravenswood vers un réseau de santé tiers.

(d) L'écart sur les prix du métal correspond à l'incidence financière de la différence temporaire entre le moment où les prix de l'aluminium compris dans le chiffre d'affaires de Constellium sont déterminés, et le moment où les prix d'achat de l'aluminium compris dans le coût des ventes sont établis. Le Groupe comptabilise les stocks selon un prix moyen pondéré et cet ajustement vise à éliminer l'incidence de la volatilité des prix au LME. L'ajustement au titre de l'écart sur les prix des métaux du Groupe est calculé selon une méthode normalisée interne appliquée à chaque usine de Constellium. Le calcul tient compte de la valeur moyenne d'un produit comptabilisé dans les stocks, qui se rapproche du prix au comptant sur le marché, moins la valeur moyenne de sortie des stocks, qui correspond à la moyenne pondérée du métal compris dans le coût des ventes, selon la quantité vendue au cours de l'exercice.

(e) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les coûts de démarrage et de développement sont liés à de nouveaux projets dans le secteur opérationnel AS&I.

(f) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le poste Divers comprend des pénalités et des frais de résiliation au titre des contrats d'approvisionnement, encourus du fait du non-respect par le Groupe de certains engagements en raison de la crise du COVID-19 pour un montant de 2 millions d'euros, ainsi qu'une perte de 6 millions d'euros résultant de l'annulation de la désignation de dérivés dans la comptabilité de couverture concernant certaines ventes futures qui ne sont plus hautement probables en raison des effets de la crise du COVID-19.

Le tableau ci-dessous détaille les principaux facteurs d'évolution de l'EBITDA Ajusté pour chacun de nos trois secteurs :

<i>(en millions d'euros)</i>	P&ARP	A&T	AS&I
EBITDA Ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	291	106	88
Volume	56	33	35
Prix et mix produits	(4)	(55)	18
Coûts	8	29	1
Effet des variations de taux de change et autres	(7)	(2)	—
EBITDA Ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	344	111	142

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté de notre secteur P&ARP a augmenté de 18 % pour atteindre 344 millions d'euros, contre 291 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de l'augmentation des volumes, d'une solide maîtrise des coûts et d'un coût du métal favorable, partiellement compensés par un mix produit et un impact change défavorables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté par tonne a augmenté de 9 % à 312 euros, contre 286 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté de notre secteur A&T a augmenté de 5 % pour atteindre 111 millions d'euros, contre 106 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de l'augmentation des volumes et d'un contrôle rigoureux des coûts, partiellement compensés par un mix plus faible provenant de la baisse des volumes aéronautiques en raison de la persistance de conditions de marché difficiles. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté par tonne a diminué de 7 % pour atteindre 539 euros, contre 580 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté de notre secteur AS&I a augmenté de 63 % pour atteindre 142 millions d'euros, contre 88 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de l'augmentation des volumes et de l'amélioration des prix et du mix produits, ainsi que de la maîtrise des coûts. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'EBITDA Ajusté par tonne a augmenté de 43 % pour atteindre 545 euros par tonne, contre 382 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Holdings et Fonctions Centrales.

Notre secteur Holdings et Fonctions Centrales affichait un EBITDA Ajusté en pertes de 16 millions d'euros et 20 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, respectivement.

1.6.3 Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous détaille les flux de trésorerie générés par nos activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour les exercices clos au 31 décembre 2021 et 2020 :

<i>(en million d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Flux de trésorerie net provenant de / (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	357	334
Activité d'investissement	(221)	(176)
Activités de financement	(435)	101
(Diminution) / Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, hors incidence des fluctuations des taux de change	(299)	259

Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 357 millions d'euros, soit une augmentation de 23 millions d'euros par rapport aux 334 millions d'euros de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette variation reflète principalement une augmentation de 335 millions d'euros provenant de la variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant fonds de roulement et une diminution de 312 millions d'euros des variations du fonds de roulement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les créances cédées dans le cadre de nos contrats d'affacturage sans recours ont diminué de 53 millions d'euros, contre une diminution de 65 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement se sont élevés à 221 millions d'euros. Les dépenses d'investissement concernaient principalement des investissements récurrents dans nos usines.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement se sont élevés à 176 millions d'euros. Les dépenses d'investissement concernaient principalement des investissements récurrents dans nos usines et nos projets de croissance.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement s'élevaient à 435 millions d'euros. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Constellium (i) a émis un Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable de 500 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 3,750 % à échéance en 2029, en utilisant le produit de cette émission et une partie de la trésorerie disponible pour racheter et rembourser l'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 6,625 % à échéance en 2025 d'un montant de 650 millions de dollars américains, (ii) a émis un Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable de 300 millions d'euros portant intérêt à un taux de 3,125% à échéance en 2029, en utilisant le produit de cette émission et une partie de la trésorerie disponible pour rembourser l'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 5,750 % à échéance en 2024 d'un montant de 400 millions de dollars américains, et (iii) a remboursé 200 millions de dollars américains sur l'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 5,875 % à échéance en 2026 d'un montant de 500 millions de dollars américains.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement s'élevaient à 101 millions d'euros. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Constellium a émis un Emprunt Obligataire Senior de 325 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5,625 % à échéance en 2028, en utilisant une partie du produit de cette émission pour rembourser le solde restant dû de l'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 4,625 % à échéance en 2021 et pour rembourser le montant tiré au titre du Pan-U.S. ABL. En outre, Constellium a contracté un prêt de 180 millions d'euros partiellement garanti par l'État français (la "Facilité de Crédit Française PGE") et a tiré 20 millions de francs suisses sur une facilité de crédit partiellement garantie par le gouvernement suisse.

1.6.4 Liquidité et ressources en capital

Nos principales sources de trésorerie consistent historiquement en flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de financement ou d'emprunts auprès de tiers.

Sur la base de nos niveaux de production actuels et projetés, et des conditions de marché et d'industrie, nous pensons que nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de notre trésorerie, de l'émission de nouveaux emprunts ou du refinancement de nos emprunts en cours, et les fonds disponibles au titre de nos contrats d'affacturage et nos lignes de crédit nous permettront de faire face aux besoins en fonds de roulement, aux dépenses d'investissement, aux paiements au titre de notre dette et aux autres besoins de financement à court et long terme.

La politique du Groupe consiste à couvrir les transactions prévues d'exploitation en devises, confirmées et hautement probables. Une portion significative de nos créances vis-à-vis de tiers est libellée en dollars américains ; par conséquent, nous utilisons généralement des combinaisons de contrats de change à terme de devises souscrits auprès d'institutions financières, pour vendre des dollars américains à terme contre des euros. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de faire correspondre le prix et la quantité de nos achats d'aluminium physique avec ceux de nos ventes d'aluminium physique, nous avons recours à des instruments dérivés pour transférer l'exposition aux fluctuations du prix du métal aux institutions financières lors de la fixation du prix.

Lorsque le dollar s'apprécie par rapport à l'euro, ou que le cours de l'aluminium sur le LME baisse, les contrats dérivés de couverture sur transaction commerciale souscrits auprès des institutions financières seront réévalués à une valeur de marché négative.

De plus, nous empruntons à la fois en euros et en dollars américains. Lorsque la répartition des devises de notre dette externe ne correspond pas exactement à la répartition de nos actifs, nous utilisons une combinaison de swaps de devises variable-variable et de swaps de devises classiques pour réduire le risque.

Les contreparties financières du Groupe pourraient exiger des appels de marge si l'évaluation à la valeur du marché négative dépassait une limite contractuelle convenue. Afin de se protéger contre des appels de marge potentiels en cas de fluctuations importantes du marché, le Groupe conserve de la trésorerie ou de la liquidité disponible à travers nos diverses lignes de crédit, conclut des dérivés avec de nombreuses contreparties financières et surveille quotidiennement les exigences liées aux marges afin de repérer les fluctuations défavorables entre le dollar et l'euro et les fluctuations du prix de l'aluminium. Au 31 décembre 2021, il n'y a pas eu d'appel de marge. Au 31 décembre 2020, les appels de marge liés aux couvertures de change étaient de 3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, la liquidité s'élevait à 773 millions d'euros, dont 147 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 347 millions d'euros inutilisés au titre du Pan-U.S. ABL, 178 millions d'euros de disponibilité au titre de nos accords d'affacturage, de 100 millions d'euros inutilisés au titre de notre Facilité française assortie de sûretés sur stocks et de 1 million d'euros inutilisés au titre d'autres facilités de crédit.

Au 31 décembre 2020, la liquidité s'élevait à 981 millions d'euros, dont 439 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et 542 millions d'euros au titre des facilités de crédit inutilisées et disponibles.

Deux de nos filiales françaises (Constellium Isoire et Constellium Neuf-Brisach) ont obtenu une facilité de crédit assortie de sûretés sur les stocks (la "Facilité française assortie de sûretés sur stocks") pour 100 millions d'euros après de certains prêteurs, avec Factofrance en qualité d'agent. La Facilité française assortie de sûretés sur stocks expire le 30 avril 2023. Les obligations des emprunteurs au titre de cette facilité de crédit sont garanties par des nantissements, avec et sans dépossession, sur leurs stocks éligibles. Au 31 décembre 2021, cette facilité n'était pas utilisée.

Au 31 décembre 2021, nos emprunts s'élèvent à 2 129 millions d'euros et comprennent principalement 1 692 millions d'euros d'Emprunts Obligataires Senior, 183 millions d'euros de dettes de location et 180 millions d'euros de l'emprunt au titre de la Facilité de Crédit Française PGE.

Au 31 décembre 2020, nos emprunts s'élèvent à 2 391 millions d'euros et comprennent principalement 1 931 millions d'euros d'Emprunts Obligataires Senior, 195 millions d'euros de dettes de location et 180 millions d'euros de l'emprunt au titre de la Facilité de Crédit Française PGE.

Le Groupe était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables liées à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et 2019.

Emprunts Obligataires Senior émis par Constellium SE

Les titres de dette suivants émis par la Société (les « Emprunts Obligataires Senior » ou les « Emprunts Obligataires ») - dont les principales caractéristiques sont résumées ci-dessous et en Note 19 des comptes consolidés - restaient dus au 31 décembre 2021 :

- Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, d'un montant total de 300 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5,875% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026 ;
- Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, d'un montant total de 400 millions d'euros portant intérêt au taux de 4,250% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026 ;
- Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020, d'un montant total de 325 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5.625% par an et arrivant à échéance le 15 juin 2028 ;
- Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 24 février 2021, d'un montant total de 500 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 3.750% par an et arrivant à échéance le 15 avril 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2027 (en complément de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif). ;
- Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 2 juin 2021, d'un montant total de 300 millions d'euros portant intérêt au taux de 3.125% par an et arrivant à échéance le 15 juillet 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 juillet 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 juillet 2027 (en plus de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif).

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de sûretés et est garanti, d'une manière non assortie de sûretés, par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales et de participer aux fusions.

Facilité de Crédit Française PGE

Le 13 mai 2020, l'une de nos entités françaises, Constellium International, a contracté une facilité de crédit (avec un engagement ferme des prêteurs à la hauteur de l'intégralité de sa capacité) auprès d'un syndicat de banques (la "Facilité de Crédit Française PGE") pour un montant total maximum de 180 millions d'euros, garanti à hauteur de 80% par l'Etat français. Bpifrance Financement, une partie liée, a contribué à hauteur de 30 millions d'euros à la Facilité de Crédit Française PGE. La Facilité de Crédit Française PGE était à échéance au plus tôt le 20 mai 2021, l'emprunteur disposant d'une option pour étendre la Facilité de Crédit Française PGE pour une période de cinq ans au maximum. En 2021, Constellium International a exercé l'option de proroger la Facilité de Crédit Française PGE d'un an jusqu'au 20 mai 2022. Le prêt porte intérêt à un taux annuel égal à l'EURIBOR (avec un plancher à 0) auquel s'ajoute une marge de 1,3% par an la première année, augmentée ensuite de 0,50% par an. Le coût de la garantie par l'Etat français est initialement de 0,5% par an du montant total du prêt et atteint 1% pour la deuxième année. La Facilité de Crédit Française PGE a été comptabilisée au coût amorti sur la base d'une durée de deux ans à un taux d'intérêt effectif de 2,5%.

La Facilité de Crédit Française PGE comprend des clauses régissant le ratio d'endettement net et le ratio de couverture des intérêts, qui doivent être testées semestriellement à partir du 30 juin 2021.

La Facilité de Crédit Française PGE contient également des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des engagements de ne pas faire et des restrictions quant à la possibilité de contracter des dettes supplémentaires, de vendre des actifs, d'effectuer certaines opérations de droit des sociétés et réorganisations, de consentir des prêts ou avances et de conclure certaines opérations de couvertures.

Les obligations au titre de la Facilité de Crédit Française PGE sont garanties par des nantissements (i) des actions de Constellium Issoire et Constellium Neuf Brisach détenues par Constellium France Holdco, et (ii) de certains comptes bancaires français de Constellium International, Constellium Issoire et Constellium Neuf Brisach.

Facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs aux États-Unis (Pan-U.S. ABL)

Trois de nos filiales américaines (Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC, Constellium Muscle Shoals LLC et Bowling Green) sont des emprunteurs dans le cadre d'une facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs («Pan-U.S. ABL»). La capacité d'emprunts disponible au titre de cette facilité s'élève à 400 millions de dollars américains.

Le Pan-U.S. ABL est une facilité de crédit à taux variable et à échéance au 27 avril 2026.

Cette facilité comporte des clauses régissant le ratio de couverture des charges fixes ainsi que des engagements usuels de faire et de ne pas faire. L'évaluation du respect des clauses de maintien des ratios financiers n'est nécessaire que si les fonds excédentaires disponibles se retrouvent en deçà de 10% de l'engagement total au titre de l'emprunt renouvelable.

Les obligations au titre de cette facilité de crédit sont, sous réserve de certains privilèges autorisés, garanties par des sûretés consenties sur la quasi-totalité des actifs des emprunteurs.

1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière

Ce rapport de gestion comprend, en Annexe 4, notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport d'activité et de développement durable 2021 (le "Rapport A&DD"). La déclaration consolidée de performance extra-financière a été établie conformément à l'article L.225-102-1 II du Code de commerce, afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités.

2. COMPTES ANNUELS ET INFORMATIONS Y AFFERENTES

2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2021

Constellium SE est la société-mère ultime du Groupe. Les actions ordinaires de Constellium SE sont cotées à la bourse de New York (*New York Stock Exchange*, NYSE) sous le sigle CSTM.

En février 2021, Constellium SE a émis un Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains (équivalent à 412 millions d'euros à la date d'émission) portant intérêt à un taux annuel fixe de 3,750 % et arrivant à échéance en 2029. Constellium SE a utilisé le produit de cette émission ainsi qu'une partie de ses liquidités disponibles pour rembourser l'intégralité de l'Emprunt Obligataire Senior de 650 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 6,625 % et arrivant à échéance en 2025 (soit un remboursement de 535 millions d'euros en principal plus les intérêts courus).

En juin 2021, la Société a émis un Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable d'un montant nominal de 300 millions d'euros portant intérêt à un taux annuel fixe de 3,125 % et arrivant à échéance en 2029. La Société a utilisé le produit de cette émission ainsi qu'une partie de ses liquidités disponibles pour rembourser l'Emprunt Obligataire Senior de 400 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5,750 % et arrivant à échéance en 2024 (soit un remboursement de 328 millions d'euros en principal plus les intérêts courus).

En novembre 2021, la Société a procédé à un remboursement partiel de 200 millions de dollars américains (soit 177 millions d'euros plus les intérêts courus) de l'Emprunt Obligataire de 500 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5,875% et arrivant à échéance en 2026.

Le capital social de la Société a été augmenté à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2021, pour un montant total de 34 293,88€, pour les besoins de livraisons gratuites d'actions au titre des différents plans de rémunération fondée sur des actions du Groupe (i.e., *Restricted Stock Units* ou RSUs, et *Performance-Based Stock Units* ou PSUs):

- le 1er avril 2021, la Société a émis 20 675 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02€ (soit une augmentation de capital d'un montant total de 413,50€) ;
- le 11 mai 2021, la Société a émis 12 237 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02€ (soit une augmentation de capital d'un montant total de 244,74€) ;
- le 26 mai 2021, la Société a émis 1 681 782 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02€ (soit une augmentation de capital d'un montant total de 33 635,64€).

2.2 Activités en matière de recherche et développement

La Société est une holding, elle n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2021.

2.4 Evolution prévisible

La Société envisage de continuer d'exercer ses activités de holding en sa qualité de société-mère du Groupe et continue d'appliquer le principe de continuité d'exploitation à la préparation de ses comptes annuels (voir Note 1 des comptes annuels).

2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société

La Société est exposée aux mêmes principaux risques et incertitudes que ceux identifiés au niveau du Groupe, tels qu'ils sont définis dans la section 1.5 du présent rapport de gestion. En tant que société holding, la Société est plus particulièrement

exposée à des risques financiers (définis dans la section 1.5.2 ci-avant), étant toutefois précisé que la sensibilité de la Société aux risques de taux et de change est atténuée par les facteurs suivants :

- les emprunts auprès de tiers de la Société libellés en dollars américains sont naturellement couverts par les prêts intra-groupe consentis par la Société à ses filiales libellés dans la même devise ;
- les prêts intra-groupe consentis par la Société et ses emprunts auprès de tiers, représentant respectivement 82% du total de l'actif et 76% du total du passif de la Société au 31 décembre 2021, sont des instruments à taux fixe.

2.6 Présentation des comptes annuels de la Société

Les comptes de la Société des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux principes comptables français ("French GAAP").

2.6.1 Compte de résultat

Au titre de l'exercice 2021, la Société a généré des produits d'exploitation de 23 millions d'euros, comparé à 5 millions d'euros au titre de l'exercice 2020. Les charges d'exploitation se sont élevées à 40 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, comparé à 19 millions d'euros au titre de l'exercice 2020. La perte d'exploitation s'est élevée à 17 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, contre une perte d'exploitation de 14 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est une perte nette de 17 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, comparé à un profit net de 19 millions d'euros au titre de l'exercice 2020. La variation du résultat financier entre 2020 et 2021 s'explique principalement par les éléments suivants : (i) des produits d'intérêts financiers nets de 14 millions d'euros au titre de l'exercice 2021 (contre 25 millions d'euros au titre de l'exercice 2020) et (ii) des frais de remboursement anticipé de 15 millions d'euros et des dépréciations accélérées des frais d'émission d'emprunt capitalisés de 12 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, liés aux opérations de refinancement des Emprunts Obligataires Senior de février, juin et novembre 2021 (rien au titre de l'exercice 2020).

Le résultat exceptionnel est une charge exceptionnelle de 95 millions d'euros au titre de l'exercice 2021 (il était nul pour l'exercice 2020).

L'impôt sur les sociétés est un produit de 31 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, comparé à un produit de 13 millions d'euros au titre de l'exercice précédent; à noter que le produit provient principalement du profit de l'intégration fiscale française qui permet une compensation entre les produits et les pertes d'impôts sur les sociétés générés par l'ensemble des filiales.

Le résultat net au titre de l'exercice 2021 est une perte de 3 millions d'euros, à comparer à un profit de 18 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

2.6.2 Bilan

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élève à 2 253 millions d'euros, comparé à 2 508 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les titres de participation s'élèvent à un montant de 104 millions d'euros au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Les prêts intra-groupe s'élèvent à 1 850 millions d'euros au 31 décembre 2021, à comparer à 2 113 millions d'euros au 31 décembre 2020. La variation constatée entre l'ouverture et la clôture de l'exercice s'explique principalement par (i) un nouveau prêt consenti par la Société à sa filiale Constellium International en février 2021 pour un montant de 500 millions de dollars américains, ainsi qu'un remboursement anticipé, à la même date, de 650 millions d'euros au titre d'un prêt consenti par la Société à sa filiale Constellium France Holdco en février 2017 ; (ii) un nouveau prêt consenti par la Société à Constellium International en juin 2021 pour un montant de 300 millions d'euros, ainsi qu'un remboursement anticipé, à la même date, de 400 millions de dollars américains au titre d'un prêt consenti par la Société à Constellium International en mai 2014 ; (iii) remboursement à l'échéance d'un prêt de 200 millions d'euros consenti par la Société à Constellium International en septembre 2017 ; (iv) un nouveau prêt consenti par la Société à Constellium International en juillet 2021 pour un montant de 180 millions d'euros et (v) la revalorisation des prêts en devises ayant généré une augmentation de 94 millions d'euros au titre de l'exercice 2021.

L'actif circulant s'élève à 228 millions d'euros au 31 décembre 2021 (comparé à 209 millions d'euros au 31 décembre 2020), et correspond principalement à une créance détenue par la Société sur Constellium Finance¹ dans le cadre de la centralisation de trésorerie du Groupe (167 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 170 millions d'euros au 31 décembre 2020), à des créances d'impôts (43 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 36 millions d'euros au 31 décembre 2020) et aux comptes courants de l'intégration fiscale française qui représentent le net entre le montant d'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôts qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice (15 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les frais d'émission d'emprunts à étaler s'élèvent de 23 millions d'euros au 31 décembre 2021 (à comparer à 27 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'écart de conversion actif sur les emprunts s'élève à 48 millions d'euros au 31 décembre 2021 (à comparer à 55 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les capitaux propres s'élèvent à 446 millions d'euros au 31 décembre 2021, comparé à 449 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette variation est principalement due à une perte de 3 millions d'euros au titre de l'exercice 2021.

Les dettes financières s'élèvent à 1 715 millions d'euros au 31 décembre 2021 (comparé à 1 958 millions d'euros au 31 décembre 2020) et sont principalement constituées par des Emprunts Obligataires Senior (tels que décrits dans la section [1.6.4](#)). La baisse bilantielle du montant des emprunts entre l'ouverture et la clôture de l'exercice est principalement due (i) à l'émission en février 2021 d'un nouvel Emprunt Obligataire Senior d'un montant de 500 millions de dollars américains ainsi qu'au remboursement par la Société, à la même date, de 650 millions de dollars américains, majorés des intérêts courus et impayés, au titre de l'Emprunt Obligataire Senior à 6,625% à échéance en 2025 ; (ii) à l'émission en juin 2021 d'un nouvel Emprunt Obligataire Senior d'un montant de 300 millions d'euros ainsi qu'au remboursement par la Société de 400 millions de dollars américains, majorés des intérêts courus et impayés, au titre de l'Emprunt Obligataire Senior à 5,750% à échéance en 2024 ; (iii) au remboursement partiel, en novembre 2021, de 200 millions de dollars américains au titre de l'Emprunt Obligataire Senior de 500 millions de dollars américains à 5,875% à échéance 2026; et (iv) à la revalorisation des emprunts en devises ayant généré une augmentation de 94 millions d'euros au cours de l'exercice 2021.

Les autres dettes s'élèvent à 45 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 46 millions au 31 décembre 2020), principalement en raison des dettes d'impôt vis-à-vis des filiales membres du groupe français d'intégration fiscale. L'écart de conversion passif relatif aux prêts s'élève à 48 millions d'euros au 31 décembre 2021, comparé à 55 millions d'euros au 31 décembre 2020.

2.6.3 Résultats des cinq derniers exercices

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société figure en Annexe 1 du présent rapport de gestion.

Nous vous rappelons qu'à la suite du transfert du siège social de la Société des Pays-Bas vers la France réalisé le 12 décembre 2019, les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les troisièmes comptes annuels de la Société en tant que société française, préparés conformément aux principes comptables français. Ainsi, le tableau figurant en Annexe 1 présente (i) les données pour les années 2021, 2020 et 2019 selon les principes comptables français, et (ii) les données relatives aux années 2018 et 2017, selon les normes IFRS.

2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français

Conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, au cours de l'exercice 2021, la Société n'a pas pris de participation dans une société ayant son siège social en France représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital d'une telle société et ne s'est pas assuré le contrôle d'une telle société.

2.8 Charges fiscalement non déductibles

Conformément à l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible du résultat fiscal, telle que définie aux 4 et 5 de l'article 39 dudit Code, n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

¹ Constellium Finance est une filiale indirectement détenue par la Société qui est une entité centralisatrice des excédents de trésorerie pour le Groupe en charge de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe par le biais d'accord de "cash pooling" et d'autres accords de trésorerie avec les autres entités du Groupe.

2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

L'information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société au 31 décembre 2021 figure en Annexe 2, conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce.

2.10 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est une perte nette de 3 112 141,44€. Nous proposons d'affecter cette perte nette de 3 112 141,44€ au report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le solde du report à nouveau passerait d'un montant de 16 740 254,41€ à un montant de 13 628 112,97€.

2.11 Information sur les dividendes et revenus distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la Société n'a pas distribué de dividende au titre des exercices 2020, 2019 et 2018.

2.12 Actionnariat salarié

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2021, les salariés du Groupe ne détenaient pas d'action de la Société au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

Les informations sur (i) les émissions et livraisons gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice 2021 au titre des RSUs/PSUs attribuées lorsque la Société était néerlandaise, et (ii) les augmentations de capital y afférentes réalisées au cours de l'exercice 2021, figurent dans la section 2.1 du présent rapport et dans la Note 5.5 des comptes annuels de la Société.

2.13 Plan de vigilance

2.13.1 Introduction

Conformément à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le plan de vigilance de Constellium SE (ci-après la "Société" ou "Constellium SE") vise à présenter les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la Société et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Depuis plusieurs années, Constellium intègre dans sa culture d'entreprise la considération de l'impact de ses activités et de celles de ses fournisseurs sur la santé et la sécurité des personnes, l'environnement, et les droits humains et les libertés fondamentales. Pour l'élaboration de son plan de vigilance, la Société a donc pu largement s'appuyer sur un cadre existant de procédures, dispositifs et outils.

2.13.2 Gouvernance du plan

Le pilotage exécutif du plan est assuré par la responsable Développement Durable du Groupe et Affaires Publiques en Europe en collaboration avec la direction de l'audit interne et la direction juridique, sous la responsabilité d'un membre du Comité exécutif en charge des Affaires Publiques, de la Communication et du Développement Durable (*Public Affairs, Communications and Sustainability*).

En 2021, dans le cadre de l'élaboration par Constellium de sa feuille de route développement durable 2030, il a été décidé de renforcer sa structure de gouvernance concernant les sujets environnementaux, sociétaux et de gouvernance (*ESG - Environment, Social, Governance*). La mission du Comité Industriel (*Manufacturing Council*) inclut les sujets environnementaux, outre les sujets de santé et de sécurité. Le rôle du Comité de Conformité (*Compliance Committee*) inclut la supervision du Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise de Constellium, du Code de conduite du fournisseur, de la Politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail et de la politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Le Comité de Gestion des Risques d'Entreprise (*Entreprise Risk Management Committee*) inclut les risques liés aux sujets ESG dans ses appréciations. Le Comité Exécutif (*Executive Committee*) procédera à l'examen de l'avancement et de la stratégie de la feuille de route développement durable 2030 deux fois par an et, le cas échéant, organisera des réunions *ad hoc* pour discuter des sujets spécifiques.

Le plan de vigilance et le compte-rendu de sa mise en œuvre font l'objet d'un examen annuel du Conseil d'administration.

+ sur la gouvernance : le rapport d'activité et de développement durable 2021 (le "rapport A&DD 2021"), pages 14 à 19

2.13.3 Périmètre du plan

Le périmètre des activités du Groupe. Cette partie du périmètre du plan de vigilance comprend les activités de la Société et des sociétés contrôlées par celle-ci – à savoir les activités de Constellium SE et de l'ensemble des sociétés consolidées par celle-ci selon la méthode d'intégration globale telles que listées dans la Note 30 de l'annexe aux comptes consolidés 2021, à l'exception des joint-ventures Astrex Inc. (Canada), Constellium Engley (Changchun) Automotive Structures Co Ltd. (Chine) et AluInfra Services SA (Suisse) (pour les besoins du plan de vigilance, le "Groupe" ou "Constellium"). Les joint-ventures susvisées ont été exclues du périmètre du plan du fait de leurs tailles non-significatives en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs et de leur faible contribution au chiffre d'affaires du groupe Constellium.

Le périmètre de la chaîne d'approvisionnement. Cette partie du périmètre du plan de vigilance comprend les activités de ceux des sous-traitants ou fournisseurs du Groupe avec lesquels le Groupe entretient des relations commerciales établies, lorsque ces activités sont rattachées à de telles relations. Des diligences spécifiques sont mises en œuvre concernant les fournisseurs lorsque les fournisseurs sont considérés comme clés ou lorsque les risques potentiels liés aux sujets qui relèvent du plan de vigilance sont considérés comme significatifs. Selon l'estimation faite à fin 2020, environ 200 fournisseurs sont considérés comme clés ou potentiellement à risque, soit un montant total d'achats représentant, en valeur, environ 75% du total des dépenses annuelles du Groupe. Les familles d'achats concernées sont les achats directs (métaux et alliages primaires, énergie, métaux issus du recyclage) et les achats indirects (dont certains investissements, transports, pièces détachées, consommables pour l'industrie, prestations de maintenance, etc.). Les trois types d'achat les plus significatifs sont, par ordre

d'importance, les métaux et alliages primaires, les métaux issus du recyclage et l'énergie. En valeur, les achats centralisés représentent environ 70% du total des dépenses annuelles du Groupe et les achats décentralisés au niveau des sites opérationnels environ 30% du total des dépenses annuelles du Groupe.

+ sur la localisation et la nature des activités de chaque site : <https://www.constellium.com/about-constellium/our-locations>

2.13.4 Initiatives pluripartites

Constellium est membre fondateur d'*Aluminium Stewardship Initiative (ASI)*, organisation mondiale destinée à développer un standard de production responsable de l'aluminium sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Constellium collabore également avec d'autres organisations pour traiter les risques inhérents à ses activités telles que *Metal Packaging Europe* (organisation pour l'usage d'indicateurs pertinents au service du recyclage), *Every can counts* (organisation visant à promouvoir le recyclage des canettes en Europe) et le groupement commercial américain *Can Manufacturers Institute (CMI)* (qui soutient le recyclage des canettes aux Etats-Unis). D'autres programmes et partenariats sont à l'œuvre au sein de la filière ; Constellium y prend une part active. Ainsi, Constellium est membre des associations professionnelles *Aluminum Association (Etats-Unis)* et *European Aluminium*. Enfin, Constellium est membre du comité français du Pacte Mondial des Nations Unies (*Global Compact*) et du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) qui permettent à Constellium d'interagir avec d'autres entreprises et développer des pratiques durables.

+ sur les initiatives pluripartites : voir le rapport A&DD 2021, page 92

2.13.5 Cartographie des risques

Le processus d'évaluation des risques. En 2019, en travaillant avec une société tierce indépendante et nos top managers internes, nous avons conduit une analyse des risques en matière de développement durable de nos activités. Une évaluation spécifique des risques "droits humains et libertés fondamentales" a été conduite d'octobre 2018 à avril 2019 sous la forme d'un atelier transversal représentatif des fonctions transverses et d'ateliers par usine. Cette évaluation a été réalisée avec l'accompagnement du cabinet-conseil *The Shift Project*. Le risque du changement climatique pour nos activités a été réévalué en 2020 selon des modalités spécifiques en s'appuyant sur le référentiel TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure).

Les risques saillants des activités du Groupe

- Environnement : insuffisance de la part d'aluminium recyclé dans les approvisionnements en métal (le pendant de ce risque est une opportunité de contribuer au développement de l'économie circulaire) ; volume de déchets de production enfouis ; niveau de consommation d'énergie (et niveau d'émissions de gaz à effet de serre) ; intensité carbone des produits ;
- Santé et sécurité des personnes : accidents du travail ; défaut de prise en compte du risque de pandémies ;
- Droits de l'homme et libertés fondamentales : discrimination, absence de diversité.

Les risques saillants de la chaîne d'approvisionnement

- Environnement, Amont minier / Bauxite : risque d'atteinte à la biodiversité, risque de pollution de l'air ;
- Environnement, Processus industriels / alumine, aluminium primaire-électrolyse, aluminium-fonderies : risque lié aux émissions de gaz à effet de serre ;
- Santé et Sécurité, Prestations de transport : risques sur les conditions de travail du personnel des transporteurs ;
- Santé et Sécurité, Conditions des prestations sur nos sites opérationnels : risques liés aux conditions de travail et de rémunération des salariés des fournisseurs intervenant sur nos sites opérationnels (personnel de gardiennage, hygiène, restauration collective) ; défaut de prise en compte du risque de pandémies ;
- Droits de l'homme, Processus de recyclage : risque lié au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement en matériaux issus du recyclage.

Lors de l'analyse des risques, nous prenons en compte l'origine géographique de l'approvisionnement et notamment les régions considérées à risque pour les droits humains et libertés fondamentales, l'environnement ou la santé et sécurité.

+ sur le résumé des risques : le rapport A&DD 2021, pages 40 et 41

2.13.6 Procédures d'évaluation

Concernant les activités du Groupe. Les risques en matière de développement durable présentés par les activités du Groupe font l'objet d'une revue annuelle par le Groupe.

Concernant la chaîne d'approvisionnement. Outre les dispositions particulières réalisées en continu et préalables à l'entrée dans le panel des fournisseurs de Constellium (signature du Code de conduite du fournisseur, clauses contractuelles à accepter, évaluation par une tierce partie), le Groupe conduit des revues régulières.

La revue des fournisseurs clés via la plateforme EcoVadis est assurée tous les trois ans.

La revue sur site des fournisseurs dans des régions ou secteurs considéré(e)s à risque est réalisée dans un premier temps. Les fournisseurs audités et considérés, à l'issue d'un tel audit, comme offrant un niveau de maîtrise des risques satisfaisant sont ensuite évalués via EcoVadis. Les autres doivent réaliser des actions correctives et sont réévalués.

2.13.7 Actions de maîtrise des risques

La stratégie. La Feuille de Route Développement Durable 2021 (*Sustainability Roadmap 2021*) de Constellium intègre pleinement l'environnement, la santé et sécurité des personnes et les droits humains et libertés fondamentales dans ses quatre axes : Opérations (*Operations*), Personnes (*People*), Produits (*Products*), Entreprise Responsable (*Responsible Business*).

+ sur la stratégie : le rapport A&DD 2021, pages 12 et 13

Les engagements. Constellium est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis mars 2013, renouvelle son engagement annuellement et rédige et publie son rapport de développement durable selon les dispositions CoP (*Communication on Progress*) (niveau *Active*). Cet engagement rappelle l'attention du Groupe aux principes des droits de l'homme (#1 et 2), du respect des normes internationales du travail (#3 à 6) et de la protection de l'environnement (#7 à 9). Constellium est membre du comité français du Pacte Mondial.

Concernant les activités du Groupe

Les politiques et programmes d'action. Le Groupe élabore et met en œuvre un certain nombre de politiques. Ces politiques sont applicables à l'ensemble des entités du Groupe et à l'ensemble de ses employés.

- La politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail (mars 2019) précise les dispositions applicables concernant les droits humains et les libertés fondamentales.
- La politique Environnement, Santé, Sécurité (août 2016) précise les dispositions applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail.
- La politique Ressources Humaines (janvier 2017) précise les dispositions applicables en matière de ressources humaines et contient notamment les dispositions relatives au respect du Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise de Constellium.

Un programme d'action spécifique est engagé concernant la diversité, il est mis en œuvre par *Global Diversity Taskforce* sous la supervision du Comité de pilotage du Groupe. Il comporte plusieurs volets : recrutement et fidélisation, parcours de carrières et promotion, culture et pratiques de travail, équité salariale et de rétribution.

Un programme de certification tierce-partie (environnement ISO14001 ; santé et sécurité OHSAS18001 et ISO45001) est déployé sur nos sites industriels.

Le Code de conduite. Le Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise de Constellium (le "Code de conduite") précise les dispositions applicables en matière de santé et sécurité, d'environnement et de développement durable, de droits de l'homme, de conformité avec la législation en matière de travail, de droit à la vie privée. Il indique les mesures requises et les possibilités de signalement d'irrégularités. Un manquement au Code de conduite peut faire l'objet de mesures disciplinaires. Le Code de conduite est présenté à l'ensemble des nouveaux employés dans le cadre du processus d'intégration. Une plateforme d'e-learning offrant une formation au Code de conduite est accessible à plus de 6000 salariés possédant un ordinateur et une adresse email ; elle inclut une formation en matière des droits de l'homme. Les employés du Groupe dont le grade (jobgrade) est 28 et plus, soit environ 1700 personnes, font l'objet d'une évaluation annuelle de leurs connaissances du Code de conduite via la plateforme d'e-learning.

Les objectifs et indicateurs de suivi. Les objectifs sont formulés dans la Feuille de Route Développement Durable 2021 de Constellium.

- Santé-Sécurité. Réduire le taux de fréquence des accidents (Recordable Case Rate - RCR) de 10% chaque année depuis 2016 ; Pas plus de quatre blessures graves par an ; Être dans le premier quartile de l'industrie en termes de résultats de sécurité.
- Environnement. Réduire de 10 % les déchets de production enfouis, par rapport à 2015 ; 10% d'amélioration de l'efficacité énergétique, par rapport à 2015 ; Réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 de 25% en 2025, par rapport au scénario de référence 2015 ; Augmenter le taux de recyclage des canettes de boissons (atteindre le taux de 80% en Europe).
- Droits de l'homme et libertés fondamentales. Les objectifs et les indicateurs de suivi associés du Groupe en matière de diversité seront annoncés au cours du printemps 2022. Les efforts en matière de diversité ethnique sont faits dans les pays où cela est légal et soutenu par les autorités (ex : USA). En France, l'index d'égalité professionnelle hommes - femmes est calculé sur les sites soumis à cette obligation légale.
- Certifications ASI (Aluminium Stewardship Initiative). Augmenter le nombre des sites certifiés ASI.
- Certifications ISO. Augmenter le nombre de sites certifiés ISO14001 et ISO45001.

Concernant la chaîne d'approvisionnement

Les politiques. Le Groupe a mis en place une politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement (*Responsible Supply Chain Management Policy*) en mai 2018. Elle contient les dispositions applicables à la chaîne d'approvisionnement et inclut notamment la nécessité pour les fournisseurs d'être en conformité avec les lois applicables telles que la loi relative à l'esclavage moderne (*Modern Slavery Act*) (Royaume-Uni) et la loi relative au devoir de vigilance (France). La majeure partie des achats du Groupe est centralisée. Il s'agit notamment de l'approvisionnement en métaux et alliages et en énergie, de certains investissements, de certaines fournitures spécifiques (verniss et réfractaires), de fournitures de main d'œuvre et de prestations intellectuelles. Une partie minoritaire des achats est décentralisée et réalisée directement par les sites opérationnels. Enfin, par exception, une partie des achats de métal concernant quelques cas particuliers est gérée à Dëcïn, République Tchèque (certains métaux/billettes) et à Singen, Allemagne (certains profilés externes).

Les plans d'actions. La maîtrise des risques associés à la chaîne d'approvisionnement fait l'objet d'une série de mesures différenciées, proportionnées au niveau de risque.

- Code de conduite du fournisseur. Tous nos fournisseurs, en ce compris les consultants, prestataires et agents, doivent respecter le Code de conduite du fournisseur de Constellium. Nous nous efforçons de faire en sorte que tous nos fournisseurs sous contrat signent notre Code de conduite du fournisseur. Le Code prévoit la mise en place éventuelle d'audit par Constellium ou un tiers mandaté par celui-ci visant à s'assurer du respect des dispositions du Code par le fournisseur.
- Clauses contractuelles. Des clauses relatives au respect du Code de conduite du fournisseur sont le cas échéant intégrées dans les conditions générales d'achat ou dans les contrats.
- Les fournisseurs clés sont invités à compléter le processus d'évaluation via la plateforme EcoVadis et le cas échéant invités à mettre en œuvre des actions correctives en conséquence.
- Les fournisseurs considérés comme étant les plus à risque font l'objet d'audits sur site via un tiers indépendant habilité (Intertek ou autre).
- La certification ASI pour nos contrats d'achats d'aluminium est en cours de déploiement.

Les objectifs et indicateurs de suivi. Deux objectifs sont fixés dans la Feuille de Route Développement Durable 2021 de Constellium : évaluer les performances de développement durable des fournisseurs clés ou à risque pour atteindre, via cette évaluation, 70% des dépenses annuelles du Groupe ; s'assurer que tous les fournisseurs sous contrat signent le Code de conduite du fournisseur. Afin de suivre la mise en œuvre de ces objectifs, les indicateurs suivants sont mis en place et suivis :

- Pourcentage des dépenses annuelles du Groupe pour lequel les fournisseurs sont évalués quant à leurs performances de développement durable.
- Pourcentage de fournisseurs clés ou à risque ayant signé le Code de conduite du fournisseur.

+ télécharger les chartes, les politiques et les codes de conduite sur le site internet : <https://www.constellium.com/about-constellium/governance> et <https://www.constellium.com/sustainability/downloads>

2.13.8 Mécanismes d'alerte

Une politique de signalement d'actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles ou d'irrégularités est établie et plusieurs dispositifs de signalement sont en place, notamment : le signalement à la hiérarchie, le signalement au médiateur de

l'entreprise, le signalement via Hotline intégrité disponibles 7/7 j en 8 langues. Les signalements font l'objet d'une enquête et donnent lieu à une protection des lanceurs d'alertes à l'égard des salariés. Les signalements, les investigations menées et les dispositions prises font l'objet d'une revue trimestrielle par le Comité de Conformité (*Compliance Committee*).

+ sur la politique de signalement des actes répréhensibles (procédure d'alerte professionnelle) : <https://www.constellium.com/about-constellium/governance>

2.13.9 Suivi de mise en œuvre

Vous trouverez ci-dessous l'état de suivi, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (sauf lorsqu'une autre date ou période de référence est indiquée), des indicateurs de performance ayant trait aux thématiques qui relèvent du plan de vigilance et notamment des indicateurs de performance pertinents de notre Feuille de Route Développement Durable 2021.

En 2021, afin de prolonger les engagements de la Feuille de Route Développement Durable 2021, nous avons poursuivi le travail de définition d'une nouvelle stratégie en matière de développement durable, sous la supervision du Comité exécutif et du Conseil d'administration, pour la période 2022-2030. Ce projet a inclus la réflexion sur les thématiques environnementales, sociétales et de gouvernance (*ESG Environment, Social, Governance*), avec l'accent mis sur les sujets des émissions de gaz à effet de serre et du recyclage. Nous annoncerons notre nouvelle stratégie ESG et la feuille de route 2030 au printemps 2022.

Concernant les activités du Groupe

La mise en œuvre et résultats clés. Les indicateurs clés de performance (ICP) pertinents s'établissent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (sauf lorsqu'une autre date ou période de référence est indiquée), comme suit :

- Santé et sécurité. Taux de fréquence des accidents (Recordable Case Rate - RCR) : 1,85, soit une réduction de 44% vs 2016
- Environnement. Variation de l'intensité carbone de type 1 et 2 vs 2015 : -14%
- Environnement. Variation de l'efficacité énergétique vs 2015 : +2,4%
- Environnement. Variation de la quantité de déchets de production enfouis vs 2015 : -37%
- Environnement. Taux de recyclage de l'industrie des canettes de boissons en Europe en 2018 : 76%
- Droits humains et libertés fondamentales. Diversité : tous nos sites français ont calculé l'index d'égalité hommes-femmes et chacun a obtenu un résultat supérieur au minimum requis de 75/100, avec en tête notre siège parisien avec un résultat de 99/100
- Droits humains et libertés fondamentales. Pourcentage des employés dont le grade est 28 et plus, qui ont complété le module d'e-learning sur le Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise de Constellium (qui comprend la formation en matière des droits de l'homme) : 96%
- Certifications ISO : 93% de nos sites sont certifiés ISO14001 (environnement) et 95% de nos employés sont couverts par une certification OHSAS18001 ou ISO45001 (santé et sécurité au travail)

En 2021, nous avons travaillé sur la définition de nos objectifs en matière de diversité. Ils seront inclus dans notre nouvelle feuille de route ESG pour 2030.

Concernant la chaîne d'approvisionnement

La mise en œuvre et résultats clés. Les indicateurs clés de performance (ICP) pertinents s'établissent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

- Pourcentage de fournisseurs clés ou à risque ayant signé le Code de conduite du fournisseur : 88%
- Pourcentage des dépenses annuelles du Groupe pour lequel les fournisseurs sont évalués quant à leurs performances de développement durable : 62% (vs l'objectif de 70%)

Nous poursuivons notre travail visant un objectif d'amélioration de notre politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement afin notamment de préciser notre cartographie des risques, renforcer la vigilance concernant les fournisseurs et d'adapter la mise en place et le suivi de l'organisation des achats.

+ sur les indicateurs et les résultats : le rapport A&DD 2021, page 44

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-37, alinéa 6 du Code de commerce, cette section 3 du présent rapport de gestion contient le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés

Les mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Directeur Général de Constellium SE durant l'exercice 2021 sont listés ci-dessous :

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2021)
Evans, Richard	Président du Conseil d'administration	CGI Group, Inc.	Administrateur non-exécutif et membre du Comité d'audit (fin en 2021)
Germain, Jean-Marc	Administrateur et Directeur Général	Graftech International Ltd.	Administrateur non-exécutif
Brandjes, Michiel	Administrateur	N/A	N/A
Brooks, Martha	Administrateur	Bombardier Inc.	Administrateur et membre du Comité d'Audit (fin en 2021)
		Jabil Circuit Inc.	Administrateur et membre du Comité des Nominations et de Gouvernance
		CARE Entreprises Inc.	Administrateur et, jusqu'en 2021, Co-Président du Conseil d'administration
		The Volvo Group (AB Volvo)	Administrateur
Frachet, Stéphanie	Administrateur	Bpifrance Investissement	Directeur Général et membre du Comité Exécutif du Développement Bpifrance
		Eutelsat Communications (SA), Valeo (SE), Sulo, Sabena Technics	Administrateur (Représentant de Bpifrance)
		Paprec	Censeur
		Diot Siaci	Censeur
Ormerod, John	Administrateur	Slate Cheese Limited	Administrateur
Paschke, Werner	Administrateur	N/A	N/A
Walker, Lori	Administrateur	Southwire Company, LLC	Président du Comité d'audit, Membre du Comité des Ressources Humaines
		Compass Minerals International, Inc.	Membre du Comité d'Audit et des Rémunérations, Président du Comité d'Audit
		Hayward Industries	Administrateur et Président du Comité d'Audit

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2021)
Boccon-Gibod, Isabelle	Administrateur	Arkema S.A.	Administrateur non-exécutif (représentant <i>Fonds Stratégique de Participations</i>)
		Legrand S.A.	Administrateur non-exécutif et member du Comité d'Audit et du Comité de Stratégie et de Responsabilité Sociale
		Gaztransport & Technigaz SA	Administrateur non-exécutif et membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et de Rémunération
		Paprec (SA)	Administrateur non-exécutif
		Arc Holdings	Administrateur non-exécutif, Président du Comité d'Audit et de Risques, membre du Comité des Nominations et de Rémunération
		SilMach (SA)	Administrateur non-exécutif (fin en juillet 2021)
		Demeter	Président
		Observatoire Conseil	Président
Browne, Christine	Administrateur	Norwegian Air Shuttle ASA	Administrateur non-exécutif
		Vistry Group PLC	Administrateur non-exécutif, membre des Comités d'Audit, de Rémunération et des Nominations
Deslarzes, Jean-Christophe	Administrateur	Adecco Group AG	Administrateur et Président du Conseil d'administration
		ABB India Limited	Président du Conseil d'administration (fin en 2021)

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2021)
Puig, Jean-Philippe	Administrateur	Avril	Gérant
		Agro Invest	Membre et Président du Conseil de surveillance (représentant Avril SCA)
		Avril Industrie	Président
		Avril PA	Président
		Avril Partenaires	Président et membre du Comité de surveillance
		Avril Pole Animal	Président et Administrateur
		Avril Pole Vegetal	Président et Administrateur
		CapAgro	Membre et Président du Conseil de surveillance (représentant Avril SCA)
		CEVA Santé animale (SA)	Administrateur représentant Avril SCA
		Financière Senior Cinqus	Administrateur
		Lesieur Cristal	Administrateur, Président du Comité des Ressources Humaines, Membre du Comité Stratégique
		Matines	Administrateur
		Oleoliv'	Administrateur
		Oleon NV	Président et Administrateur
		Oleosud	Président et Administrateur
		Saipol	Administrateur
Semagri	Membre du Comité de Direction		
Sofiproteol (SA)	Directeur Général		
Sofiproteol Capital	Directeur Général		
Terres de Communication	Administrateur		
Verdier, Jean-François	Administrateur salarié	N/A	N/A
Weiler, Wiebke	Administrateur salarié	N/A	N/A

Conformément aux lignes directrices en matière d'actionnariat ("*Share-Ownership Guidelines*", "SOGs") de la Société (introduites en 2018) et au droit français, la valeur du niveau de participation au capital de la Société du Directeur Général a été fixée à 400% de sa rémunération de base annuelle, et il a cinq ans pour atteindre ce pourcentage. Jusqu'à ce que ce seuil soit atteint, le Directeur Général doit conserver 75% de 50% des actions qui lui sont définitivement attribuées (en tenant compte du fait qu'il pourrait être nécessaire de vendre certaines actions au moment de l'attribution définitive afin de payer les impôts qui pourraient être dus en ce moment).

3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée

A notre connaissance, aucune convention, autre que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été conclue au cours de l'exercice 2021, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un administrateur, le Directeur Général, ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de Constellium SE et, d'autre part, une société contrôlée par Constellium SE au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration

L'Annexe 3 contient un tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration ainsi que de l'utilisation qui a été faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021.

ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

(article R.225-102 du Code de Commerce)

IMPORTANT: A la suite du transfert du siège social de la Société des Pays-Bas vers la France effectif le 12 décembre 2019, les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 étaient les premiers comptes de la Société en tant que société française, préparés suivant les principes comptables français ("French GAAP"). Le tableau ci-dessous récapitule (i) les données pour l'exercice 2019, 2020 et 2021, exprimées en French GAAP, et (ii) les données au titre des exercices 2017 et 2018, exprimées selon les normes comptables internationales ("IFRS").

AGGREGATS	EXERCICES				
	2017 (IFRS)	2018 (IFRS)	2019 (FRENCH GAAP)	2020 (FRENCH GAAP)	2021 (FRENCH GAAP)
<u>Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)</u>					
Capital social	2 690	2 720	2 757	2 799	2 833
Nombre des actions ordinaires émises ⁽¹⁾	134 510 623	135 999 394	137 867 418	139 962 672	141 677 366
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
<u>Résultat global des opérations effectives (en milliers d'euros)</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 203	2 858	3 096	2 863	23 168
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(47 422)	14 154	5 846	11 261	(18 107)
Impôt sur les bénéfices	133	24 260	56 155	12 556	31 223
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(69 857)	86 566	55 639	17 507	(3 112)
Résultat distribué	—	—	—	—	—
<u>Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)</u>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0,35)	0,67	0,44	0,17	0,09
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(0,52)	0,64	0,4	0,13	(0,02)
Dividende versé à chaque action	—	—	—	—	—
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice ⁽²⁾	0,83	5	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	382	2 213	2 107	1 767	2 411
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc) (en milliers d'euros)	476	907	846	1 126	1 493

⁽¹⁾ Le 3 novembre 2017, la Société (à l'époque Constellium N.V.) a émis 28 750 000 actions ordinaires de catégorie A à 11\$ par action. Constellium a utilisé le produit de l'augmentation de capital ainsi qu'une partie de sa trésorerie disponible pour procéder à un remboursement de certains de ses Emprunts Obligataires Senior.

⁽²⁾ Les salariés sont ceux employés par la Société en France (jusqu'au 12 décembre 2019 via son Etablissement en France).

ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLE D. 441-6 DU CODE DE COMMERCE)												
Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6, I)												
en €	FOURNISSEURS						CLIENTS					
	Article D. 441-6, I, 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6, I, 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>0 jour factures non échues (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues	<i>0 jour factures non échues (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	6						-					-
Montant total des factures concernées (TTC)	295 800			15 839			-					-
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	1,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0%	0	0	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - articles L. 441-10 et suivants du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	cocher la bonne case - Délais contractuels : <input checked="" type="checkbox"/>						- Délais légaux : <input checked="" type="checkbox"/>					
							- Délais contractuels : <input checked="" type="checkbox"/>					
							- Délais légaux : <input checked="" type="checkbox"/>					

ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'Assemblée générale	Validité de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond Global¹	Utilisation au cours de l'exercice 2021
Attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, en vertu du <i>2013 Equity Incentive Plan</i> (7^e résolution)	25 novembre 2019	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022)	10% du capital social de la Société	—	A hauteur d'un maximum de 522.909 actions ⁶
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ² (8^e résolution)	25 novembre 2019	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022) <i>(remplacée par la délégation dans la 14^e résolution du 11 mai 2021)</i>	1.378.674,18 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)	1.378.674,18 euros	Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public ² (9^e résolution)	25 novembre 2019	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022) <i>(remplacée par la délégation dans la 15^e résolution du 11 mai 2021)</i>	1.378.674,18 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés ² (10^e résolution)	25 novembre 2019	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022) <i>(remplacée par la délégation dans la 16^e résolution du 11 mai 2021)</i>	275.734,84 euros (actions) (soit 10% du capital social à la date de l'Assemblée générale) ³ 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L.225-135-1 du Code de commerce ² (11^e résolution)	25 novembre 2019	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022) <i>(remplacée par la délégation dans la 17^e résolution du 11 mai 2021)</i>	15% du montant de l'émission initiale		Néant
Emissions des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société (8^e résolution)	29 juin 2020	12 mois (jusqu'au 28 juin 2021)	1.378.674,18 euros (soit 49,99% du capital social à la date de l'Assemblée générale) ⁴		Néant
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise (9^e résolution)	29 juin 2020	26 mois (jusqu'au 24 janvier 2022) <i>(remplacée par la délégation dans la 18^e résolution du 11 mai 2021)</i>	27.579,22 euros (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'Assemblée générale	Validité de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond Global ¹	Utilisation au cours de l'exercice 2021
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ² (14^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	1.399.833,46 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)	1.399.833,46 euros	Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public ² (15^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	1.399.833,46 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés ² (16^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	559.933,38 euros (actions) (soit 20% du capital social à la date de l'Assemblée générale) ⁵ 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce ² (17^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	15% du montant de l'émission initiale		Néant
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise (18^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	27.996,66 euros (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant
Attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, en vertu du <i>2013 Equity Incentive Plan</i> (19^e résolution)	11 mai 2021	38 mois (jusqu'au 10 juillet 2024)	136.000 euros		—

1 Le montant nominal maximum global (le « Plafond Global ») des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 8e à 11e résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2019 et des 8e et 9e résolutions de l'Assemblée générale annuelle du 29 juin 2020 ne pourra être supérieur à 1.378.674,18 euros. Le Plafond Global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 14e à 18e résolutions de l'Assemblée générale annuelle du 11 mai 2021 est de 1.399.833,46 euros.

2 En cas de dépôt par un tiers d'une offre publique, le Conseil d'administration ne pourra pas pendant la période d'offre mettre en œuvre la délégation sauf autorisation préalable par l'Assemblée générale.

3 Le montant nominal maximal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le Plafond Global de 1.378.674,18 euros et sur le plafond de 1.378.674,18 euros visé par la 9e résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2019.

4 Le Conseil d'administration a décidé, qu'en cas de vote des actionnaires en faveur de la 8e résolution de l'Assemblée générale annuelle du 29 juin 2020, des émissions des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société seraient en tout cas limitées à 40% du capital social pour une période de 12 mois.

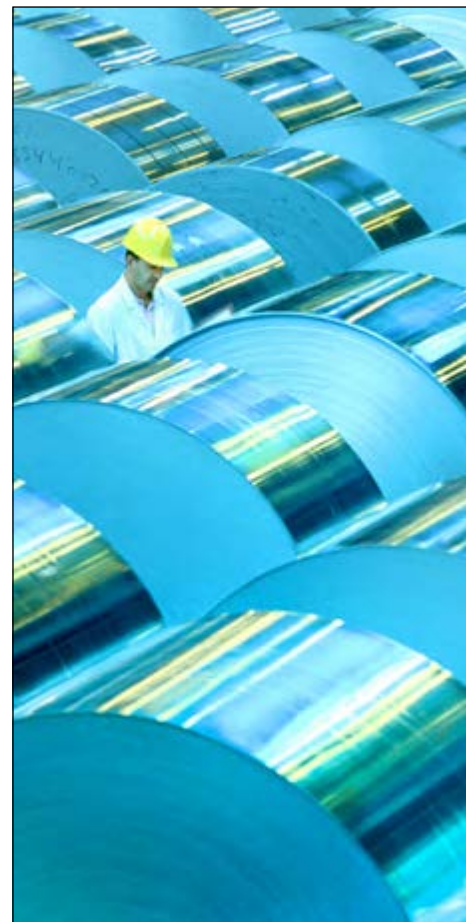
5 Le montant nominal maximal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le Plafond Global de 1.399.833,46 euros et sur le plafond de 1.399.833,46 d'euros visé par la 15e résolution de l'Assemblée générale annuelle du 11 mai 2021.

6 Conformément aux autorisations des actionnaires en date du 25 novembre 2019 et du 11 mai 2021, le Conseil d'administration du 11 mai 2021 a autorisé l'attribution de 534.499 RSUs et 614.555 PSUs correspondant l'attribution gratuite d'un maximum de 1.763.609 actions de la Société existantes ou à émettre à un certain nombre de mandataires sociaux dirigeants et salariés de la Société et de ses filiales.

ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière

Cette Annexe 4 comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport d'activité et de développement durable 2021 (le "Rapport A&DD"). La table de correspondance ci-dessous indique les sections du Rapport A&DD qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la déclaration consolidée de performance extra-financière	Section du Rapport A&DD	Pages du Rapport A&DD
Modèle d'affaires du Groupe	Interview de Jean-Marc Germain, Directeur Général, Un leader mondial du secteur, Placer le développement durable au coeur de notre stratégie, Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium	6, 11, 12, 8-9
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités	Placer le développement durable au coeur de notre stratégie, Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium, Gouvernance, Rapport de développement durable, Performance en matière de développement durable	12, 8-9, 14, 37-68, 76-83
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Utiliser les analyses du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux, Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux, Stimuler le recyclage de l'aluminium	42, 46, 49
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Utiliser les analyses du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux, Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux, Stimuler le recyclage de l'aluminium	42, 46, 49
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Recruter, former et retenir les meilleurs talents	53
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Promouvoir la diversité des genres	55
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Recruter, former et retenir les meilleurs talents	53



Contribuer à l'économie circulaire de demain

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2021 INCLUANT
LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE



Contribuer à l'économie circulaire de demain

2021 en bref	p. 04
Interview de Jean-Marc Germain, Directeur Général	p. 06
Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium	p. 08
Nos divisions	p. 10
Un leader mondial du secteur	p. 11
Placer le développement durable au cœur de notre stratégie	p. 12
Nos valeurs	p. 13
Gouvernance	p. 14
Célébration des 10 ans de Constellium	p. 20
Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	p. 22
Excellence opérationnelle	p. 24

Rapport d'activité

Emballage	p. 28
Automobile	p. 30
Aéronautique	p. 32
Transport, Industrie et Défense	p. 34

Rapport de développement durable

Points forts de notre démarche de développement durable	p. 38
Évaluer les risques matériels liés au développement durable	p. 40
Utiliser l'analyse du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux	p. 42
Se tenir informés des changements réglementaires du marché	p. 43
Objectifs de durabilité	p. 44
Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux	p. 46
Stimuler le recyclage de l'aluminium	p. 49
Assurer la satisfaction du client	p. 51
Recruter, former et retenir les meilleurs talents	p. 53
Promouvoir la diversité des genres	p. 55
Nous investir au plus près de nos communautés	p. 57
Respecter les droits de l'homme	p. 59
Réduire nos déchets mis en décharge	p. 60
Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES	p. 61
Diminution des émissions atmosphériques et gestion de l'eau	p. 65
Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable	p. 66
Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative	p. 68

Rapport de performance

États financiers	p. 71
Performance en matière de développement durable	p. 76
Index du contenu GRI	p. 84
Adhésions	p. 92
Rapport de l'organisme tiers indépendant	p. 93

La déclaration de performance extra-financière de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 75) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité des informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et les mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant le guide professionnel de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

Ce rapport porte sur nos activités et nos actions de développement durable en 2021, et a été finalisé avant le déclenchement du conflit en Ukraine. Son contenu, et en particulier nos perspectives commerciales, nos prévisions financières, les tendances de nos marchés, ou nos initiatives en termes développement durable, n'intègre pas l'impact potentiel que cette crise pourrait avoir sur nos opérations.

The background is a vibrant lime green, scattered with numerous small, irregular pieces of aluminum metal shavings. In the center, there is a graphic consisting of three concentric white circles. Inside the innermost circle, the number '10' is written in a large, bold, lime green font, with the word 'Ans' in a smaller black font positioned to its right.

10
Ans

Il y a 10 ans, nous avons forgé Constellium à partir de l'ADN des pionniers de l'aluminium. En matière de développement durable, nous avons établi une feuille de route aux objectifs ambitieux, inspirés par les propriétés de ce métal léger, solide et recyclable à l'infini. Depuis, Constellium est devenu un leader du secteur, obtenant des résultats impressionnants à la fois du point de vue commercial et du point de vue de la durabilité. Alors que nous entrons dans notre deuxième décennie, notre mission reste la même : concevoir et fabriquer des alliages qui contribueront à l'économie circulaire de demain.

2021 en bref

Constellium est un leader industriel dans la conception, la production et le recyclage de produits et solutions en aluminium. Alors que nous venons de célébrer le 10^e anniversaire de la marque Constellium, notre histoire remonte à plus d'un siècle.

Léger, solide et recyclable à l'infini, l'aluminium est le métal de prédilection de la vie contemporaine, ses applications allant des canettes de boisson aux voyages spatiaux. En innovant constamment pour créer de la valeur pour nos clients, nous façonnons un avenir plus léger, plus sûr et plus durable pour tous.



Nous aidons les constructeurs automobiles à produire des véhicules plus légers, plus sûrs et plus efficaces, ainsi que des véhicules électriques à plus grande autonomie.

Constellium est fier d'être fournisseur du nouveau pick-up électrique Ford F-150 Lightning.



Nos plaques aérospatiales et nos solutions Airware[®] sont utilisées à la fois pour les avions et dans les programmes spatiaux.

La technologie Airware[®] soutient le programme d'exploration spatiale Artemis de la NASA.

135 M€

Flux de trésorerie disponible

581 M€

EBITDA¹ ajusté

3,4X

Dette nette/EBITDA ajusté

Nous fournissons des bobines d'aluminium pour la production de canettes de boisson.

Nous pouvons recycler l'équivalent de 32 milliards de canettes par an dans nos installations de Muscle Shoals (Alabama) et de Neuf-Brisach (France).



1. L'EBITDA ajusté est une mesure « non GAAP ». Pour un rapprochement de cette mesure avec le « résultat net », voir le Rapport 20-F.

Le développement durable est au cœur de notre activité. Nous nous engageons à construire une entreprise sûre, durable et socialement responsable. Cela signifie réduire nos émissions et nos déchets, assurer la sécurité et la diversité de notre personnel, soutenir nos communautés et adhérer à des principes de gouvernance responsable.

62 %

de nos dépenses annuelles auprès des fournisseurs ont été évaluées par des tiers indépendants



La sécurité est notre priorité absolue. Nos résultats en la matière sont parmi les meilleurs du secteur, et nous nous engageons à les améliorer en permanence.



Notre engagement en faveur du développement durable a été reconnu par plusieurs organisations indépendantes : nous avons obtenu la médaille de platine – la distinction la plus élevée – d'EcoVadis, la note AA de MSCI² et la note A du CDP dans la catégorie « Engagement des fournisseurs ».



37 %

Nous avons réduit nos déchets de production mis en décharge de 37 % par rapport à 2015

▲
Nous nous engageons à recruter et à fidéliser un vivier de talents qualifiés et diversifiés, en offrant à chacun la possibilité d'apprendre et de se développer.

2. L'utilisation par Constellium de toute donnée de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Constellium par MSCI. Les services et les données MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

« Malgré un environnement difficile, 2021 a été une année de croissance pour Constellium, grâce à la performance exceptionnelle de nos équipes, à une solide maîtrise des coûts et à notre programme d'excellence opérationnelle. »



Interview de Jean-Marc Germain, Directeur Général

En 2021, Constellium a célébré son 10^e anniversaire. Dix années de travail acharné, d'innovation et d'engagement, qui ont abouti à une croissance significative de notre Groupe. En une décennie, nous avons renforcé notre position de leader mondial du secteur, élargi notre portefeuille de clients et conquis de nouveaux marchés. Nous avons proposé des solutions toujours plus innovantes et responsables grâce à notre plateforme industrielle et de R&D intégrée, et au talent de nos collaborateurs. Nous sommes passés de 9 000 à 12 000 employés et nous avons également beaucoup investi pour passer de 22 à 27 sites de production. Nous nous efforçons constamment de promouvoir le recyclage, d'améliorer les processus de production, de développer des produits plus légers et de réduire notre empreinte environnementale.

Une année de performance opérationnelle exceptionnelle avec des résultats records


Malgré les défis et les incertitudes liés à la crise de la Covid-19, 2021 a été une année de croissance pour Constellium. Nous avons atteint un EBITDA ajusté record de 581 millions d'euros. Deux de nos divisions, Packaging and Automotive Rolled Products (P&ARP) et Automotive Structures and Industry (AS&I), ont enregistré des résultats exceptionnels, grâce à la forte demande du marché de l'emballage et du secteur industriel. La performance remarquable de nos équipes, la maîtrise des coûts et notre programme d'excellence opérationnelle, soutenus par notre initiative Horizon 22, nous ont permis de compenser les pressions inflationnistes croissantes, la faiblesse persistante de la demande aéronautique, les pénuries de semi-conducteurs dans l'automobile et d'autres défis liés à la chaîne d'approvisionnement.

Nous avons généré un flux solide de trésorerie disponible de 135 millions d'euros et réduit notre ratio d'endettement à 3,4x, que nous avons pour objectif de limiter à 2,5x. Nous avons tenu nos engagements dans un environnement difficile, et je suis très satisfait de la façon dont nos équipes sont restées focalisées sur la mise en œuvre de notre stratégie.

Progresser avec nos clients

Nous avons continué à travailler étroitement avec nos clients pour leur proposer les solutions les plus innovantes, les plus performantes et les plus respectueuses de l'environnement. Ensemble nous répondons à la demande de la société pour un avenir durable, en explorant toutes les possibilités offertes par l'aluminium, un métal léger mais résistant, entièrement et facilement recyclable.

Nous avons contribué au succès de nos clients, notamment au travers de modèles automobiles iconiques comme la Ford Bronco et l'Audi e-tron® GT. Nos solutions ont voyagé vers Mars avec la navette spatiale Orion. Les canettes en aluminium devenant le conditionnement préféré pour les boissons, nous avons également



**United Nations
Global Compact**

Engagement dans le Pacte mondial des Nations unies

Pour la 10^e année consécutive, nous soutenons les dix principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

OBJECTIFS 2022	
600-620 M€ EBITDA ajusté ¹	150 M€ Flux de trésorerie disponible

1. L'EBITDA ajusté est une mesure « non GAAP ». Pour un rapprochement de cette mesure avec le « résultat net », voir le Rapport 20-F.

conclu des accords stratégiques de long terme avec nos clients, ce qui reflète la valeur substantielle que nous apportons à ce marché en tant que fournisseur domestique majeur en Europe et aux États-Unis.

Valoriser nos employés

L'expertise, les compétences et l'engagement de nos 12 000 employés ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Ils ont une fois de plus démontré leur talent et leur implication en 2021. Notre première priorité sera toujours leur santé et leur sécurité. Nous restons vigilants, alors que la pandémie continue d'affecter nos communautés, et nous poursuivons nos initiatives clés en matière de sécurité, notamment notre programme de prévention des blessures graves et des décès (SIF), et notre programme de formation, dispensé à presque tous nos employés, « Prendre soin les uns des autres ». Nos résultats sont parmi les meilleurs du secteur : 2021 est la deuxième année consécutive où notre taux de fréquence d'accidents² enregistrés est inférieur à 1,9, et 12 de nos sites ont franchi le cap du million d'heures de travail sans accident enregistré.

Nous favorisons, par ailleurs, le développement de nos employés, tout en promouvant la diversité et l'inclusion. Nous avons développé un programme de mentorat pour nos employées femmes ainsi qu'une formation de leadership pour 500 de nos cadres de niveau intermédiaire qui met l'accent sur les compétences comportementales, afin de déployer une culture de management commune. Dans le même temps, nous avons mis en place des dispositifs pour recruter et fidéliser une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée, et pour initier une culture du travail sûre et inclusive.

Une nouvelle feuille de route pour la durabilité

Depuis 2012, nous publions chaque année notre rapport de développement durable. Je suis très fier de nos résultats en 2021, qui témoignent de notre engagement constant et des efforts remarquables de nos équipes. Nous avons atteint, ou sommes en passe d'atteindre, la plupart des objectifs que nous nous étions fixés.

En 2021, nous avons émis deux séries d'obligations liées à des objectifs de développement durable (« sustainability-linked bonds », ou « SLB ») –, une première dans l'industrie métallurgique. Un an plus tard, nous sommes en bonne voie pour atteindre les objectifs ambitieux qui leur sont associés en termes d'augmentation de notre capacité de recyclage et de réduction de l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre.

Nous nous préparons maintenant à annoncer notre stratégie et notre feuille de route environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour 2030. Au printemps 2022, nous fixerons de nouveaux objectifs et initiatives, notamment la réduction des émissions, l'augmentation du recyclage et la promotion de la diversité et de l'inclusion.

Constellium demain

Je suis très satisfait de ce que nous avons accompli au cours de cette dernière décennie, et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés jusqu'ici – nos employés talentueux, nos clients de longue date, et nos partenaires et communautés.

Bien sûr, ce qui compte maintenant, c'est ce que nous ferons ensuite. La sécurité, l'excellence, le leadership, l'innovation et la durabilité sont autant de priorités qui continueront à nous animer à mesure que nous grandirons et que nous façonnerons l'avenir de l'aluminium. Nous poursuivrons notre stratégie dans la même logique de gestion disciplinée de nos capitaux, de génération de flux de trésorerie disponible et de désendettement. Au printemps 2022, nous organisons une journée de présentation pour nos analystes financiers, la première depuis 2018. Je prévois d'y communiquer des projections financières à long terme et de détailler notre stratégie de durabilité 2030.

Je suis fier de l'entreprise que nous avons construite. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, je suis convaincu que le meilleur de Constellium est encore à venir.

2. Le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures entraînant une interruption de travail, de blessures occasionnant des restrictions au travail ou de blessures nécessitant des traitements médicaux par million d'heures travaillées.

Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium

01 Extraction, raffinage et électrolyse

Pour produire le métal non ferreux le plus utilisé au monde, la bauxite est raffinée en alumine, puis l'aluminium pur est extrait par le procédé d'électrolyse Hall-Héroult.

02 Fonderie, laminage et extrusion

D'autres métaux sont ajoutés à l'aluminium pour créer des alliages sur mesure. Ceux-ci sont débarrassés des oxydes et des gaz, puis coulés pour en faire des produits moulés, des lingots, des billettes ou des plaques. Les billettes sont transformées en produits extrudés, utilisés notamment dans la production de systèmes d'absorption de choc (Crash Management Systems). Les plaques sont laminées pour produire des tôles minces, des tôles fortes, ou des bobines qui seront ensuite utilisées pour la production de canettes, de capots de voiture et d'ailes d'avion, entre autres.

03 Conception et fabrication de produits

Les ingénieurs et les chercheurs travaillant dans nos centres de recherche de renommée mondiale – centre de R&D C-TEC (France), Plymouth (États-Unis) et université Brunel (Royaume-Uni) – collaborent étroitement avec nos clients afin d'élaborer, de produire et de mettre en œuvre des solutions en aluminium, innovantes et durables, qui contribueront à améliorer le monde qui nous entoure.

04 Produits finis

Nous entretenons des relations de longue date avec des clients de divers secteurs, principalement ceux de l'aéronautique et du spatial, de l'emballage et de l'automobile. Les produits et solutions que nous leur fournissons permettent d'améliorer les caractéristiques de résistance, de durabilité, de légèreté et d'efficacité énergétique pour un large éventail d'applications.

06 Recyclage

Il est possible de recycler l'aluminium à l'infini et d'en tirer de nouveaux produits ayant les mêmes caractéristiques que ceux fabriqués à partir de métal primaire. Nous nous procurons des déchets d'aluminium à recycler à partir de trois sources : nos propres procédés de fabrication, ceux de nos clients et les produits en fin de vie. Nous recyclons ces déchets et travaillons étroitement avec les parties prenantes concernées afin d'améliorer le taux de recyclage de l'aluminium.




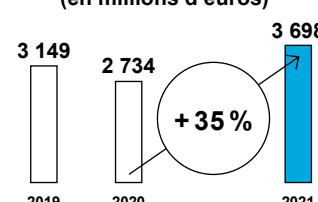
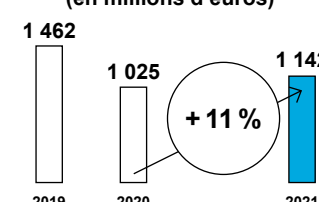
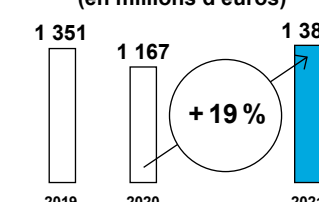
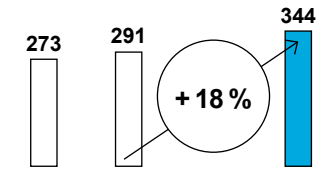
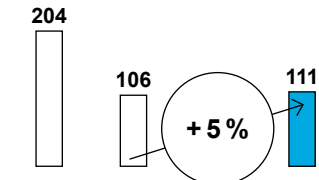
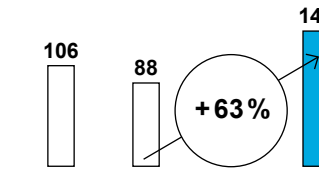
05 Collecte et tri

Le recyclage de l'aluminium est intéressant d'un point de vue économique et environnemental. Nous avons mis en place des processus rigoureux pour collecter et trier les déchets produits dans nos propres installations et celles de nos clients. Des systèmes de collecte et de tri efficaces sont essentiels pour assurer le recyclage de déchets en fin de vie.

Notre contribution à la chaîne de valeur de l'aluminium est indiquée en blanc



Nos divisions

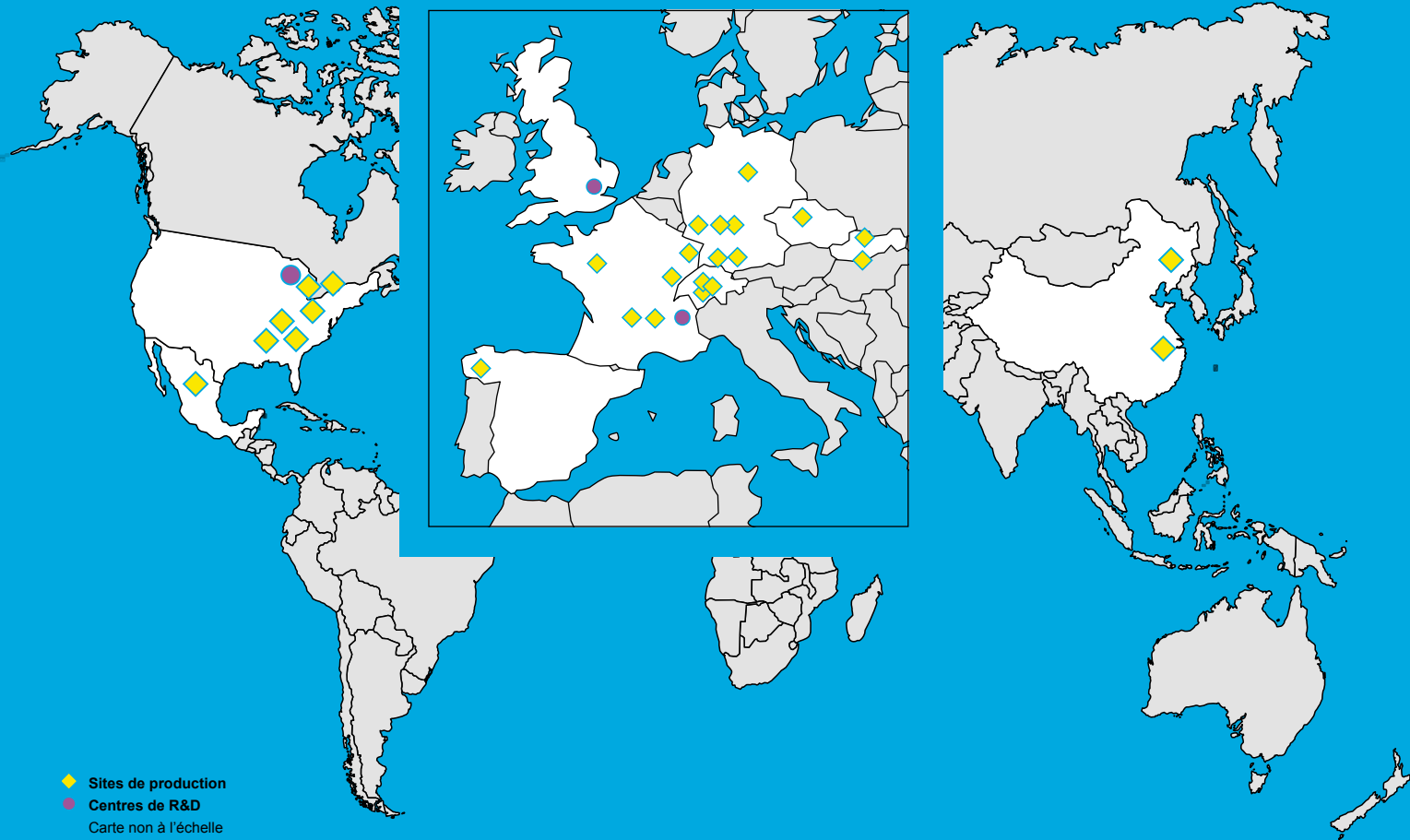
Packaging and Automotive Rolled Products	Aerospace and Transportation	Automotive Structures and Industry																								
																										
<p>La division produit des tôles et des bobines d'aluminium pour des applications d'emballage (canettes de boisson et boîtes de conserve, bouchons, feuilles d'aluminium, cosmétiques), des produits spécialisés (surfaces fonctionnelles et produits industriels), ainsi que des solutions pour l'automobile, notamment des tôles de carrosserie. Cette division recycle également les produits en fin de vie, tels que les canettes de boisson usagées.</p>	<p>La division produit des alliages d'aluminium technologiquement avancés, destinés à de nombreuses applications à l'échelle mondiale dans les secteurs de l'aérospatial, des transports, de l'industrie et de la défense. Cette division offre une large gamme de produits, notamment des plaques, feuilles, extrusions et moulages de précision au sable. Elle fournit également des solutions sur mesure et des services à valeur ajoutée à ses clients, tels que le pré-usinage et le recyclage de leurs déchets.</p>	<p>La division produit des solutions avancées pour l'industrie mondiale de l'automobile, notamment des systèmes d'absorption d'énergie (Crash Management Systems), des composants structurels, des boîtiers de batterie et d'autres pièces et profilés de sécurité. Cette division produit également une large gamme d'extrusions en alliages durs et doux, ainsi que de grands profilés pour le transport routier et ferroviaire, l'énergie et d'autres applications industrielles.</p>																								
<p>Chiffre d'affaires (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>3 149</td></tr> <tr><td>2020</td><td>2 734</td></tr> <tr><td>2021</td><td>3 698</td></tr> </table>	Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2019	3 149	2020	2 734	2021	3 698	<p>Chiffre d'affaires (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>1 462</td></tr> <tr><td>2020</td><td>1 025</td></tr> <tr><td>2021</td><td>1 142</td></tr> </table>	Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2019	1 462	2020	1 025	2021	1 142	<p>Chiffre d'affaires (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>1 351</td></tr> <tr><td>2020</td><td>1 167</td></tr> <tr><td>2021</td><td>1 383</td></tr> </table>	Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2019	1 351	2020	1 167	2021	1 383
Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)																									
2019	3 149																									
2020	2 734																									
2021	3 698																									
Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)																									
2019	1 462																									
2020	1 025																									
2021	1 142																									
Année	Chiffre d'affaires (millions d'euros)																									
2019	1 351																									
2020	1 167																									
2021	1 383																									
<p>EBITDA¹ ajusté (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>EBITDA¹ ajusté (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>273</td></tr> <tr><td>2020</td><td>291</td></tr> <tr><td>2021</td><td>344</td></tr> </table>	Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)	2019	273	2020	291	2021	344	<p>EBITDA¹ ajusté (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>EBITDA¹ ajusté (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>204</td></tr> <tr><td>2020</td><td>106</td></tr> <tr><td>2021</td><td>111</td></tr> </table>	Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)	2019	204	2020	106	2021	111	<p>EBITDA¹ ajusté (en millions d'euros)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>EBITDA¹ ajusté (millions d'euros)</th></tr> <tr><td>2019</td><td>106</td></tr> <tr><td>2020</td><td>88</td></tr> <tr><td>2021</td><td>142</td></tr> </table>	Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)	2019	106	2020	88	2021	142
Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)																									
2019	273																									
2020	291																									
2021	344																									
Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)																									
2019	204																									
2020	106																									
2021	111																									
Année	EBITDA ¹ ajusté (millions d'euros)																									
2019	106																									
2020	88																									
2021	142																									

1. L'EBITDA ajusté est une mesure « non GAAP ». Pour un rapprochement de cette mesure avec le « résultat net », voir le Rapport 20-F.

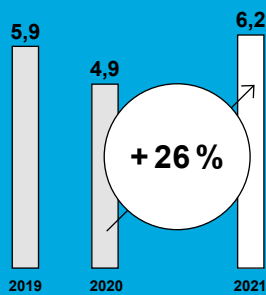
Un leader mondial du secteur

Monde

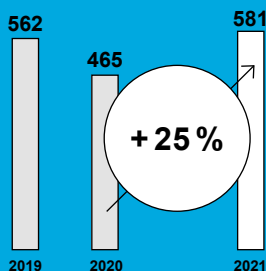
Europe



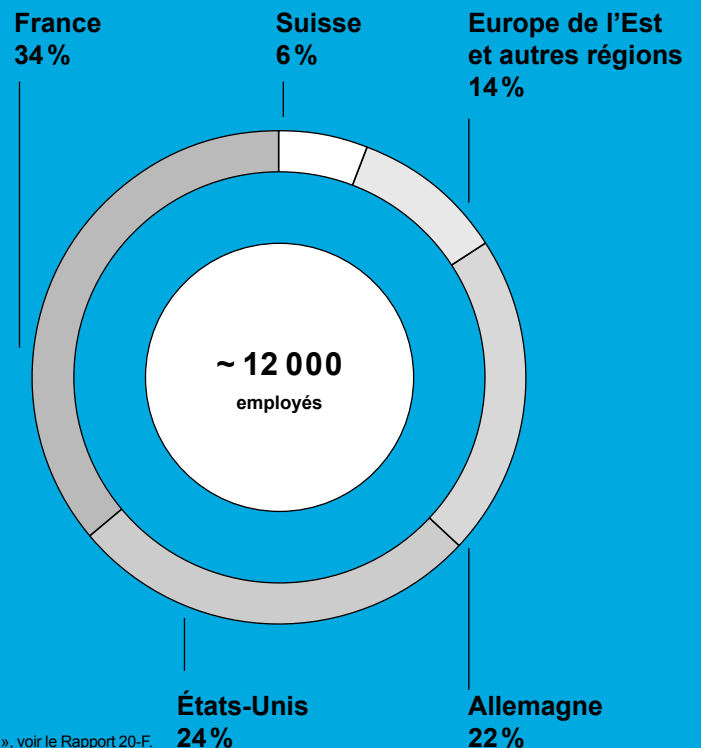
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)



EBITDA¹ ajusté (en millions d'euros)



Employés



1. L'EBITDA ajusté est une mesure « non GAAP ». Pour un rapprochement de cette mesure avec le « résultat net », voir le Rapport 20-F.

Placer le développement durable au cœur de notre stratégie



▲ *Nos collaborateurs sont parmi les meilleurs du secteur, et nous nous efforçons de leur offrir un environnement sûr et inclusif.*

En faisant du développement durable une partie intrinsèque de notre stratégie commerciale, nous sommes certains d'atteindre nos objectifs.

Nos six piliers stratégiques

Notre objectif est de devenir une entreprise durable, la plus sûre et la plus attractive de notre secteur. Cela signifie réduire nos émissions et nos déchets, investir dans notre personnel, soutenir nos communautés, adhérer à des principes de gouvernance vertueux, développer, fabriquer et promouvoir des produits durables au profit de nos clients et des consommateurs finaux, et créer de la valeur pour les actionnaires. Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré une stratégie centrée sur six principes fondamentaux :

1. Se concentrer sur les produits à haute valeur ajoutée et responsables

Nous nous concentrons sur nos trois marchés stratégiques – l'emballage, l'aéronautique et l'automobile –, où nous pouvons nous différencier grâce à une offre à haute valeur ajoutée. Nos

produits apportent, en effet, des avantages significatifs à nos clients dans de nombreux domaines tels que l'allègement, tout en contribuant à leur objectif de réduction des émissions de carbone. Nous entendons continuer à investir dans notre R&D et nos capacités technologiques et développer un portefeuille de produits durables à haute valeur ajoutée.

2. Renforcer les liens avec nos clients

Nous considérons nos relations avec nos clients comme des partenariats : nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour développer des solutions personnalisées, grâce à notre connaissance unique des propriétés de l'aluminium, à nos capacités technologiques et de R&D et à notre plateforme industrielle intégrée. Dans le monde entier, nos équipes s'attachent à renforcer les liens avec nos clients en leur fournissant des produits et des services de qualité supérieure et durables, et en travaillant sur des projets de co-développement.

3. Optimiser les marges et l'utilisation de nos actifs grâce à une gestion rigoureuse de notre portefeuille de produits

Nous cherchons à maximiser le rendement de nos installations afin d'augmenter le nombre de tonnes par heure-machine et la rentabilité par heure-machine. Pour y parvenir, nous nous concentrons rigoureusement sur les produits que nous choisissons de fabriquer et nous optimisons les flux de ces produits dans nos installations. Nous allons continuer à augmenter nos activités de recyclage, ce qui nous permettra d'obtenir des produits plus responsables, plus durables et plus rentables.

4. Contrôler strictement les coûts, nous améliorer en permanence et gérer nos ressources de manière responsable

Il existe de vraies opportunités pour réduire nos coûts de fonctionnement et pour améliorer nos opérations : des affectations optimisées des capitaux, des démarches d'excellence en matière de fabrication, des programmes de gestion des métaux (en augmentant notamment l'utilisation de métal recyclé) ainsi que d'autres initiatives pour une gestion responsable de nos ressources (en réduisant au minimum la consommation d'énergie et d'eau) et de nos déchets.

5. Gérer le capital d'une manière disciplinée et accroître la flexibilité financière

Nous avons investi dans un certain nombre de projets de croissance qui augmentent et améliorent nos capacités de production, notre offre de produits et qui répondent à nos objectifs de durabilité. Nous faisons en sorte qu'ils contribuent à nos bénéfices, à nos capacités de production et à notre profil d'entreprise. Par ailleurs, nous nous efforçons d'accroître notre flexibilité financière pour

réduire notre dette et atteindre notre objectif à long terme : investir dans notre personnel et nos activités, et jouer notre rôle dans la lutte contre le changement climatique.

6. S’engager envers notre personnel et nos communautés

Nous pensons que nos collaborateurs sont parmi les meilleurs de l’industrie ; leurs talents sont un atout concurrentiel qui nous permet d’être un leader dans notre secteur. Nous nous efforçons donc de promouvoir un environnement sûr et inclusif où chacun est apprécié, peut contribuer et s’épanouir. Enfin, nous nous mobilisons pour être un acteur socialement responsable au sein de nos communautés.







Le développement durable est essentiel

Le développement durable fait partie intégrante de ces six piliers. Notre politique *ESS EN TÊTE* couvre la sécurité, l’engagement de notre personnel et la réduction de l’impact de nos activités. Ainsi, nous sélectionnons stratégiquement des marchés où l’aluminium apporte des avantages environnementaux significatifs. Le leadership de nos produits exige d’être vertueux en matière environnementale, y compris à travers le recyclage des métaux. L’excellence du service au client signifie également la satisfaction

de ses préoccupations en matière de développement durable. En évaluant les risques et les opportunités de développement durable inhérents à nos investissements, nous optimisons nos marges et l’utilisation de nos actifs. Notre engagement envers notre personnel et nos communautés se reflète dans nos programmes de sécurité et de formation, notre programme de diversité et d’inclusion, et dans nos projets associatifs. Enfin, nos efforts en termes de gestion disciplinée du capital et de création de valeur pour les actionnaires nous permettent de générer les rendements et les flux de trésorerie nécessaires pour assurer un avenir prometteur à notre société, à nos employés et à nos communautés.

La stratégie de développement durable de Constellium concerne également notre chaîne d’approvisionnement. C’est pourquoi nous sommes l’un des membres fondateurs de l’Aluminium Stewardship Initiative (ASI), une organisation mondiale multipartite et à but non lucratif, chargée de l’établissement des normes et de la certification. Suivant une approche basée sur l’ensemble de la chaîne de valeur, l’ASI œuvre pour une production, un approvisionnement et une gestion responsables de l’aluminium. Pour en savoir plus sur notre soutien à l’ASI, voir page 68.

Nos valeurs

 <p>SÉCURITÉ</p>	 <p>RESPECT</p>	 <p>CONFIANCE</p>
<p>La sécurité est la responsabilité de chacun, quel que soit son rôle. Nous améliorons constamment nos pratiques de sécurité et formons nos employés à toujours suivre les instructions et les règles de sécurité, et à prendre la parole chaque fois qu’ils constatent un comportement dangereux.</p>	<p>Le respect est à la base de toute relation. Nous respectons et valorisons la diversité de tous nos collaborateurs et nous leur assurons un traitement équitable.</p>	<p>Notre approche du business repose sur la confiance. Cela implique de créer un environnement où chacun peut partager son opinion et collaborer efficacement.</p>
 <p>TRANSPARENCE</p>	 <p>COLLABORATION</p>	 <p>AUTONOMIE</p>
<p>Nous veillons à ce que tous les collaborateurs disposent de l’information nécessaire pour faire leur travail et nous communiquons ouvertement et clairement avec nos clients et les autres parties prenantes.</p>	<p>Nous travaillons ensemble, et avec nos clients et les parties prenantes, pour déceler et régler les problèmes, ainsi que pour apporter de nouvelles idées et perspectives.</p>	<p>Nous faisons confiance aux employés, à tous les niveaux, et leur donnons les moyens de prendre des décisions et d’en être responsables.</p>

Gouvernance



▲ Stéphane Corre, Directeur de l'usine d'Issoire, reçoit Jean-Philippe Puig, membre du conseil d'administration.

Indépendance des administrateurs

Nous avons fait le choix d'un modèle de gouvernance dans lequel la direction de l'entreprise est assurée par le conseil d'administration, composé d'un administrateur exécutif et d'administrateurs non exécutifs (chacun d'entre eux étant ci-après dénommé « administrateur »). En droit français, les sociétés françaises dont les actions ne sont pas cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne ne sont pas tenues de respecter un ratio d'administrateurs indépendants ; en la matière, nous nous en remettons donc aux exigences de la Bourse de New York (New York Stock Exchange – NYSE). Celle-ci ne nous impose pas non plus, en tant qu'émetteur privé étranger, d'intégrer des administrateurs indépendants au sein de notre conseil, si notre comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants.

Toutefois, notre conseil d'administration a estimé qu'au regard des normes actuelles de cotation à la Bourse de New York en matière d'indépendance, et en tenant compte des normes applicables aux comités, au 31 décembre 2021, Mmes Boccon-Gibod, Brooks, Browne, Frachet, Walker et MM. Evans, Brandjes, Deslarzes, Ormerod, Paschke et Puig sont considérés comme des administrateurs indépendants. Toujours selon ces normes, M. Germain n'est pas considéré comme indépendant puisqu'il est le Directeur Général de la société.

Au 1^{er} décembre 2021, notre conseil d'administration comprend également deux administrateurs salariés, Mme Weiler et M. Verdier, qui ne sont pas considérés comme indépendants en raison de leur emploi par la société.

Réunions du conseil d'administration en 2021

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises en 2021. Au cours de ces réunions, il a examiné un certain nombre de sujets, parmi lesquels les rapports des comités, du Directeur Général (notamment sur l'environnement, la santé et la sécurité, les marchés et la concurrence), du Directeur Financier et du Directeur Juridique du Groupe ; l'examen et l'approbation des comptes annuels de 2020, du rapport de gestion 2020 et du dépôt du Rapport 20-F auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) ; l'arrêté de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ; les approbations de refinancement, de la rémunération des dirigeants et des attributions gratuites d'actions ; les rapports des divisions et sur la cybersécurité ; la revue de la stratégie du Groupe, de la R&D, du budget 2022 et du plan à long terme ; des rapports financiers et des résultats de l'autoévaluation du Conseil et de ses comités.

En outre, lors de l'élaboration de notre stratégie de développement durable pour 2030, il a été demandé au conseil d'administration d'examiner et d'approuver nos objectifs, plans d'action et indicateurs clés de performance.

Le nombre de réunions du conseil d'administration et de ses comités en 2021 est :

- Comité d'audit : 8
- Comité des ressources humaines : 6
- Comité des nominations et de gouvernance : 6
- Comité de sécurité et de développement durable (anciennement ESS) : 3

Gouvernance et responsabilité

Nos valeurs sont le fondement de notre entreprise et notre éthique est ancrée dans tous nos processus décisionnels et dans la manière dont nous menons nos activités. Par ailleurs, notre engagement en faveur du développement durable détermine nos interactions avec les parties prenantes, les communautés et au sein même de l'entreprise. Il est également au cœur de notre stratégie commerciale depuis une dizaine d'années. Constellium peut s'appuyer sur une gouvernance forte et engagée et un comité de conformité qui garantissent des processus de prise de décision et de reporting efficaces, indépendants et équilibrés, pour tenir ses engagements en matière de développement durable à tous les niveaux de l'entreprise.

Amélioration de la gouvernance du développement durable

Lors de la préparation de notre feuille de route 2030 sur le développement durable, nous avons décidé d'améliorer davantage notre modèle de gouvernance et de conformité. Cela a été proposé au conseil d'administration et approuvé lors de sa réunion de septembre 2021.

Au niveau du conseil d'administration, nous disposons d'un nouveau comité de sécurité et de développement durable, qui remplace l'ancien comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Présidé par Michiel Brandjes, il s'est réuni trois fois en 2021 et a joué un rôle important dans la définition de notre feuille de route 2030 en matière de développement durable. Entre-temps, les trois autres comités du conseil d'administration ont vu leur champ d'action élargi pour intégrer les différents aspects des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le comité exécutif continuera à examiner deux fois par an les progrès et la stratégie de la feuille de route pour le développement durable à l'horizon 2030, et organisera des réunions ad hoc pour discuter de sujets spécifiques, le cas échéant.

Nos organes de gouvernance interne couvrent l'ensemble des préoccupations ESG :

- **Le champ d'action du comité de divulgation** comprend la revue de la déclaration de performance extra-financière et du plan de vigilance de Constellium, outre la revue des rapports financiers.
- **Le champ d'action du comité industriel** est élargi pour couvrir le changement climatique (GES) et d'autres sujets environnementaux tels que les émissions atmosphériques, l'eau, les déchets et la biodiversité, en plus des sujets de sécurité et de santé.
- **Le comité de gestion des risques d'entreprise** inclut les risques liés aux sujets ESG dans ses évaluations.

« En changeant la dénomination de l'ancien comité ESS en comité de sécurité et de développement durable, nous avons souhaité consacrer l'extension de notre champ d'action, notamment en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Le programme de réduction des émissions de GES de Constellium sera certainement une composante essentielle de notre ambition ESG au cours de la prochaine décennie. »

Jean-Marc Germain, Directeur Général de Constellium

NOS COMITÉS¹

Comité d'audit	Comité des ressources humaines	Comité des nominations et de gouvernance	Comité de sécurité et de développement durable
<p>Composé de 5 administrateurs², il a tenu 8 réunions en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lori A. Walker (présidente) • Martha Brooks • Christine Browne • John Ormerod • Werner P. Paschke 	<p>Composé de 4 administrateurs, il a tenu 6 réunions en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Martha Brooks (présidente) • Richard B. Evans • Christine Browne • Jean-Christophe Deslarzes 	<p>Composé de 5 administrateurs, il a tenu 6 réunions en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Richard B. Evans (président) • Isabelle Boccon-Gibod • Michiel Brandjes • John Ormerod • Lori A. Walker 	<p>Composé de 4 administrateurs, il a tenu 3 réunions en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Michiel Brandjes (président) • Jean-Christophe Deslarzes • Stéphanie Frachet • Jean-Philippe Puig

1. Au 31 décembre 2021.

2. Conformément aux règles du New York Stock Exchange.

- **Le comité de conformité**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Juridique, supervise la formation et la communication relatives à notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise ainsi que le suivi, la conformité et l'application de ce dernier. Chaque trimestre, le comité examine les manquements signalés via la ligne téléphonique dédiée ou via d'autres canaux et remédie à chacun d'eux par des actions correctives dont il s'assure de la mise en œuvre effective. L'examen au cas par cas donne également l'occasion de mieux évaluer la pertinence de notre politique globale en matière d'atténuation des risques et de faire évoluer celle-ci. Les rapports trimestriels du comité de conformité au comité d'audit abordent toutes les questions importantes relatives à la politique de Constellium en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, de droits humains et de pratiques de travail, ainsi que les cas potentiels de corruption, de trafic d'influence ou de violation du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Au niveau opérationnel, nous avons supprimé le conseil du développement durable, qui était composé de représentants de tous les secteurs qui se réunissaient tous les trimestres et étaient garants de la bonne réalisation de nos objectifs 2021. Désormais, les directions fonctionnelles, nos unités commerciales et nos sites sont responsables de la mise en œuvre et du compte rendu des actions mises en place pour atteindre nos objectifs 2030. Les responsables de chaque fonction travailleront directement avec les sites et rendront compte aux comités dédiés au niveau du comité exécutif. L'équipe d'audit interne et de contrôle interne effectuera des audits ESG pour s'assurer que nous sommes sur la bonne voie. L'équipe Développement durable de l'entreprise se concentrera sur l'engagement des parties prenantes, le conseil sur la stratégie et les politiques, le suivi de la mise en œuvre, le reporting, la communication et la formation.

En décembre, le conseil d'administration a approuvé notre feuille de route 2030 en matière de développement durable, qui sera annoncée en avril 2022.

Nos politiques

Notre stratégie de développement durable est soutenue par les politiques de groupe suivantes, accessibles au public :

Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise

Notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise définit les normes de comportement que nous attendons de nos employés et régit les actions commerciales de Constellium. Le Code s'applique à tous les employés de Constellium et est conforme aux lois locales en vigueur. Le respect du Code est essentiel pour préserver et améliorer la réputation de notre société en tant qu'entreprise citoyenne responsable et, in fine, pour maximiser la création de valeur pour nos parties prenantes. Notre objectif est que 100 % des personnes concernées reçoivent chaque année la formation en ligne.

Charte de la durabilité

La charte énonce notre engagement envers les produits, les personnes, les opérations et la gouvernance.

Politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail

Notre politique en matière de droits de l'homme est alignée sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et sur la norme Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Elle s'applique à l'entreprise, à nos partenaires et à nos fournisseurs.

Politique environnement, santé et sécurité (politique ESS EN TÊTE)

Notre politique est définie par *ESS EN TÊTE*, le système de gestion ESS de Constellium. Ce système est décrit et documenté dans la politique et le manuel *ESS EN TÊTE* ainsi que dans les directives et les lignes directrices ESS de Constellium.

Politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et Code de conduite des fournisseurs

Notre politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et notre Code de conduite des fournisseurs sont conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies et s'appliquent à tous les fournisseurs, consultants, prestataires et agents de Constellium. Tous nos fournisseurs doivent signer notre Code de conduite des fournisseurs.

Politique de signalement des actes répréhensibles (procédure d'alerte professionnelle)

Cette politique favorise un environnement où les employés peuvent agir sans crainte de représailles en établissant des procédures visant à encourager le signalement des actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles, ou des irrégularités financières, comptables, bancaires ou d'audit au sein du Groupe, ainsi que des violations du Code de conduite. Pour faciliter ces signalements, nous avons mis en place une ligne externe dédiée dans tous les pays où nous sommes présents, et en différentes langues.

Diligence environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour les fusions et acquisitions (M&A), et pour les processus de fermeture, de démantèlement et de cession

Cette politique définit les principes d'intégration des risques et opportunités ESG dans notre processus de diligence raisonnable pour les fusions et acquisitions, les fermetures, les démantèlements et les cessions.

Politique en matière d'informations et d'opérations d'initiés

Nous disposons d'une politique d'informations et d'opérations d'initiés qui définit les restrictions applicables aux opérations sur les titres de Constellium et à l'utilisation d'informations privilégiées.

Communication et formation

Notre équipe de communication connaît bien nos défis, nos objectifs et nos réalisations en matière de développement durable. Elle aide l'entreprise à atteindre nos objectifs en impliquant nos employés et en communiquant à l'extérieur nos performances et nos progrès. Un des leviers majeurs en interne pour impliquer les collaborateurs est la formation au développement durable et à notre Code de conduite.



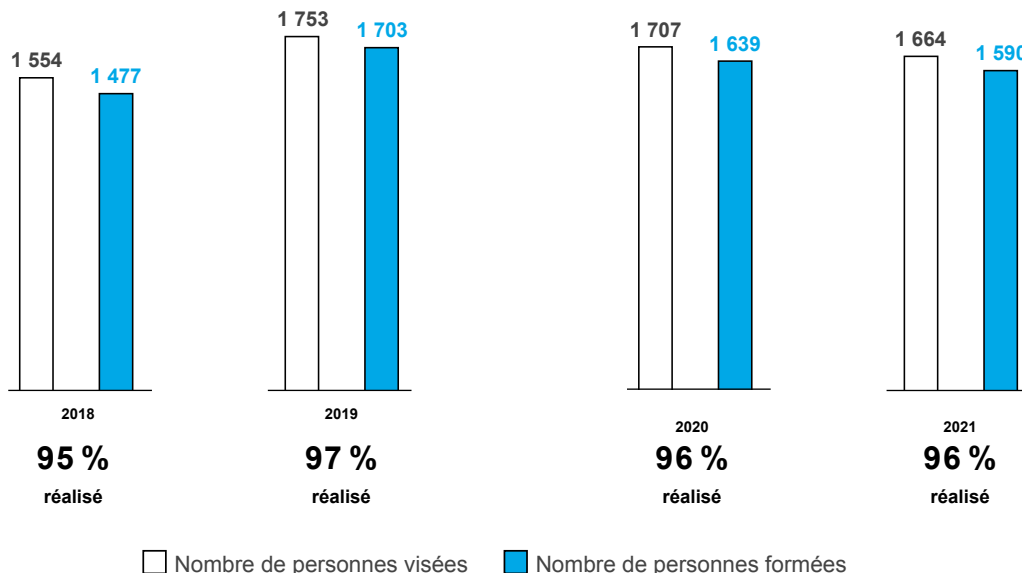
▲ Le conseil d'administration visite notre usine d'Issoire, en France.

Le module de formation en ligne sur le développement durable, que nous avons lancé en 2019, fait partie du programme d'accueil des nouvelles recrues et est accessible à tous les employés. En 2021, nous avons continué à proposer à nos équipes commerciales des formations virtuelles sur le développement durable, sur mesure et à la demande. Nous avons veillé à renforcer leurs connaissances sur des sujets spécifiques (gaz à effet de serre – GES, recyclage), afin qu'elles puissent répondre aux demandes et questions croissantes de nos clients.

Notre magazine interne, *LIVE*, diffusé auprès de tous nos salariés, couvre régulièrement les sujets liés au développement durable. En 2021 est parue l'interview d'un expert de Constellium, partageant les messages clés du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ainsi que des conseils pour aider chaque employé à agir contre le changement climatique.

Nous avons également créé un module de formation en ligne sur notre Code de conduite, afin de former chaque année tous nos employés qui y ont accès.

Formation au Code de conduite



Conseil d'administration

Le conseil d'administration est collectivement responsable de la gestion de la société, de la conduite générale des affaires et de sa structure de gouvernance. Les administrateurs non exécutifs supervisent et conseillent l'administrateur exécutif, qui est chargé de la gestion quotidienne de la société.



Richard B. Evans
Président
Président de notre conseil d'administration depuis décembre 2012 et membre de notre conseil d'administration depuis janvier 2011



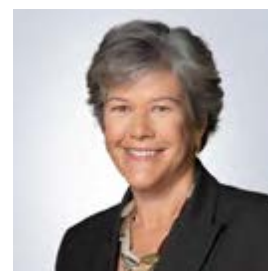
Jean-Marc Germain
Administrateur exécutif et Directeur Général
Administrateur exécutif de notre conseil d'administration depuis juin 2016 et Directeur Général depuis juillet 2016



Isabelle Boccon-Gibod
Administratrice non exécutive
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2021



Michiel Brandjes
Administrateur non exécutif
Membre de notre conseil d'administration depuis juin 2014



Martha Brooks
Administratrice non exécutive
Membre de notre conseil d'administration depuis juin 2016



Christine Browne
Administratrice non exécutive
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2021



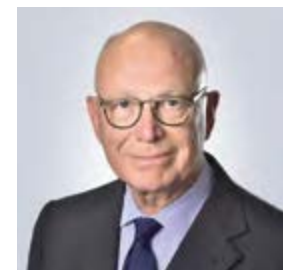
Jean-Christophe Deslarzes
Administrateur non exécutif
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2021



Stéphanie Frachet
Administratrice non exécutive
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2018



John Ormerod
Administrateur non exécutif
Membre de notre conseil d'administration depuis juin 2014



Werner P. Paschke
Administrateur non exécutif
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2013



Jean-Philippe Puig
Administrateur non exécutif
Membre de notre conseil d'administration depuis mai 2021



Jean-François Verdier
Administrateur salarié
Membre de notre conseil d'administration depuis décembre 2021



Lori A. Walker
Administratrice non exécutive
Membre de notre conseil d'administration depuis juin 2014



Wiebke Weiler
Administratrice salariée
Membre de notre conseil d'administration depuis décembre 2021

Comité exécutif

Le comité exécutif se concentre sur la stratégie, la gestion financière, le développement commercial, l'exécution des programmes, l'évolution organisationnelle et les politiques à l'échelle du Groupe.



Jean-Marc Germain
Directeur Général



Peter Matt
Vice-Président Exécutif
et Directeur Financier



Peter Basten
Président de la division
« Packaging and Automotive
Rolled Products »



Nicolas Brun
Vice-Président Senior,
Directeur des Affaires Publiques,
de la Communication et du
Développement Durable



Jack Clark
Vice-Président Senior et Conseiller
du Directeur Général



Philippe Hoffmann
Président de la division
« Automotive Structures and
Industry »



Ingrid Joerg
Présidente de la division
« Aerospace and Transportation »



Ryan Jurkovic
Vice-Président Senior, Directeur
des Ressources Humaines



Jeremy Leach
Vice-Président Senior,
Directeur Juridique



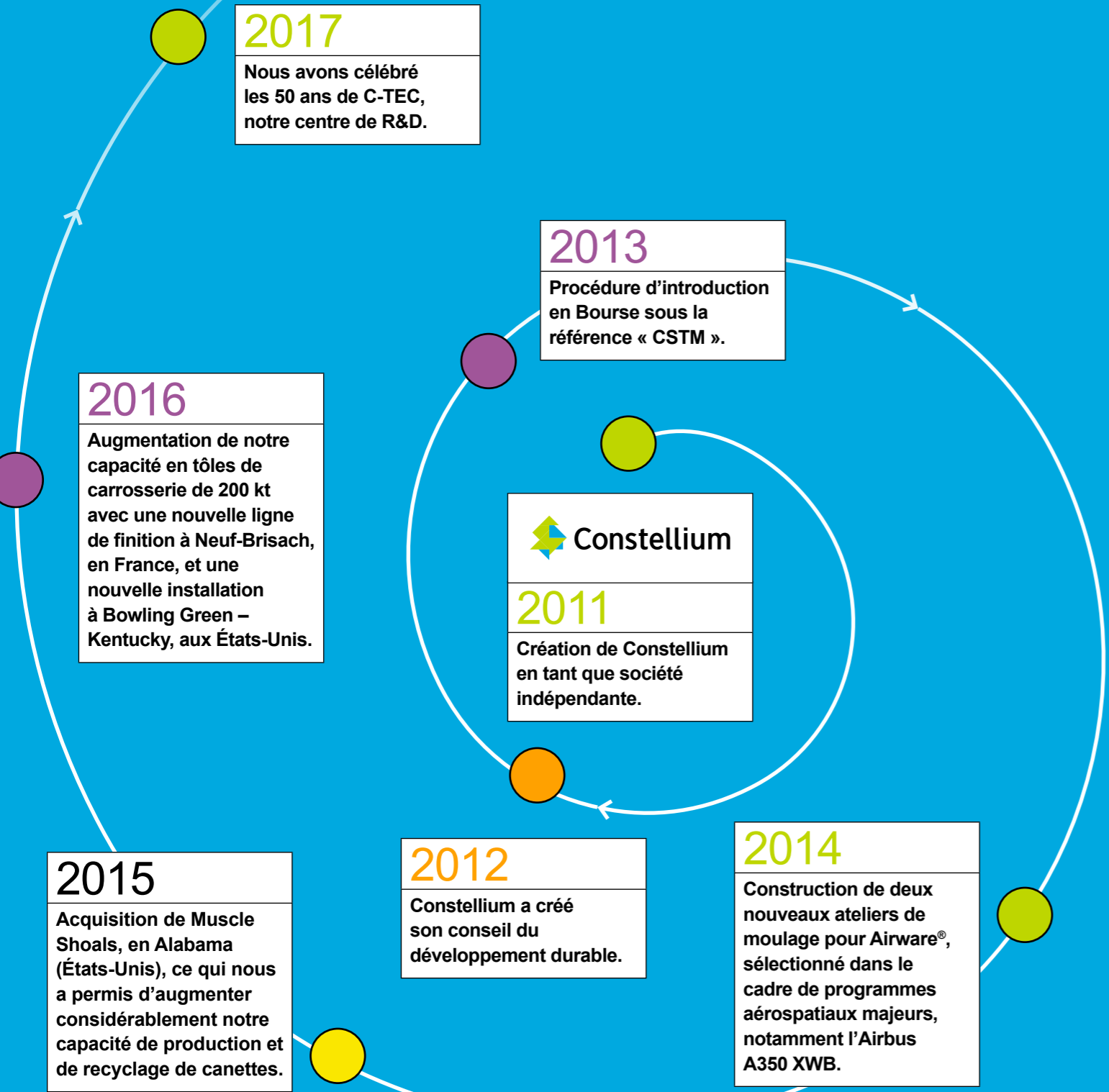
Ludovic Piquier
Vice-Président Senior, Excellence
Opérationnelle et Directeur
Technique



Vittorio Rossetti
Vice-Président Senior et Directeur
des Technologies de l'Information
et du Digital

Célébration des 10 ans de Constellium

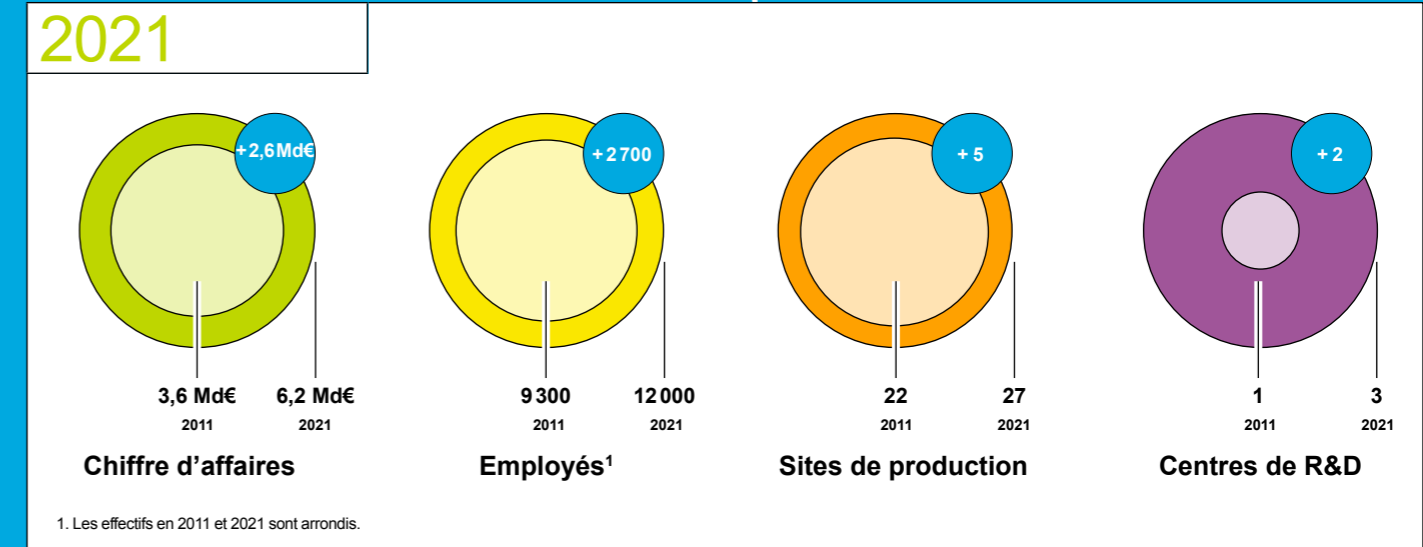
L'année 2021 marque les 10 ans de Constellium et la publication de notre 10^e rapport d'activité et de développement durable. Nous célébrons une décennie de croissance, de travail acharné, d'innovation et d'engagement, plus que nous n'aurions pu l'imaginer. Ensemble, nous continuerons à façonner l'avenir de l'aluminium, de manière responsable et sûre.



2018
Nous avons étendu notre réseau Automotive Structures avec de nouvelles usines à San Luis Potosi (Mexique) et Levice (Slovaquie), et nous avons ajouté des capacités à Děčín (République tchèque) et Dahenfeld (Allemagne).

2019
Nous sommes devenus une entreprise française et avons déménagé notre siège social à Paris.

2020
Constellium a reçu une médaille de platine d'EcoVadis.



Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité



▲ Notre équipe de Žilina s'est réunie pour une journée consacrée aux sujets ESS.

Chez Constellium, la sécurité est une priorité absolue. Nous révisons constamment nos politiques et nos pratiques afin de garantir la santé et la sécurité de nos employés, tout en réduisant notre impact sur l'environnement.

Nos défis

La protection de l'environnement, la santé et la sécurité (ESS) sont nos priorités. Conscients des risques que la nature de nos activités génère pour l'environnement, nous agissons pour minimiser cette empreinte. De la même manière, par la nature même des matériaux, de l'équipement et des procédés utilisés, notre secteur peut représenter des risques en termes de santé et de sécurité au travail pour nos employés, nos sous-traitants, nos visiteurs. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour éliminer les blessures et maladies professionnelles en intégrant l'ESS dans tous les aspects de notre activité. Le système de gestion ESS de Constellium est décrit dans notre politique et notre manuel *ESS EN TÊTE*, ainsi que dans nos directives et lignes directrices ESS.

Sécurité

La sécurité est notre priorité et elle est au cœur de toutes nos actions. Notre taux de fréquence des accidents (RCR)¹ s'est amélioré, passant de 3,31 en 2016 à 1,85 en 2021, et il s'agit de la deuxième année consécutive avec un taux inférieur à 1,9. Au cours de l'année 2021, 12 sites ont franchi une étape remarquable de 1, 1,5 ou même 2 millions d'heures de travail sans blessures graves. Malgré nos efforts en matière de prévention des blessures graves

et des accidents mortels², nous avons enregistré 6 accidents avec blessures graves.

Notre programme mondial de prévention des blessures graves et des accidents mortels (SIF) reste une priorité, et au cœur de notre programme ESS. Tous les sites prennent des mesures significatives en la matière, ce qui représente plus de 1 000 initiatives locales. Une attention particulière est portée aux interactions avec les machines qui représentent un risque dans toutes nos installations, et notamment au verrouillage/étiquetage (LOTO), dont le non-respect des procédures est responsable de plus de blessures graves que toute autre catégorie. Ainsi 93 % de tous les sites ont réalisé la totalité de notre programme mondial d'amélioration du LOTO ou réalisé des progrès significatifs. Nous nous sommes également mobilisés sur la réduction des risques d'explosion du métal en fusion, et désormais 23 des 31 lignes de coulée de plaques ne sont plus manuelles.

La formation demeure une composante essentielle de notre approche. En 2021, 85 % des employés de Constellium ont participé au programme « Prendre soin les uns des autres », un programme de formation axé sur l'identification des causes des pratiques dangereuses, l'interaction entre collègues et l'encouragement à se manifester face à des comportements à risque. Nous avons formé 145 formateurs internes pour qu'ils déploient ce programme.

Une version digitale du Leadership Safety Tour

Le Leadership Safety Tour (LST) est un dispositif bien connu de toutes nos usines. Chaque directeur y aborde les démarches de sécurité préventives et correctives du site, et indique les suggestions d'amélioration, les meilleures pratiques et les actions correctives nécessaires. 40 000 visites sont ainsi effectuées chaque année, ce qui génère une quantité importante de documents. Dans le cadre de Digital@Constellium, l'équipe informatique de Constellium et l'usine de Muscle Shoals ont développé une application pour rendre le processus plus facile et plus efficace, et permettre aux collaborateurs d'analyser et de partager des informations, notamment des photos et des vidéos. L'application permet également de formaliser des modèles pour mieux identifier les risques potentiels

Environnement

Nos principales actions et programmes environnementaux concernent la capacité à prévenir et contenir les déversements, la gestion des substances dangereuses, la réduction des déchets enfouis, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réutilisation et le recyclage des déchets et des matériaux, la minimisation des

■ ■ ■

1. Notre taux de cas enregistrables mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants.

2. Nous définissons les blessures graves comme des blessures qui comportent un risque substantiel de décès et/ou un risque substantiel de défiguration grave, d'altération prolongée de la santé ou de perte ou d'altération prolongée de la fonction d'un organe corporel.

impacts des émissions atmosphériques et la gestion de l'eau (voir pages 60-65).

La prévention des incidents environnementaux importants est une autre priorité pour nous. Nous sommes fiers de ne compter aucun incident de ce type depuis plus de sept ans. Le signalement des incidents ou « quasi-incidents » environnementaux mineurs est essentiel dans notre stratégie de prévention : en 2021, leur nombre s'est élevé à 510 au total.

Des projets sur site ont permis de réduire considérablement les émissions atmosphériques, comme l'augmentation des systèmes de filtration dans la fonderie d'Issoire, ou un meilleur contrôle des émissions lors de la fusion à Steg (voir page 65). Par ailleurs, nos sites continuent de réduire les déchets enfouis (voir page 60). Nous avons également fait des progrès en matière de réduction de la consommation d'eau : par exemple, Issoire a réduit le prélèvement grâce à une boucle fermée élargie, à davantage de débitmètres et à des réparations de fuites. Enfin, Singen et Neuf-Brisach ont toutes deux mené des études sur la biodiversité.

Nos résultats

93 % de nos sites³ sont certifiés ISO 14001 (systèmes de gestion de l'environnement), tandis que 95 % de nos employés⁴ sont couverts par les certifications OHSAS 18001 ou ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

OBJECTIF 2021	INDICATEURS	2020	2021
Réduire de 10 % par an notre taux de fréquence d'accidents enregistrés depuis 2016	Taux de fréquence d'accidents et variation annuelle	1,82	1,85 RCR, par rapport à un objectif de 1,95 RCR en 2021 - 44 % par rapport à 2016
Pas plus de quatre accidents avec blessure grave par an	Nombre d'accidents avec blessure grave	2 accidents avec blessure grave	6 accidents avec blessure grave
Être dans le premier quartile de notre industrie avec nos résultats en termes de sécurité	Taux de fréquence d'accidents	OUI	Les données de l'industrie ne sont pas encore disponibles
Zéro incident environnemental majeur ou important	Nombre d'incidents majeurs ou importants	0	0

3. À l'exclusion des joint-ventures.

4. Les employés des sièges sociaux et joint-ventures sont exclus.

Santé

Répondre à la crise de la Covid-19

Nous avons continué à respecter les politiques et procédures de sécurité établies pour lutter contre la Covid-19 afin de protéger nos employés et leurs familles, notamment en désinfectant régulièrement et en cloisonnant les zones de travail, en portant des masques, en appliquant la distanciation sociale ainsi qu'une politique de travail flexible et des procédures de quarantaine pour les cas confirmés et les cas contacts. Nous avons également permis aux collaborateurs de se faire vacciner sur certains de nos sites et de se faire régulièrement tester.

Autres initiatives en matière de santé

Au-delà de la sécurité, nous menons une politique de prévention auprès de nos employés pour leur éviter d'éventuelles maladies professionnelles et leur permettre de rester en bonne santé (cours de fitness, tests oculaires, réduction des niveaux sonores, amélioration de l'ergonomie, etc.). Nombre de nos sites disposent d'un programme pour aider les employés confrontés à des difficultés personnelles et organisent également des discussions d'équipe, notamment sur la prévention des dépendances. Les usines ont lancé, par ailleurs, des campagnes sur la sensibilisation au cancer du sein, le Mois de la santé du cœur, l'arrêt du tabac, la perte de poids, etc. Le magazine interne et l'intranet de notre entreprise traitent également de divers sujets liés à la santé.

Excellence opérationnelle

Notre équipe d'excellence opérationnelle travaille avec nos usines et nos centres de R&D afin d'améliorer continuellement nos opérations et pour fabriquer des produits de qualité supérieure de la manière la plus sûre et la plus efficace possible.

ESS EN TÊTE

La sécurité est pour Constellium la première priorité et l'objectif principal de notre programme d'excellence opérationnelle (voir page 22). Grâce aux nouvelles technologies, nous sommes en mesure de trouver des solutions pour mieux protéger nos employés.

Tirer le meilleur parti de nos atouts

Notre programme d'excellence opérationnelle veille à ce que nous tirions pleinement parti de notre plateforme de production, composée de 27 sites industriels dotés de capacités uniques. Une maintenance régulière est essentielle pour garantir le niveau de qualité et de fiabilité exigé par nos clients. Nous mettons en œuvre des mises à niveau chaque fois que cela est nécessaire, par exemple pour désengorger et optimiser le temps de fonctionnement des équipements, leur disponibilité et leur productivité.

Soutenir nos initiatives pour le développement durable

En améliorant l'efficacité énergétique de nos usines et en les aidant à produire moins de déchets, notre programme d'excellence opérationnelle contribue à notre démarche de développement durable. L'efficacité énergétique est en effet au cœur de nos objectifs RSE. Toutes nos installations déploient des plans d'action pour répondre à cet enjeu essentiel.

Contribuer à Horizon 2022

L'équipe d'excellence opérationnelle a joué un rôle essentiel pour soutenir notre initiative Horizon 22, en identifiant et en mettant en œuvre des solutions pour optimiser notre processus de production et réduire notre consommation d'énergie, ce qui nous permet de fabriquer nos produits de manière plus durable et plus rentable. En particulier, l'équipe a continué de se concentrer sur la récupération des métaux avec des projets réussis menés à Neuf-Brisach en France, et à Muscle Shoals, Bowling Green et Ravenswood aux États-Unis. Ces initiatives permettent aux usines non seulement de réduire significativement le volume de déchets de production, mais également d'optimiser leur capacité de coulée et de recyclage.

« L'excellence opérationnelle est la capacité à créer une entreprise apprenante. Nous favorisons une culture de partage d'expériences où nous apprenons de nos succès et de nos échecs, pour nous améliorer ensemble. »

Ludovic Piquier, Vice-Président Senior, Excellence Opérationnelle et Directeur Technique



▲ Nouvelle presse dans l'usine de Singen, en Allemagne.

Augmentation de la capacité à Singen

Une presse d'extrusion ultramoderne a été mise en service et installée en un temps record dans notre usine de Singen pour produire nos alliages avancés HSA6® et HCA6®. Elle permet de répondre aux besoins accrus de nos usines spécialisées en structures automobiles, qui peuvent ainsi apporter des solutions de conception optimales répondant aux exigences d'allègement de nos clients.

À la suite d'une mise à niveau du four réalisée en collaboration avec notre fournisseur, Singen a pu accélérer de manière significative la vitesse de sa ligne de traitement de recuit continu. Ce « booster » a augmenté la vitesse de 20 % pour une partie importante de la gamme de produits, donnant à Singen une capacité de production supplémentaire de tôles de carrosserie.

Un Smart Process Lab (SPL) à Sierre, en Suisse

Le SPL est un laboratoire industriel combinant les compétences d'une école d'ingénieurs locale à celles de Constellium Valais. Il accélère l'introduction des concepts de l'industrie 4.0 à travers différentes techniques (algorithmes, apprentissage automatique, etc.) pour résoudre des problèmes concrets liés aux activités du site. En numérisant les fours de Sierre, l'équipe du SPL a contribué à augmenter la productivité tout en réduisant la consommation d'énergie par tonne produite. En moyenne, Sierre a augmenté la quantité d'extrusions qu'elle peut produire de 34,5 tonnes à 42,6 tonnes, grâce à un gain de temps de four estimé à 8 225 heures par an.



▲ *Processus de production de Sierre, en Suisse.*



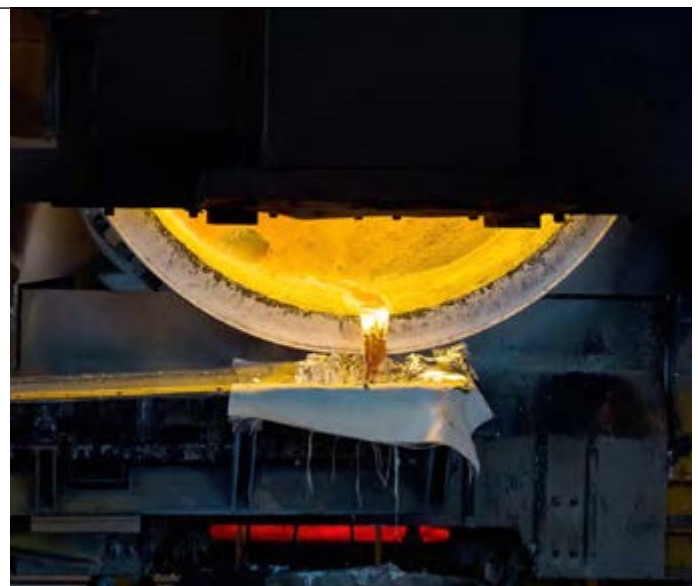
▲ *Cobot pour l'usine de Gottmadingen, en Allemagne.*

Utiliser des cobots pour renforcer la sécurité de nos employés


Dans le cadre du projet Digital@Constellium, nous étudions comment les cobots pourraient améliorer l'efficacité et alléger la charge physique des opérateurs. Les cobots sont une nouvelle génération de robots peu coûteux et faciles à installer, conçus pour travailler en étroite collaboration avec les opérateurs, sans toutefois les remplacer. Ils sont généralement utilisés pour effectuer des tâches relativement simples mais répétitives – par exemple, les tâches de pick-and-place d'une ligne de production.

SMARTMELT

Notre programme « Smartmelt » optimise le fonctionnement de nos fonderies, l'aspect le plus énergivore de notre processus de production. Des capteurs surveillent l'état et la température des fours en temps réel, et un jumeau numérique indique à nos opérateurs comment travailler le plus efficacement possible et en consommant le moins d'énergie possible. Cette technologie est en cours d'installation à Issoire et sera ensuite déployée à Neuf-Brisach et à Muscle Shoals, avec pour objectif final de l'étendre sur l'ensemble du Groupe.



▲ *Un atelier de coulée Constellium.*

A man with a beard, wearing an orange and blue uniform, is looking through a Zeiss microscope. The microscope is white and black, with a blue camera attachment labeled 'AutoCam Ec 3'. The base of the microscope has 'AXIO' and 'Scope.A1' printed on it. The background is a laboratory setting with a blue bag and other equipment.

Pour un avenir au potentiel
infini, nous innovons
dès aujourd'hui.

Des boîtiers de batterie sûrs et thermorésistants pour les véhicules électriques, des fusées sondant l'espace lointain, des emballages entièrement recyclables... la seule limite aux possibilités de l'aluminium est notre imagination. Constellium exploite tout ce potentiel en s'appuyant sur ses centres de recherche de pointe, ses experts de renommée mondiale, mais aussi en collaborant étroitement avec ses clients et en développant des partenariats avec des universités et des laboratoires de recherche. Nos alliages et nos procédés de fabrication sont parmi les plus avancés et apportent de nouvelles réponses aux défis les plus pointus auxquels la société est confrontée.

Rapport d'activité

Emballage

L'emballage, marché en croissance et résistant à la récession, est un des piliers de notre portefeuille. Notre offre répond à chacune des demandes du marché, de la production de bobines et tôles minces d'aluminium au recyclage des canettes usagées collectées.

Nos produits

De la conception à la production et au recyclage, nous offrons des solutions pour les canettes, boîtes de conserve, bouchons pour vins et spiritueux, emballages flexibles, aérosols pour soins corporels ou capillaires, emballages cosmétiques et de luxe pour les parfums.

Quelques-uns de nos clients

AB InBev • Amcor • Ardagh Group • Ball • CANPACK • Crown • Coca-Cola



NOS USINES EMBALLAGE

— **Muscle Shoals, Alabama** : l'un de nos sites les plus importants, avec la ligne de laminage la plus rapide des États-Unis et l'un des plus grands centres de recyclage pour les canettes.

— **Neuf-Brisach, France** : un fournisseur européen majeur de tôles pour canettes et pour boîtes de conserve, ainsi qu'un centre de recyclage de classe mondiale.

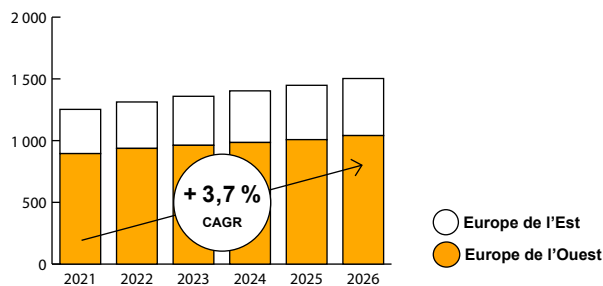
— **Singen, Allemagne** : produit des bobines et tôles pour les bouchons et l'emballage flexible pour des clients du monde entier.

43 %

de notre chiffre d'affaires 2021 provient du marché de l'emballage

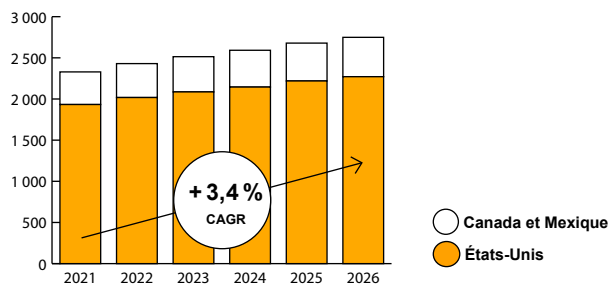
Tendances du marché

Consommation de tôles pour canettes en Europe (kt)



Source : republié sous licence de CRU International Ltd, Perspectives du marché des produits laminés de l'aluminium, novembre 2021.

Consommation de tôles pour canettes en Amérique du Nord (kt)



Source : republié sous licence de CRU International Ltd, Perspectives du marché des produits laminés de l'aluminium, novembre 2021.

La préférence des clients pour les canettes en aluminium se traduit par une perspective de croissance séculaire à long terme pour le marché de l'emballage. L'accent mis sur le développement durable continue de stimuler la demande de canettes en aluminium en tant qu'alternative écoresponsable aux plastiques dans les emballages pour boisson. Cette tendance est renforcée par des réglementations telles que l'interdiction européenne de certains plastiques à usage unique.

De nombreuses entreprises ont également annoncé une réduction des emballages en plastique et des plastiques à usage unique. Nos clients continuent d'investir dans de nouvelles lignes de production de canettes en Amérique du Nord et en Europe, ce qui devrait entraîner une augmentation de la demande de tôles minces pour canette dans les années à venir.



Pas d'aluminium primaire, du recyclé seulement

L'imposante unité de recyclage de notre usine de Muscle Shoals, aussi connue sous le nom de Element 13 (E13), a franchi une étape clé en mai et juin derniers. Pour la première fois, elle a réussi à produire sans intégrer aucun aluminium primaire (« pur »). Guillaume Bes, chef de projet fusion et recyclage, a déclaré : « Cela a été possible grâce à la forte implication des opérateurs, des superviseurs, des coordinateurs et de tous les membres de l'équipe. » Le processus de recyclage de l'aluminium consiste simplement à refondre le métal, ce qui est beaucoup moins énergivore que la fabrication d'aluminium pur. Le recyclage de l'aluminium évite la constitution de déchets, contribue à préserver les ressources et évite les émissions de GES. Sachant que la production d'aluminium recyclé ne consomme que 5 % de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium primaire, le recyclage d'aluminium permet d'économiser jusqu'à 95 % d'émissions de CO₂.

CMI Members Commit to Aluminum Beverage Can Recycling Targets



Augmentation du taux de recyclage des canettes en aluminium aux États-Unis

Constellium a rejoint les membres du Can Manufacturers Institute (CMI) dans l'engagement de l'industrie à atteindre les objectifs de taux de recyclage des canettes en aluminium aux États-Unis, en visant 70 % d'ici à 2030. Le CMI projette d'atteindre ces objectifs de recyclage plus élevés par le biais de quatre leviers : plaider en faveur des programmes de consigne des canettes au niveau des États et de l'État fédéral, augmenter et améliorer la collecte par les consommateurs à domicile et hors domicile, catalyser les mises à niveau des centres de recyclage en matière de collecte des canettes et sensibiliser davantage les consommateurs au recyclage. Raphaël Thévenin, Vice-Président Groupe des Ventes et du Marketing de l'Emballage pour Constellium, explique pourquoi l'entreprise s'est jointe à ce programme, en particulier pour faire pression en faveur de systèmes de consigne bien conçus : « Les producteurs de tôles minces de canette en aluminium tels que Constellium ont recyclé près de 47 milliards de canettes en aluminium aux États-Unis l'année dernière. Et 40 % d'entre elles provenaient uniquement des 10 États qui disposent d'un système de consigne pour le recyclage. »

Automobile

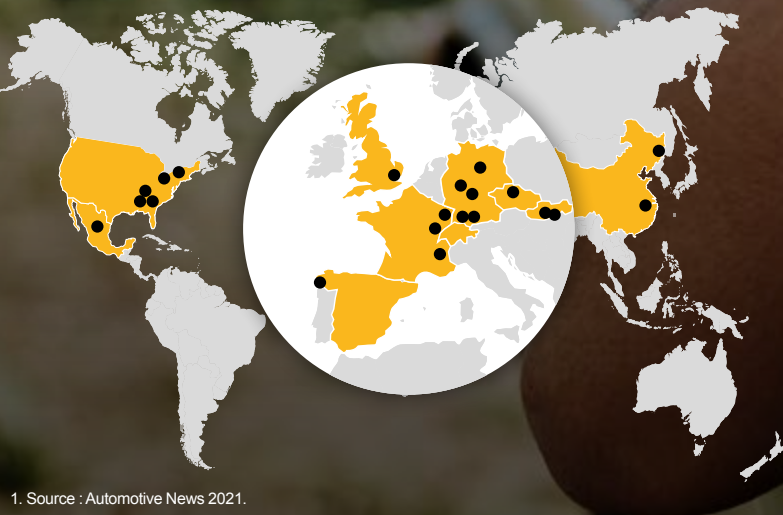
Comptant parmi les 100 premiers¹ fournisseurs automobiles mondiaux, Constellium conçoit et produit des solutions en aluminium pour les principaux constructeurs automobiles et certains de leurs modèles les plus emblématiques, dont la BMW X5, la Mercedes-Benz Classe C, les Ford Bronco et F-150 ainsi que les Audi A7 et e-tron GT. Nos produits de pointe contribuent à conduire l'industrie vers un avenir plus durable.

Nos produits

Constellium est depuis longtemps un partenaire privilégié des constructeurs automobiles, en leur permettant de concevoir des véhicules plus légers, plus robustes et plus sûrs, pour des performances supérieures, des émissions réduites, une plus grande économie de carburant et plus d'autonomie. Notre portefeuille de produits laminés et composants structurels en aluminium extrudé pour les portes et les structures de carrosserie, les systèmes d'absorption d'énergie (Crash Management Systems), les boîtiers de batterie, les échangeurs de chaleur et les finitions intérieures. Nous sommes un partenaire unique pour les constructeurs automobiles, avec une offre très large : science des matériaux, prototypage et production de composants, simulation et essais, développement de produits et recyclage en boucle fermée. Nous coulons nous-mêmes nos propres alliages automobiles.

Quelques-uns de nos clients

Audi • BMW Group • Ford • General Motors • Honda • Jaguar Land Rover • Mercedes-Benz • Porsche • Renault Nissan • Stellantis • Toyota • Volkswagen



NOS USINES AUTOMOBILES

- Plus de 20 sites dans le monde au service du marché automobile.
- Une capacité globale de tôles de carrosserie de 280 kt entre nos usines de Bowling Green (Kentucky, États-Unis), Neuf-Brisach (France) et Singen (Allemagne).
- Un réseau mondial d'usines de structures automobiles situées à proximité de nos clients et approvisionnées par des usines d'extrusion en Europe et en Amérique du Nord.

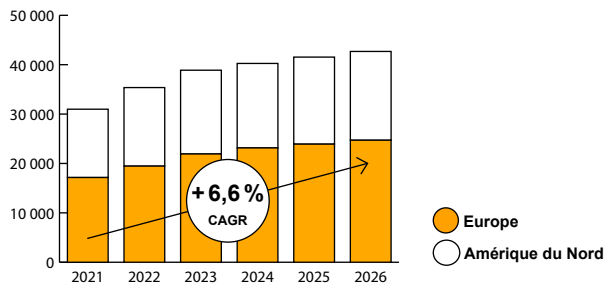
1. Source : Automotive News 2021.

26 %

de notre chiffre d'affaires 2021 provient du marché automobile

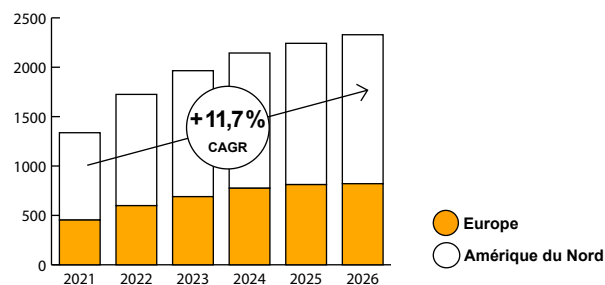
Tendances du marché

Prévisions de production de véhicules¹ (milliers)



Source : republié sous licence de CRU International Ltd, Perspectives mondiales et économiques, décembre 2021.
1. Représente la production de voitures et de véhicules commerciaux, y compris les camions légers.

Tôles plates pour carrosserie automobile (kT)



Source : republié sous licence de CRU International Ltd, Perspectives mondiales et économiques, décembre 2021.

L'automobile reste un marché de croissance pérenne pour l'aluminium, les constructeurs sont séduits par la réduction de poids et les capacités d'absorption d'énergie qu'apporte ce matériau. Cette tendance devrait s'accélérer avec le renforcement des réglementations sur les émissions et une demande accrue de véhicules hybrides et électriques.

Alors que la demande automobile en 2021 a été entravée par la pénurie de semi-conducteurs, nous pensons que l'impact sur le marché des tôles plates et des produits extrudés a été plus limité étant donné que les équipementiers ont donné la priorité aux camions légers, aux SUV et aux véhicules de luxe haut de gamme. Nous nous attendons à ce que la pénurie de semi-conducteurs se résorbe progressivement au cours de l'année 2022.



L'aluminium sous le capot des véhicules électriques

Solide, léger et absorbant l'énergie, l'aluminium est parfaitement adapté aux véhicules électriques, et nous avons commencé à fournir de nouveaux modèles avec des solutions avancées en aluminium en 2021. Tout d'abord, notre partenariat de longue date avec Audi s'est étendu à l'e-tron GT et au SUV. Audi a trouvé que notre solution pour carrosserie Surfalex® était idéale pour le style audacieux et l'esthétique de surface des portes arrière et des ailes, tandis que Securalex® apporte une capacité d'absorption optimale des chocs des capots. Les alliages extrudés HSA6® de Constellium offrent une résistance à toute épreuve aux systèmes d'absorption d'énergie (Crash Management System) ainsi qu'aux boîtiers de batterie et renforts de porte de l'e-tron.

Constellium renforce également sa relation avec Ford en fournissant des composants structurels en aluminium pour le F-150 Lightning entièrement électrique, qui sera disponible au printemps 2022. Ces composants comprennent le cadre du pare-brise avant, le bas de caisse et le support de radiateur. Depuis 2015, nous avons livré plus de 50 millions de composants pour les pick-up de Ford.



Alumobility met le pied au plancher

Constellium est un membre fondateur d'Alumobility, une organisation à but non lucratif lancée en 2021. Écosystème de partenaires dans l'industrie de l'aluminium travaillant avec les constructeurs automobiles, son objectif est de proposer des études techniques qui font progresser l'adoption de la tôle de carrosserie en aluminium. Déjà, Alumobility a proposé un design de porte de nouvelle génération, un pilier structurel et l'extérieur d'un capot entièrement en aluminium. Ces études prouvent que l'aluminium peut rivaliser avec d'autres matériaux pour produire en masse des véhicules légers et durables à un coût abordable. Par exemple, un allègement des portes de 40 % est souvent obtenu pour un coût de 3 euros par kilo en moins.

Aéronautique

Constellium s'allie aux grands constructeurs aéronautiques et spatiaux pour développer et fabriquer des produits et des solutions performants. Nous produisons des plaques, des tôles, des pièces moulées et des extrusions ; nous développons des alliages de pointe et des technologies exclusives, et notre offre s'étend jusqu'au pré-usinage et au recyclage.

Nos produits

Nous développons et fabriquons des produits laminés et extrudés en aluminium pour les principales applications aéronautiques structurelles : revêtements de fuselage et d'aile, doublures, raidisseurs, cadres de fenêtre, cloisons, structures de plancher, rails de siège, portes et divers composants de moteurs. Nos alliages d'aluminium-lithium Airware® sont les matériaux de choix du marché pour les applications aérospatiales et militaires. Nous proposons également le pré-usinage et le recyclage, ce qui réduit la quantité de déchets que nos clients génèrent et gèrent, ainsi que leurs coûts de matériaux.

Quelques-uns de nos clients

Airbus • ArianeGroup • Blue Origin • Boeing • Dassault Aviation • Lockheed Martin • Pilatus • Safran

NOS USINES AÉRONAUTIQUES

- **Issoire, France** : l'un des deux premiers sites de tôles et plaques aéronautiques du monde, avec une fonderie produisant des alliages Airware®.
- **Ussel, France** : un des seuls fournisseurs de moulages au sable pour les composants aéronautiques.
- **Ravenswood, Virginie-Occidentale** : un des plus puissants bancs de traction et l'une des plus grandes usines de laminage à froid du monde.
- **Montreuil-Juigné, France** : extrusions en alliages durs pour l'aéronautique.
- **Sierre, Suisse** : un atelier de tôle pour les applications aérospatiales.
- **C-TEC, France** : centre de R&D avec une unité de fonderie Airware®.

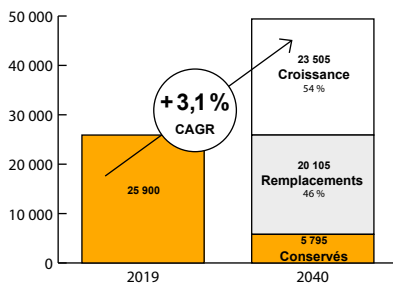


6%

de notre chiffre d'affaires 2021 provient du marché aéronautique

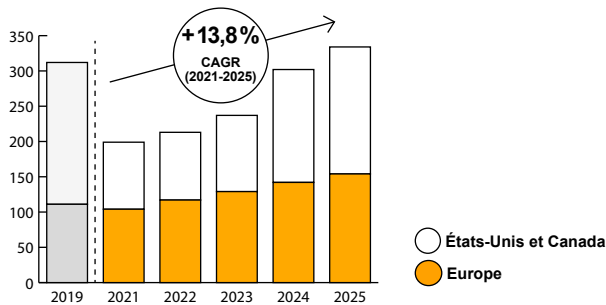
Tendances du marché

Développement de la flotte selon la demande des passagers et le vieillissement de la flotte (unités)



Source : Perspectives du marché commercial de Boeing 2021-2040.

Produits laminés plats pour l'aéronautique consommation (kt) (2021-2025)



Source : republié sous licence de CRU International Ltd, Perspectives du marché des produits laminés de l'aluminium, novembre 2021.

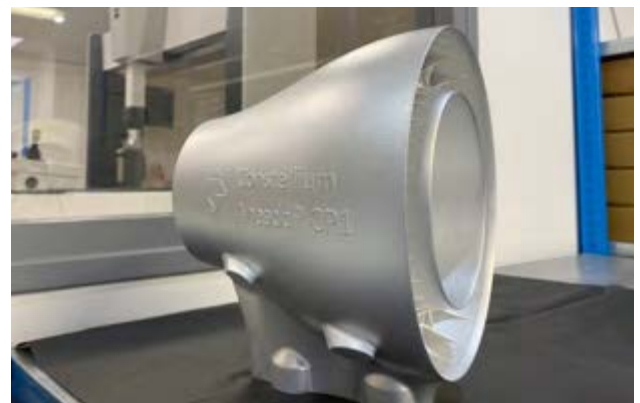
Les constructeurs aéronautiques ont considérablement réduit leur production en réponse à la réduction de la demande induite par la pandémie de Covid-19 en 2021. Si les perspectives à court terme pour l'aéronautique restent incertaines, nous prévoyons un début de reprise de la demande de produits laminés plats en aluminium en 2022.

À plus long terme, les facteurs fondamentaux de la croissance de la demande aéronautique et spatiale restent intacts, notamment l'augmentation du trafic passagers et la demande accrue de nouveaux avions plus économes en carburant.



Airware® s'envole vers l'espace lointain

La solution innovante et performante Airware® de Constellium est la clé de la réussite du programme Artemis de la NASA pour l'exploration de l'espace, notamment pour la fusée Space Launch System et le vaisseau spatial Orion. Dans notre usine de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, nous avons la capacité unique de produire des plaques très larges et épaisses en alliage aluminium-lithium, conçues sur mesure pour les modules spatiaux. Airware® se caractérise par une faible densité, une rigidité spécifique élevée, une résistance supérieure et d'excellentes propriétés mécaniques, autant d'atouts nécessaires pour les phases exigeantes de lancement et d'atterrissage des voyages spatiaux. En faisant progresser l'innovation et la technologie, Constellium soutient l'objectif d'envoyer des humains sur la Lune et sur Mars, et inspire les futures générations d'ingénieurs et d'explorateurs.



Fabrication additive

La fabrication additive en poudre d'aluminium suscite l'intérêt dans de nombreux domaines, notamment dans l'aéronautique, en raison de sa capacité à dépasser les limites de conception des procédés existants. Constellium, qui occupe une position privilégiée de fournisseur de métaux dans l'aéronautique et bénéficie de décennies de connaissances en métallurgie de la solidification rapide, a développé Aheadd®, un portefeuille d'alliages révolutionnaires pour la fabrication additive. Ces nouveaux produits répondent parfaitement aux exigences de performance (composants de moteur, composants structurels complexes, échangeurs de chaleur, etc.).

Transport, industrie et défense

Les clients des marchés du transport, de l'industrie et de la défense se tournent vers Constellium pour obtenir des produits laminés et extrudés et des solutions innovantes, conçues sur mesure pour leurs applications à forte valeur ajoutée. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous pour exécuter des commandes particulièrement exigeantes, étant donné notre expertise inégalée dans la fabrication de tôles et de bobines larges, de profilés de grande dimension et de produits à faible contrainte résiduelle.

Défense

En tant que partenaire de confiance des entreprises du secteur de la défense, nous fournissons des produits et des solutions pour les avions militaires, les véhicules terrestres et les navires de la marine. Constellium possède la plus grande offre d'alliages d'aluminium spécialisés pour les produits blindés, et nous développons actuellement des matériaux de nouvelle génération pour les principaux fabricants de véhicules de combat. Nos alliages haute performance contribuent à améliorer la sécurité et les performances d'avions tels que le F-35 Joint Strike Fighter, le F-2, le F-16, le A-10, l'Eurofighter Typhoon et le BAE Systems Hawk.

Quelques-uns de nos clients

Dassault Aviation • John Cockerill Defense • Lockheed Martin • Nexter Systems

Transport

La légèreté de nos alliages d'aluminium est un avantage majeur pour nos clients du secteur des transports, dont les objectifs de rentabilité et de durabilité dépendent du poids de leurs chargements. Les propriétés de l'aluminium en font le matériau idéal pour les camions, les remorques, les trains, les tramways et autres modes de transport, auxquels Constellium fournit des extrusions, des tôles, des plaques, des pièces moulées et des composants semi-finis de haute performance. En outre, nous réduisons les coûts de fabrication et les délais de production de nos clients grâce à une sélection de composants prêts à l'emploi, des solutions et des services personnalisés. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs de bennes pour citernes et remorques, de bateaux de plaisance, et le leader du marché des produits extrudés de grande taille pour le matériel roulant ferroviaire.

Quelques-uns de nos clients et distributeurs

CAF • Gillig • Hitachi Rail • Koegel • Krone

Industrie

Usinable, soudable, formable et excellent conducteur d'électricité et d'énergie thermique, l'aluminium est idéal pour toute une série d'applications industrielles. Constellium produit des tôles, des plaques, des barres, des extrusions et des profilés en aluminium pour toutes sortes d'applications, des dissipateurs thermiques aux robots industriels. Notre expertise dans le domaine des semi-conducteurs, associée à nos compétences industrielles, fait de nous le fournisseur de choix pour les pièces fonctionnelles (par exemple, les chambres de traitement et de transfert sous vide, les vannes et les pompes à vide, les mâts pour les systèmes intralogistiques) et les pièces consommables (par exemple, les pommeaux de douche, les diffuseurs).

Quelques-uns de nos clients

Bosch • Draeger • Festo • Hexagon • Siemens

25%

de notre chiffre d'affaires 2021 provient d'alliages destinés principalement aux secteurs du transport, de l'industrie et de la défense



Sur ces bâtiments, tout ce qui brille est en aluminium

Après une collaboration de trois ans avec les équipes de R&D de C-TEC, notre usine de Singen a réussi à réintégrer le marché en pleine croissance du bâtiment et de la construction avec un aluminium anodisé de haute qualité. Les chercheurs ont mis au point un nouveau procédé basé sur l'alliage 5005 (couramment utilisé dans la construction), pour un résultat qui répond aux normes élevées du marché en matière de durabilité, d'apparence et de résistance au feu. La société chinoise Rehongda Building Technology a déjà utilisé le produit avec succès sur trois projets et cherche à en construire d'autres, avec différents types de surface. Le premier, livré en 2019, était le Vanke Shenzhen Bay Cloud Center, qui a utilisé plus de 1 000 m² d'aluminium anodisé de couleur cuivre. L'entreprise a ensuite utilisé un aluminium anodisé de couleur champagne pour une ligne de métro à Shenzhen, et 13 000 m² de ce métal dans une teinte dorée pour le stade des Jeux asiatiques de Hangzhou.



Ravenswood célèbre la modernisation de son laminoir

Après une modernisation majeure, notre usine de Ravenswood a redémarré son laminoir à froid de 3,6 mètres en novembre 2021. Trois ans auparavant, un groupe de travail du Département de la Défense américain (DoD) a constaté que la plaque d'aluminium laminée à froid était un élément essentiel des véhicules de combat terrestres, des navires de la marine et des avions militaires. Le DoD a par la suite accordé à Ravenswood un financement de près de 9,5 millions de dollars pour améliorer le débit, la qualité et les performances de son laminoir. Constellium a achevé la première phase du projet, en démolissant le laminoir datant des années 1950 et en modernisant ses systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et de contrôle des processus. La prochaine phase consistera à développer des prototypes de processus de fabrication et de produits rendus possibles par les nouvelles capacités de l'usine, et dans des volumes qui répondent aux exigences croissantes du DoD.

UNE PLATEFORME INDUSTRIELLE INTÉGRÉE



ÉTATS-UNIS

— **Ravenswood, Virginie-Occidentale** : dotée de la plus large ligne de bobines de l'industrie et de l'un des plus grands bancs de traction au monde, Ravenswood fournit une large gamme de solutions pour les marchés de la tôle d'ingénierie et du transport, et est un fournisseur de premier plan pour la défense.

EUROPE

— **Děčín, République tchèque** : c'est la plus grande usine intégrée d'alliages durs en Europe et le premier fournisseur de tubes, barres et profilés en aluminium. Deux fonderies associées à des capacités de recyclage.


— **Issoire, France** : fournit des plaques, des tôles et des extrusions pour l'industrie et les marchés de la défense et de l'industrie.
 — **Montreuil-Juigné, France** : spécialisé dans les extrusions d'alliages durs avec un large éventail de produits et d'applications.

— **Singen, Allemagne** : une ligne intégrée de laminage à chaud et à froid permettant d'obtenir des propriétés métallurgiques uniques et des délais de livraison courts. Le site possède l'une des plus grandes presses à extrusion du monde.

— **Soft Alloys Europe** : un réseau de cinq usines – Burg, Crailsheim et Landau en Allemagne ; Levice en Slovaquie ; Nuits-Saint-Georges en France.

— **Ussel, France** : spécialiste du moulage et de la solidification, pour des pièces complexes, à parois minces et à noyaux multiples.

— **Valais, Suisse** : comprend une unité de production de tôles de précision pour les produits d'ingénierie et fournit de grands profilés aux fabricants de trains à grande vitesse.

A close-up photograph of a person's hands. The person is holding a black smartphone in their right hand and a yellow aluminum can in their left hand. The can is open, showing the top rim and the pull tab. The person has light blue and pink nail polish. The background is blurred, showing other people and what appears to be a white cup.

Pour une économie
circulaire demain,
nous recyclons
dès aujourd'hui.

La canette en aluminium est une pierre angulaire de l'économie circulaire : elle se recycle très bien et retrouve sa place dans les rayons en seulement 60 jours. Non seulement l'aluminium est recyclable à l'infini sans perte de propriétés, mais la création d'un nouveau métal à partir d'aluminium recyclé ne consomme que 5 % de l'énergie nécessaire à la production de métal primaire et génère 95 % de CO₂ en moins. Constellium encourage les efforts de l'industrie pour développer le recyclage, tout en pouvant se targuer de figurer parmi les plus grands acteurs du recyclage.

Rapport de développement durable

Points forts de notre démarche de développement durable



Favoriser l'échange entre les bureaux et les usines

Notre site de Van Buren déploie avec succès un programme qui favorise l'échange entre les employés de bureau et les opérateurs en usine. Chaque vendredi, les employés peuvent passer une heure avec leurs collègues de la production, pour en apprendre davantage sur leur métier et sur les processus, et discuter de pistes d'amélioration. Ainsi, Lewis Cross, opérateur de machine, apprécie « le fait qu'ils soient tous venus nous voir et qu'ils aient découvert et mieux compris notre quotidien. Cela nous aide à trouver ensemble les meilleures façons de travailler ».

Nos efforts distingués !

Les efforts de développement durable de Constellium ont été récompensés par les agences de notation et la presse.

Le magazine *Capital* nous a désignés comme l'employeur préféré de notre secteur en France pour la deuxième année consécutive, sur la base d'une enquête anonyme menée auprès de 20 000 employés d'entreprises françaises comptant au moins 500 salariés.

Constellium figure à la 148e position du classement du magazine *Le Point* et du cabinet d'études Statista, qui ont sélectionné sur la base de critères ESG les 250 entreprises les plus durables ayant leur siège en France et employant plus de 500 personnes.

Le magazine *Forbes* et Statista nous ont inclus dans leur premier classement des entreprises les plus favorables aux femmes dans le monde, après avoir demandé à 85 000 femmes dans 40 pays d'évaluer leurs employeurs sur des critères tels que l'équité salariale, le congé parental et la représentation aux postes de direction.



EcoVadis nous a attribué la médaille de platine, en 2020, ce qui nous place dans les 1 % d'entreprises les mieux notées. Nous nous soumettrons à une nouvelle évaluation en 2022.



Pour la troisième année consécutive, nous avons reçu la note AA (sur une échelle de AAA à CCC) dans l'évaluation ESG Ratings¹ du MSCI, ce qui nous permet de conserver notre place parmi les 8 % de meilleures entreprises de notre secteur (Métaux et mines – Métaux non précieux).



Le questionnaire et les règles d'évaluation du Carbon Disclosure Project (CDP) ont évolué en 2021, mais nous avons réussi à conserver notre score B pour notre engagement dans la lutte contre le changement climatique, et à progresser dans quatre catégories d'évaluation (divulgence des risques, objectifs énergétiques, stratégie commerciale et planification financière). Nous rejoignons cette année, avec un score A, la liste des entreprises que le CDP considère comme leaders dans leur engagement en tant que fournisseurs.

1. L'utilisation par Constellium de toute donnée de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Constellium par MSCI. Les services et les données MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

L'engagement de C-TEC

Notre centre de R&D C-TEC a démontré son engagement en faveur de l'ESG avec plusieurs initiatives menées en 2021 : l'organisation d'ateliers pour les employés sur le changement climatique, le don d'ordinateurs à une organisation à but non lucratif et la mise en place de sessions de sensibilisation des employés autour de l'accueil de collègues handicapés. Par ailleurs, grâce à des mesures telles que la récupération des déchets verts et l'installation de nichoirs, C-TEC a également obtenu le niveau 2 de la charte +NATURE¹, qui encourage les actions écologiques des entreprises gérant des espaces verts.



1. À la suite d'un audit de l'association française Fredon.



Plus de recyclage pour la canette américaine

Aux États-Unis, l'Aluminum Association et le Can Manufacturers Institute – qui comptent Constellium parmi leurs membres – ont publié un nouveau rapport confirmant que les canettes en aluminium sont le contenant pour boissons le plus durable et fixant de nouveaux objectifs de recyclage. Les États-Unis sont en retard par rapport à d'autres pays en matière de recyclage des canettes, et le secteur veut fédérer les actions pour augmenter les taux à 70 % d'ici à 2030 et à 90 % d'ici à 2050, en s'engageant notamment auprès des législateurs afin que soient adoptées de nouvelles lois sur la consigne. Le recyclage est bénéfique à la fois pour l'environnement et l'économie et la canette est le contenant le plus facile à recycler : elle revient dans les rayons en seulement 60 jours.

La première obligation liée au développement durable du secteur, émise par Constellium

En février et mai 2021, Constellium a émis deux séries d'obligations liées au développement durable (« sustainability-linked bonds ») avec deux objectifs de performance alignés sur notre stratégie de développement durable. Le premier est de réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre de types 1 et 2 à un niveau égal ou inférieur à 0,615 tonne d'équivalent CO₂ par tonne vendue en 2025. Le second est d'augmenter notre consommation d'aluminium recyclé à un niveau égal ou supérieur à 685 000 tonnes en 2026.

Déterminer les problématiques et les risques importants



▲ *Buddy Stemple, Président de l'Aluminum Association et Directeur Général de Constellium Rolled Products Ravenswood (Virginie-Occidentale, États-Unis) lors de la réunion d'automne de l'association.*

Constellium effectue régulièrement des analyses de matérialité pour identifier les sujets qui préoccupent le plus ses parties prenantes et aligner ses actions en conséquence.

Analyse des risques

L'analyse de matérialité permet à Constellium de déterminer comment les questions de développement durable pourraient affecter ses activités et la chaîne de valeur de l'aluminium à court, moyen et long terme. Après avoir défini les risques, nous les consolidons, les évaluons et les classons par ordre de priorité. Nous avons réexaminé ces risques en 2021, en prenant en compte notre modèle d'affaires et les changements législatifs et nous avons conclu qu'ils étaient toujours pertinents.

Notre première analyse de matérialité a eu lieu en 2014, par un sondage auprès de cadres dirigeants et de parties prenantes externes. Nous avons élargi cette enquête, en 2017-2018, en interrogeant près de 100 parties prenantes internes et autant de parties prenantes externes. En 2019, avec le soutien d'une société tierce indépendante, nous avons mis à jour notre évaluation et effectué une analyse des risques en matière de développement durable impliquant à nouveau notre management.

Nous sommes allés encore plus loin en 2020 avec une analyse plus rigoureuse et grâce à des connaissances plus approfondies. Une équipe dirigée par l'Audit interne et le Contrôle interne (avec la participation des équipes en charge des relations avec les investisseurs, des finances, des achats, des ventes et du

développement durable) a étudié les risques du changement climatique pour notre activité, qu'il s'agisse d'impacts directs (par exemple, des événements météorologiques extrêmes) ou indirects (par exemple, l'évolution des attentes des clients). Avec l'aide des responsables commerciaux, nous nous sommes particulièrement intéressés aux préoccupations de nos clients. Au-delà des questions climatiques et environnementales, elles portent sur l'éthique des affaires, la question des minéraux de conflit et plus généralement sur l'approvisionnement responsable. Nous avons également mis à jour notre cartographie des risques de corruption en 2020, à la suite d'un audit interne.

Une cartographie des risques plus complète

En 2021, nous avons effectué une analyse approfondie de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de type 3, en évaluant leur quantité et l'impact de nos produits. Comme ces informations intéressent nos clients, nous avons réalisé une analyse approfondie de leurs exigences en matière d'émissions de GES. Notre carte des risques liés au développement durable est désormais plus complète : elle intègre ainsi les droits de l'homme, les émissions autres que les GES et les sujets de gouvernance. Notre objectif est de nous focaliser davantage sur la double matérialité de nos impacts.

L'alignement de nos efforts sur ceux des associations professionnelles

Constellium participe à un certain nombre d'associations professionnelles, et nous faisons en sorte d'aligner nos efforts de développement durable sur ceux du secteur.

L'une de ces associations est European Aluminium : sa feuille de route de développement durable pour 2025 est alignée sur huit des Objectifs de développement durable des Nations unies (qui sont également suivis par Constellium). European Aluminium travaille aujourd'hui sur une nouvelle feuille de route pour 2030.

Par ailleurs, en tant que membre de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), nous contribuons activement à la révision du standard au sein du comité des normes et des groupes de travail. Nous avons notamment participé aux discussions de fond sur la biodiversité, les droits de l'homme et la réduction des émissions de GES dans le but de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

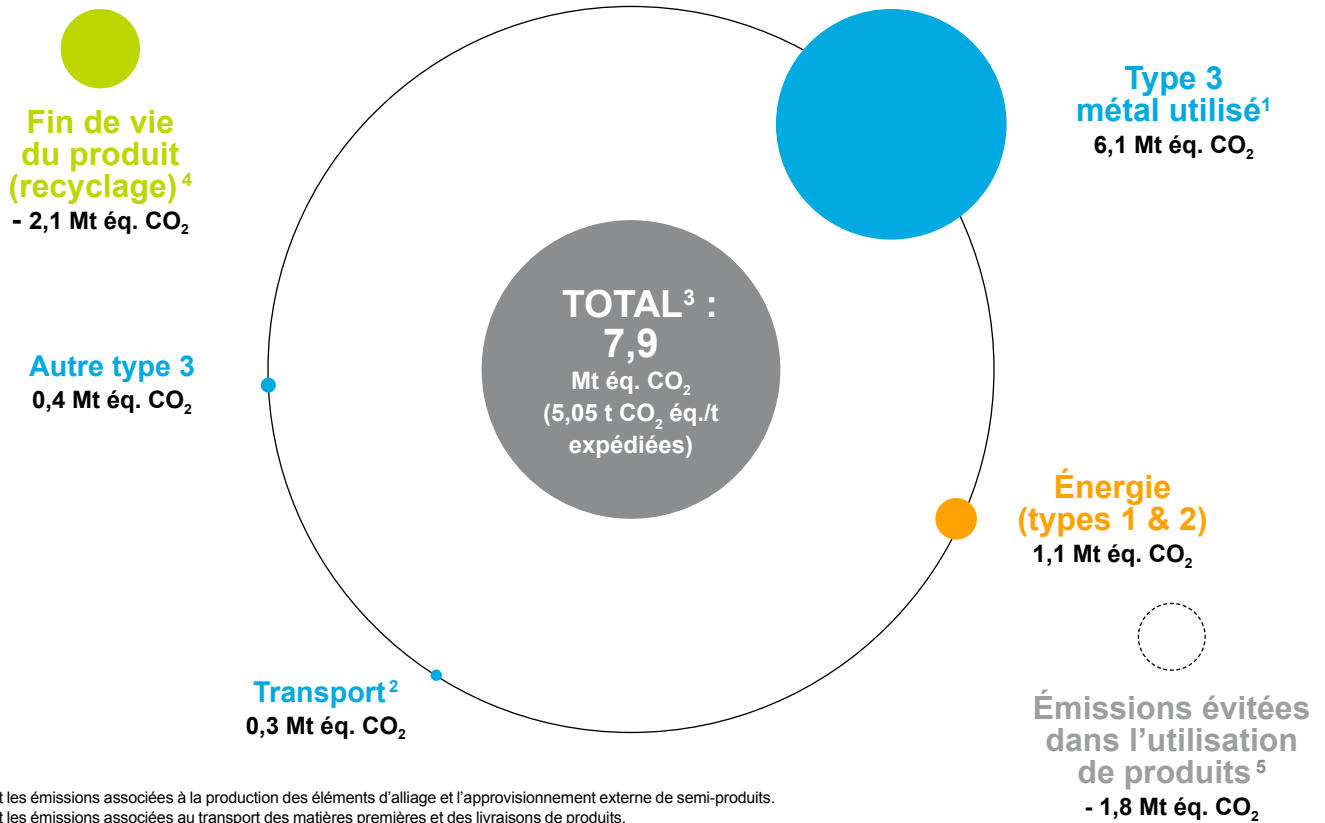
Alors que la pandémie de Covid-19 se poursuit, nous répondons aux besoins de nos sites en matière de santé et de sécurité de nos employés, un sujet qui figure toujours sur notre liste des principaux risques de matérialité. Nous mettons en place des mesures et des contrôles préventifs, tels que la distanciation sociale, le nettoyage des surfaces, le port du masque, l'installation de cloisons sur le lieu de travail et, dans certains cas, le travail à domicile (voir pages 22-23 pour plus d'informations).

Les principaux risques et opportunités pour Constellium¹

Quatre piliers	Objectifs de développement durable	Risques et opportunités
Produits	   	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de produits offrant des bénéfices environnementaux • Recyclage • Modifications réglementaires et législatives • Satisfaction client
Personnes	   	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité des employés • Diversité des genres • Attraction et rétention des talents • Nos communautés locales
Opérations	   	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions et déchets • Énergie et émissions de gaz à effet de serre
Entreprise responsable	  	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique des affaires • Achats durables • Certification ASI

1. Notre analyse des risques relatifs au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité, et, par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une politique alimentaire responsable, équitable et durable ne constituent pas des risques élevés pour Constellium et ne justifient pas de développements spécifiques dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Utiliser l'analyse du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux



1. Incluant les émissions associées à la production des éléments d'alliage et l'approvisionnement externe de semi-produits.
2. Incluant les émissions associées au transport des matières premières et des livraisons de produits.
3. En tenant compte des directives du GHG Protocol et en excluant les catégories « transformation des produits vendus » et « utilisation des produits vendus ».
4. En comptabilisant uniquement les émissions évitées associées au métal primaire contenu dans les produits vendus et en incluant le traitement en fin de vie des produits.
5. Principalement associées à la réduction de consommation de carburant grâce à l'allègement dans les applications de transport.

L'analyse du cycle de vie (ACV) étudie l'impact environnemental d'un produit à chaque phase, de l'extraction des matières premières à la fin de vie.

Une ACV nous aide à déterminer si un produit vaut la peine d'être fabriqué, et si les avantages apportés lors de son utilisation et de sa fin de vie compensent les impacts de la production.

Notre modèle global d'ACV calcule les impacts environnementaux dont l'empreinte carbone des différentes phases du cycle de vie d'un produit ou d'une activité, conformément à la série de normes ISO 14040-44. Il étudie les effets de notre propre activité (utilisation d'énergie, production de déchets, émissions dans l'air et dans l'eau, consommation d'eau) et ceux résultant d'autres étapes (telles que l'extraction de la bauxite,

le raffinage de l'alumine et la production de métaux, le transport des matières premières, la fin de vie et les avantages potentiels de la phase d'utilisation du produit). (Voir page 46 pour plus de détails.)

Notre modèle nous permet de traiter les données des lignes de produits, des sites, des segments opérationnels et de Constellium dans son ensemble. Il montre que notre activité génère en réalité moins de 20 % des émissions de GES de nos produits sur toute leur durée de vie.

En 2021, notre équipe Achats a utilisé une base de données indépendante et a travaillé en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer la compréhension de nos émissions type 3¹.

D'après les données de 2021, l'approvisionnement en métaux (type 3) génère la plupart de nos émissions de GES. Notre consommation d'énergie (types 1 et 2) ainsi que le transport (type 3) viennent ensuite, avec une empreinte beaucoup plus faible.

1. Les émissions sont divisées en trois types en fonction de leur origine et de l'activité qui les a causées. Type 1 : émissions directes provenant de sources que nous possédons ou contrôlons ; type 2 : émissions indirectes provenant de la production de l'énergie que nous achetons (électricité) ; type 3 : toutes les émissions indirectes (non incluses dans le type 2) qui se produisent tout au long de la chaîne de valeur de Constellium, y compris les émissions en amont et en aval de notre activité.

Se tenir informés des changements réglementaires du marché

Principalement motivées par les préoccupations liées au changement climatique, les réglementations évoluent continuellement sur les marchés où nous opérons. Nous surveillons, anticipons et nous adaptons aux changements qui pourraient affecter notre activité.

Nos défis

Le Green Deal européen comprend des mesures et des réglementations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Union européenne (UE) de 55 % en 2030 par rapport à 1990, et à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Les lignes directrices relatives aux aides d'État pour la protection de l'environnement et l'énergie (EEAG) offrent un cadre aux États membres pour orienter leur politique énergétique. La finance durable, ou la prise en compte des facteurs ESG dans les décisions d'investissement, est l'un des piliers du Green Deal.

Dans ce contexte, l'acte délégué de l'UE sur la taxonomie climatique a été adopté en 2021 pour aider à atteindre les objectifs climatiques et énergétiques 2030 de l'UE et ceux du Green Deal. Nous surveillons de près le champ précis d'éligibilité et d'applicabilité à Constellium.

La Commission européenne (CE) a également proposé un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) afin de protéger certains secteurs contre les importations moins chères en provenance de pays aux politiques climatiques moins strictes. La CE a entamé des discussions trilatérales avec le Parlement européen et les États membres, dans le but d'introduire progressivement le MACF à partir de 2023. Après une phase pilote de trois ans, il devrait entrer en vigueur en janvier 2026. L'industrie de l'aluminium est concernée en l'état actuel du texte de la Commission, pour les émissions directes (type 1), couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, à l'exception des produits finis en aluminium.

En ce qui concerne les émissions de carbone, nous suivons le système d'échange de quotas d'émission de CO₂ de l'UE. La phase 4, relative aux quotas de CO₂, a été définie, et des lignes directrices pour la compensation indirecte¹ ont été publiées. Aux États-Unis, les discussions visant à promouvoir la réduction des GES commencent au niveau des États et du gouvernement fédéral.

Dans le secteur de l'emballage en Europe, les réglementations, telles que le Plan d'action pour l'économie circulaire, concernent principalement le recyclage. Pour stimuler le taux de recyclage, nous pensons qu'il faut mettre en place des systèmes de consigne

adaptés. Nous défendons cette position fermement en Europe, mais aussi aux États-Unis, où le taux de recyclage des canettes, bien que supérieur à celui des bouteilles en plastique, reste inférieur à celui de l'Europe. Avec nos clients et à travers nos associations professionnelles, nous soutenons un projet fédéral de recyclage et des politiques de consignes dans des états ciblés.

Sur les marchés de l'automobile et des transports, les prochaines réglementations sur la réduction des émissions de CO₂ devraient continuer de favoriser les matériaux à la fois légers et solides, ce qui dynamisera l'utilisation de l'aluminium. Les États-Unis discutent actuellement d'une proposition de réglementation (NPRM), qui renforcerait les normes fédérales d'émissions de GES pour les voitures particulières et les camions légers au cours des cinq prochaines années.

Notre activité, et en particulier nos processus de fabrication sont concernés par plusieurs réglementations autour de l'utilisation des produits chimiques et des émissions industrielles comme REACH dans l'UE. La directive 2010/75 sur les émissions industrielles régit nos activités en particulier le recyclage et la fonderie.

Enfin, nous suivons l'évolution rapide de la réglementation sur le reporting extra-financier, y compris l'engagement croissant de la Securities and Exchange Commission (SEC) sur les questions ESG, les progrès de la nouvelle directive européenne sur les rapports de développement durable des entreprises et les obligations de reporting liées à la taxonomie de l'UE. Nous sommes également très attentifs à l'évolution des politiques commerciales des grandes zones géographiques dans lesquelles nous sommes implantés, qui convergent souvent de plus en plus avec les politiques environnementales de l'UE notamment.

Nos politiques et nos actions

Nous réalisons une bonne partie de nos activités de veille réglementaire dans le cadre de notre contribution à des associations sectorielles et à des associations multipartites au sein desquelles nous occupons des postes de gouvernance, et participons activement à des projets, à des groupes de travail et à des comités ad hoc. Plus de 40 collaborateurs de Constellium jouent un rôle actif au sein de nos associations professionnelles.

Nous continuerons à prendre part aux associations et initiatives visant à améliorer la représentation de l'industrie et le développement durable sur nos marchés. Nos clients attendent de nous que nous restions vigilants vis-à-vis des changements réglementaires, et que nous les aidions à trouver des solutions à tout nouveau développement.

Pour une liste des associations et initiatives dont Constellium est membre, veuillez consulter la page 92.

1. La compensation indirecte concerne les mesures financières en faveur des secteurs déterminés comme étant exposés à un risque important de fuite de carbone ; les coûts de la compensation sont intégrés dans les prix de l'électricité.

Objectifs de durabilité

Dans notre rapport d'activité et de développement durable 2011, nous avons défini pour la première fois des objectifs que nous nous sommes engagés à atteindre. Ces objectifs ont évolué, de nouveaux se sont ajoutés. Dix ans plus tard, nous faisons le bilan des progrès accomplis, pour mieux préparer l'étape suivante avec l'annonce de nouveaux objectifs en 2022.



Atteint

Nous avons atteint ou avons obtenu des résultats très proches de la cible.

Améliorer encore nos résultats en matière de sécurité

Nous avons réduit notre taux de fréquence d'accidents enregistrés de 10 % par an avec une valeur de 1,85 en 2022, mais nous n'avons pas atteint notre objectif de rester en dessous de quatre blessures graves par an. Nous continuons d'être dans le premier quartile de l'industrie pour nos résultats en matière de sécurité.

Réduire les déchets de production enfouis

Nous avons réduit nos déchets de production mis en décharge de 37 % par rapport à 2015, soit bien au-delà de notre objectif de réduction de 10 %, grâce au travail remarquable de certaines de nos usines, notamment Muscle Shoals et Ravenswood.

Mobiliser nos employés

Nous avons augmenté la satisfaction de nos employés de 7 points, au-dessus de notre objectif d'augmentation de 6 points par rapport à 2014, grâce à une formation et un développement accrus, ainsi qu'à une communication et un dialogue étroits avec nos collaborateurs.

Améliorer la satisfaction des clients

Nous avons mené une enquête de satisfaction auprès de nos clients tous les deux ans et avons mis en place les actions qui en découlaient.

Définir une norme responsable pour l'aluminium

Neuf-Brisach, Singen, Gottmadingen et Dahlenfeld sont certifiés ASI, tant pour la norme de performance que pour la chaîne de traçabilité.



Sur la bonne voie

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs, sur la base de la trajectoire actuelle.

Booster le recyclage des canettes de boisson¹

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre un taux de recyclage des canettes de boisson de 80 % en Europe, et nous venons de lancer un programme ambitieux avec l'industrie et nos clients pour augmenter le taux de recyclage des canettes aux États-Unis et en Europe.

Réduire notre intensité d'émission de gaz à effet de serre de 25 % par rapport à 2015 (objectif 2025)

En 2021, notre intensité de GES de types 1 et 2 était de 14 % inférieure à celle de 2015, ce qui nous permet d'être confiants dans notre capacité d'atteindre notre objectif de réduction de 25 %.

Augmenter la part de l'aluminium recyclé dans notre mix métal à 685 000 tonnes (objectif 2026)

L'aluminium recyclé représente 41 % de notre apport de métal en 2021 (soit 675 000 tonnes).



Manqué

Nous n'avons pas atteint ces objectifs, en partie à cause de la crise de la Covid-19, mais nous avons mis en place des plans de relance solides pour nous remettre sur les rails.

Améliorer l'efficacité énergétique

Nous n'avons pas été en mesure d'atteindre notre objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique de 10 % par rapport à 2015, et avons mis en place un plan ciblé pour 2025.


Assurer un approvisionnement durable

Alors que nous avons fait de gros progrès en matière d'approvisionnement responsable, nous avons atteint 62 % de certification de nos dépenses Groupe contre un objectif de 70 %, et 88 % de nos fournisseurs ont signé notre Code de conduite (contre un objectif de 100 %).

Renforcer nos communautés

Pendant la pandémie de Covid-19, certains de nos sites ont suspendu leurs actions à destination de nos communautés ; en 2021, 61 % de nos sites ont organisé un programme ou un événement associatif. Nous travaillons à inverser cette tendance en 2022.

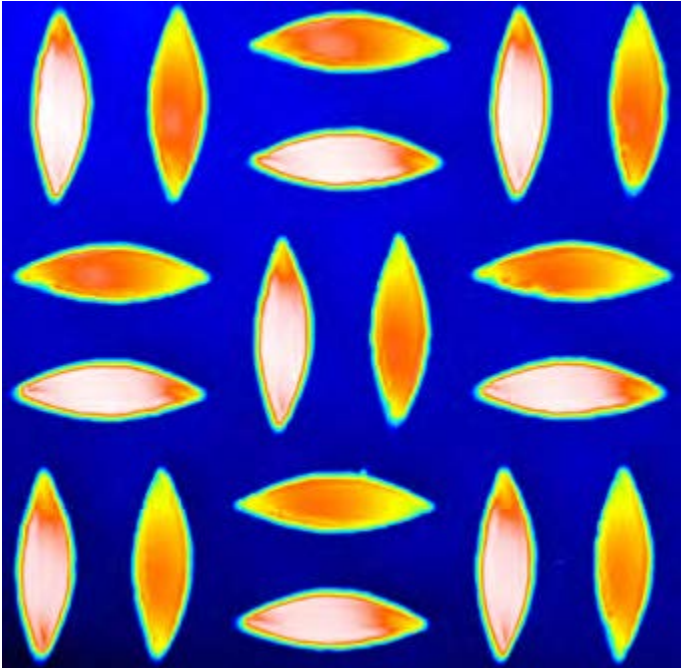
1. Les résultats de 2021 ne sont pas disponibles, mais les résultats de 2020 indiquent que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.



Pour un avenir plus
léger et plus résilient,
nous militons
pour l'aluminium
dès à présent.

L'aluminium est un matériau remarquable : assez léger pour être compressé à la main, mais assez solide pour transporter des humains sur la Lune. Chez Constellium, nous transformons l'aluminium de manière inédite, en poussant ses propriétés toujours plus loin. Nous explorons son potentiel pour des applications aussi variées que des canettes de boisson ou des capots de voiture. Nous créons de la valeur tout au long de son cycle de vie afin qu'il ait son rôle à jouer pour un avenir plus léger, plus lumineux et plus durable.

Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux



▲ *Modélisation 3D pour optimiser la conception et réduire le poids de la plaque de plancher des remorques réfrigérées.*

Nos objectifs de développement durable concernent également les produits que nous fabriquons. Ils doivent répondre non seulement aux exigences techniques de nos clients, mais également à leurs préoccupations environnementales.

Nos défis

Nos clients attendent de nous des produits de qualité supérieure (souvent développés avec eux) sur toute la chaîne de valeur, une assistance technique et des solutions de recyclage de leurs déchets. Nos offres doivent être à la pointe de l'innovation et contribuer à réduire l'impact environnemental de leurs propres produits.

Nos politiques et nos actions

Nous développons les innovations attendues grâce à un investissement conséquent dans la R&D : 39 millions d'euros en 2021. À la fin de l'année, notre centre de recherche et développement de C-TEC à Voreppe, en France comptait 234 collaborateurs,

dont 211 scientifiques et techniciens. Notre centre de recherche à Brunel, au Royaume-Uni, compte 49 employés de Constellium auxquels s'ajoutent 21 employés de l'université de Brunel et d'autres partenaires académiques qui travaillent sur nos programmes d'innovation. Le hub de recherche et développement de Plymouth, aux États-Unis, emploie 5 personnes.

Dans le cadre de nos engagements de développement durable, nous contrôlons la durabilité de nos produits en évaluant leurs performances et leur impact sur la santé et la sécurité, la consommation d'énergie, le climat, la production et gestion des déchets avec un accent particulier mis sur la recyclabilité, tout en prenant en compte les aspects sociaux. Nous procédons au besoin à une analyse de cycle de vie pour conforter ces résultats.

« La durabilité de nos processus et de nos produits constitue un moteur essentiel de la R&D chez Constellium. Elle est à la fois un filtre de validation de nos programmes en cours et une source précieuse de nouvelles idées et d'opportunités de recherche. »

Timothy Warner, Directeur scientifique, C-TEC, Constellium

L'allègement

L'allègement est l'un des principaux atouts de l'aluminium pour les secteurs dans lesquels nous opérons.

Aérospatiale et transports — Nous fournissons des produits laminés et extrudés innovants pour alléger les avions, notamment nos alliages aluminium-lithium Airware®, leaders sur le marché. Le plus souvent, en partenariat avec des avionneurs et des entreprises de premier plan, notre R&D étudie l'impact de la transition vers des modes de propulsion alternatifs et plus écologiques sur les besoins en matériaux. Notre ambition : nous assurer que nos innovations vont dans le sens des besoins de nos clients, y compris en matière de défis environnementaux.

Nous produisons et développons également des solutions d'allègement (tôles fortes, tôles minces et bobines) pour les marchés du transport terrestre. À titre d'exemple, nous avons diminué l'épaisseur d'une nouvelle plaque de plancher pour les remorques réfrigérées sans dégrader sa qualité. Allégée de 20 %, elle entraîne moins d'émissions de CO₂ lors de sa fabrication mais également lors de son utilisation.

Emballage — Nos solutions concernent une grande variété de produits, tels que les canettes et les boîtes de conserve, les aérosols, les bouchons, les emballages pour la cosmétique et pour le luxe. Nous avons ainsi conçu une canette environ 10 % plus légère qui améliore d'autant son empreinte carbone. Grâce à son dôme (la partie la plus lourde) optimisé, cette canette nouvelle génération nécessite moins de métal tout en étant plus résistante à la pression interne. Le prototype est actuellement à l'étude chez un de nos clients.

Automobile — Nous proposons des solutions pour alléger les véhicules comme nos profilés haute performance Constellium HSA6® et notre solution laminée Surfalex® pour les pièces extérieures nécessitant une surface de haute qualité.

En 2021, Constellium a dirigé trois projets de développement de boîtiers de batterie en aluminium pour les véhicules électriques. Ces projets ont réuni constructeurs et équipementiers automobiles autour de nouvelles conceptions architecturales et de concepts de fabrication agile.

- Le projet **AL-ULEV** s'est conclu avec succès au début de l'année. Il concernait les familles d'alliages Constellium HSA6® et Constellium HCA6® à ultra-haute résistance mécanique et résistance aux impacts. Appliqués à la conception de boîtiers de batterie en aluminium, ces alliages ont rempli les objectifs de protection lors de scénarios de collision critiques, tout en étant 25 % plus légers que les conceptions basées sur des alliages conventionnels d'aluminium.



▲ Les boîtiers de batterie BEV présentés à la 14^e édition de l'événement annuel Cenex sur les véhicules à faible teneur en carbone.

- Le projet **LIBERATE**, en cours, utilise la soudure laser à distance et le collage structural pour industrialiser les concepts AL-ULEV. En utilisant des pièces extrudées, laminées et moulées, LIBERATE propose des solutions de boîtiers de batterie capables de répondre à des exigences plus strictes en matière de collision, tout en garantissant un allègement supplémentaire et une réduction des coûts de fabrication. Des prototypes à l'échelle réelle ont été produits et testés avec succès en 2021.
- Enfin, le projet **ALIVE** développe de nouvelles architectures pour boîtiers de batterie en aluminium modulables. Un premier boîtier léger a été conçu, et son prototype est en cours de construction, de même qu'une ligne de fabrication modulaire dans un nouveau centre de prototypage. Constellium et ses partenaires travaillent également sur des alliages Constellium HSA6® et Constellium HCA6® à haute teneur en matières recyclées afin de réduire de manière drastique l'empreinte CO₂ de la billette d'aluminium.

En septembre, notre projet commun **ISA3** (impliquant le groupe Renault, ESI Group, l'Institut de soudure et l'université de Lorraine) a franchi avec succès sa première étape : une porte en aluminium 15 % plus légère et beaucoup moins chère à produire que celles actuellement fabriquées en série.

En 2021, nous avons lancé, avec notre partenaire, Alumobility, une association de producteurs d'aluminium et de spécialistes de la technologie travaillant à la promotion de l'aluminium pour les applications automobiles. Alumobility réalise deux études sur les avantages d'une conception en aluminium par rapport à l'acier : une porte basée sur la porte en acier d'un SUV compact, et l'extérieur du capot basé sur la carrosserie de l'Audi e-tron. Toutes deux comprennent des évaluations de l'empreinte carbone sur le cycle de vie.



▲ *Utiliser davantage de types de déchets dans nos alliages est une étape importante vers l'économie circulaire*

Recyclabilité des matériaux

Nous co-développons avec nos clients des produits finis qui incorporent des déchets d'aluminium et facilitent le recyclage des chutes de production en boucle fermée.

- **Emballage** — En Europe, avec nos clients du secteur des cosmétiques haut de gamme, nous avons progressé dans le développement d'un alliage acceptant des déchets recyclés, qui servira à fabriquer des tubes de rouges à lèvres et des bouchons de flacons de parfum. Nous travaillons également à la mise au point d'emballages de cosmétiques recyclables et monomatériaux, car les emballages multimatériaux sont difficiles à recycler.

- **Emballage** — Sur le marché des canettes, nous sommes en train de concevoir un nouvel alliage pour les couvercles qui incorpore plus de métal recyclé que les solutions existantes – l'alliage utilisé pour fabriquer les corps des canettes affiche déjà un contenu élevé en métal recyclé. Le prototype est actuellement testé à l'échelle industrielle.

- **Automobile** — Nous cherchons à améliorer l'empreinte carbone tout au long du cycle de vie des solutions pour les véhicules à moteur à combustion interne et les véhicules électriques en utilisant une seule famille d'alliages d'aluminium. Par exemple, pour les pièces de carrosserie non apparentes, nous avons développé une solution 6xxx à haute formabilité appelée Formalex®, qui s'associe parfaitement avec la solution laminée spécialement conçue pour les pièces extérieures 6xxx Surfalex®. En n'ayant plus besoin de trier les alliages, nous recyclons plus efficacement les déchets provenant de la production et de la fin de vie des véhicules, tout en évitant les interventions pénibles tels que le démontage, le broyage et le tri par densité.

- **Aérospatial** — Nous travaillons sur des schémas de recyclage en boucle fermée pour nos alliages Airware®, tout en maintenant leur haute qualité et leurs performances. Nous avons amélioré les processus de coulée de façon à pouvoir recycler les chutes Airware® triées de nos clients.



▲ *Le projet DAFNE 2 a pour objectif de développer des fonderies à émissions nulles ou faibles.*

Amélioration des processus de production

Constellium contribue également au développement durable en optimisant l'efficacité de ses processus, en recherchant des sources d'énergie alternatives, en contrôlant les effluents, en éliminant les substances dangereuses ou en étudiant de nouvelles options pour éviter la mise en décharge.

Dans le cadre de notre stratégie 2030, nous avons lancé DAFNE 2 pour étudier les technologies alternatives les plus prometteuses en matière de fonderie. L'objectif est de construire une fonderie à émissions nulles ou faibles, en capitalisant sur nos équipements et nos compétences.

Favoriser le recyclage de l'aluminium



▲ Four de fonderie à Neuf-Brisach.

Le recyclage est extrêmement important pour la chaîne de valeur de l'aluminium, car la refonte des déchets provenant de produits comme les canettes génère beaucoup moins d'émissions que la production de métal primaire. Recyclant déjà une quantité importante d'aluminium, Constellium participe à de nombreuses initiatives pour augmenter les taux de recyclage.

Nos défis

Le recyclage de l'aluminium ne nécessite que 5 % de l'énergie utilisée pour produire le métal primaire. Il évite également la production de déchets et l'épuisement des ressources faisant réaliser jusqu'à 95 % d'économies de CO₂. Et l'aluminium est recyclable à l'infini.

En général, les fabricants, les clients, les gouvernements, les autorités locales et les entreprises de tri et de recyclage ont des processus bien établis de collecte des produits d'aluminium en fin de vie et notamment des canettes usagées.

Le principal obstacle au recyclage de l'aluminium est la disponibilité des déchets post-consommation. En effet, les applications d'aluminium à fort volume, comme la construction ou le transport,

ont une durée de vie longue : la quantité de déchets d'aluminium en fin de vie est donc limitée à ce qui a été mis en circulation il y a des années. Si l'on ajoute à cela la croissance continue du marché, il est impossible pour le recyclage seul de répondre à la demande actuelle d'aluminium.

Nos politiques et nos actions

Nous cherchons à stimuler le recyclage de quatre manières :

- en travaillant avec les parties prenantes pour augmenter les taux de collecte des déchets ;
- en nous appuyant sur des partenariats pour améliorer la collecte et le tri des déchets ;
- en créant des boucles fermées de recyclage plus efficaces et plus performantes ;
- en améliorant nos propres processus de recyclage, notamment en développant des alliages plus tolérants à la matière recyclée.

Le recyclage dans nos usines — Les usines de Constellium disposent d'importantes capacités de recyclage. Aux États-Unis, notre site de Muscle Shoals, en Alabama, exploite l'une des installations de recyclage de canettes usagées les plus grandes et les plus efficaces au monde. Notre usine de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, recycle des déchets de pré-consommation.

En France, nous avons donné le coup d'envoi d'un projet dans notre usine de Neuf-Brisach pour augmenter de plus de 130 000 tonnes notre capacité de recyclage de produits automobiles et d'emballages. Notre site d'Issoire comporte deux fonderies industrielles Airware® et recycle les déchets tout au long de la chaîne de fabrication. Děčín, en République tchèque, est un site d'extrusion d'alliages durs également doté de capacités de recyclage. Enfin, notre site du Valais, en Suisse, produit des billettes et des plaques à partir de déchets de pré-consommation.

Accélérer le recyclage des véhicules

Les déchets automobiles figurent en bonne place dans notre programme de recyclage. En 2021, Constellium a pris part, aux côtés d'ArcelorMittal, Galloo, CTIF, IRT-M2P et MTB, au projet EF.ORE (Étude de la faisabilité de l'optimisation du recyclage des résidus métalliques issus des véhicules hors d'usage). Son but : étudier les moyens de mettre en œuvre une boucle de recyclage plus éco-efficace pour la fin de vie des véhicules, tels que des processus de collecte et de tri des métaux de haute technologie.

Un meilleur recyclage grâce aux partenariats – En parallèle des actions que nous menons sur notre propre capacité de recyclage, nous travaillons à améliorer également le recyclage grâce à des partenariats avec des clients, des associations, des centres de recherche et d'autres parties prenantes.

- En tant que membre d'European Aluminium, de l'Aluminium Association (États-Unis) et d'organisations régionales et nationales, nous travaillons avec différentes parties prenantes sur les questions de recyclage et de développement durable.
- Nous faisons partie du groupe « emballage » d'European Aluminium, et c'est en collaboration avec nos clients de Metal Packaging Europe, que nous avons lancé une feuille de route dont l'objectif est de recycler 100 % des canettes en aluminium en Europe d'ici à 2030.
- Nous collaborons avec Every Can Counts® sur des programmes de communication et de collecte pour augmenter les taux de recyclage des canettes en Europe.
- Nous travaillons avec des organisations locales, comme Alupro au Royaume-Uni, France Aluminium Recyclage et Arpal en Espagne, pour développer et promouvoir des systèmes de collecte, y compris de consigne, sur chaque marché.
- Aux États-Unis, la canette en aluminium reste l'emballage de boisson le plus recyclé, mais le taux de recyclage a légèrement diminué au cours des dernières années pour atteindre seulement 45,2 % en 2020. Nous avons approuvé les objectifs ambitieux annoncés par l'association professionnelle qui regroupe nos clients américains, le Can Manufacturers Institute (CMI) : 70 % d'ici 2030, 80 % d'ici 2040 et 90 % d'ici 2050. En collaboration avec l'Aluminium Association et le CMI, nous allons proposer et défendre dans les mois et les années à venir la mise en place de lois au niveau des États visant à augmenter le taux de recyclage des canettes en aluminium par la consigne.
- Nous travaillons également avec nos clients du secteur automobile pour séparer les déchets de production des familles d'alliages 5xxx et 6xxx et mettre en place des programmes de recyclage en circuit fermé.

Notre capacité de recyclage

Nous avons émis deux séries d'obligations liées au développement durable en 2021, qui comprenaient un objectif de performance de 685 000 tonnes de chutes d'aluminium recyclé utilisées en 2026. Nous prévoyons d'accroître considérablement notre capacité de recyclage en Europe, notamment grâce à un investissement majeur sur notre site de Neuf-Brisach. En moyenne, le métal recyclé, calculé en suivant les directives de la GRI 301-2, a représenté 41 % de notre apport en métal en 2021 (soit 675 000 de tonnes). Les déchets post-consommation (générés en phase de fin de vie des produits finis) représentaient 18 % de nos apports en métal. Le reste du métal recyclé utilisé consistait en déchets de production pré-consommation (générés en aval des opérations de Constellium). Conformément à la norme ISO 14021, les déchets générés en interne ne sont pas comptabilisés. Constellium ne pense pas que le contenu recyclé doive être le seul indicateur pertinent de la performance environnementale des produits en aluminium. Nous nous efforçons également de garantir que les matériaux sont effectivement collectés et recyclés à la fin de la vie d'un produit.

Sites	Capacité de recyclage en 2021 (tonnes par an)
Muscle Shoals, États-Unis	340 000 tonnes de déchets post et pré-consommation
Neuf-Brisach, France	160 000 tonnes de déchets post et pré-consommation
Valais, Suisse	30 000 tonnes de déchets pré-consommation
Issoire, France	20 000 tonnes de déchets pré-consommation
Děčín, République tchèque	20 000 tonnes de déchets post et pré-consommation
Ravenswood, États-Unis	20 000 tonnes de déchets post et pré-consommation

Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2018	2019
Taux de recyclage des canettes de 80 % en Europe	Taux de recyclage des canettes en Europe	76 %	76 %¹
OBJECTIF 2026	INDICATEUR	2020	2021
Quantité d'aluminium recyclé utilisée égale ou supérieure à 685 000 tonnes	Quantité d'aluminium recyclé utilisée	586 000 tonnes d'aluminium recyclé utilisées	675 000 tonnes d'aluminium recyclé utilisées

1. Chiffres publiés par European Aluminium en 2021 : https://www.european-aluminium.eu/media/3401/european-aluminium-mpe-alubevcn-2019-recycling-rate_press-release-16-december.pdf

Assurer la satisfaction du client



▲ *Laminium® est une application architecturale anodisée de haute qualité, installée ici pour le stade des Jeux asiatiques de Hangzhou.*

Notre réussite repose en grande partie sur les relations solides que nous entretenons avec nos clients. Nous les interrogeons sur leurs attentes, afin de mieux comprendre leurs besoins et y répondre.

Nos défis

Nous nous efforçons d'entretenir des liens étroits avec nos clients, afin de pouvoir leur proposer des produits et services personnalisés, intégrer leurs attentes dans nos plans à long terme et construire des collaborations durables.

Nos politiques et nos actions

Nous menons des enquêtes bisannuelles auprès de nos clients dans chacune de nos trois divisions et adaptons nos offres en fonction des résultats. En 2021, nous avons utilisé une nouvelle plateforme en ligne pour réaliser ces enquêtes, recevant ainsi deux

fois plus de réponses qu'en 2018. Nous avons constaté de nettes améliorations de nos Net Promoter Scores (NPS) qui mesurent dans quelles proportions nos clients recommanderaient Constellium en tant que fournisseur.

Notre division Packaging and Automotive Rolled Products (P&ARP) a obtenu un score NPS global de 42,7 %, soit une amélioration de 7,7 points par rapport à 2018. La qualité des produits et une main-d'œuvre qualifiée contribuent toutes deux à faire grimper ce score. Un axe d'amélioration : mieux communiquer sur les sujets de développement durable.

Pour Aerospace and Transportation (A&T), notre score global NPS était de 40,2 %, soit une amélioration de 22,2 points par rapport à 2018. Les clients ont particulièrement apprécié la flexibilité et le soutien d'A&T pendant les premiers temps de la crise de la Covid-19, ainsi que notre effort de respecter au mieux nos plannings de livraison.

En ce qui concerne Automotive Structures and Industry (AS&I), l'enquête s'est concentrée sur les clients de l'usine de Děčín. Nous avons reçu un score NPS global de 53,7 %. Les aspects les plus appréciés sont le support commercial et l'offre produits, tandis que nous devons améliorer la fiabilité opérationnelle et la gestion des réclamations.

Exemples de partenariats réussis

- **Spécialités** : Constellium Singen et C-TEC ont travaillé pendant des années pour développer Laminium®, une solution d'aluminium anodisé de haute qualité pour l'architecture, offrant une parfaite uniformité des couleurs. Avec notre partenaire chinois, Rehongda, nous avons installé Laminium® sur plusieurs bâtiments en Chine, dont un gymnase pour les Jeux asiatiques de Hangzhou 2022. Le client nous a décerné le titre de « fournisseur d'excellence », et le très populaire journal *People's Daily* a présenté le projet en première page.
- **Automobile** : Constellium est le fournisseur mondial d'aluminium pour le couvercle et le fond du boîtier de batterie et le fournisseur européen de la pièce de refroidissement de batterie, d'une plateforme mondiale de véhicules électriques.
- **Emballage** : Notre usine de Neuf-Brisach a travaillé avec Crown Bevcan EMEA sur un nouveau process de retour des déchets sur site pour leur recyclage : des palettes métalliques de dimensions spécifiques et manutentionnables par différents types de chariots élévateurs, pour empiler les déchets métalliques plus facilement et en toute sécurité, et pour une livraison plus efficace.



▲ *Nous avons travaillé avec Crown pour améliorer les méthodes de retour des déchets.*

- **Aérospatiale** : Constellium a eu l'honneur de recevoir un écusson de mission de la part de Blue Origin, qui a déclaré qu'il s'agissait « d'un témoignage de son appréciation et de son respect pour votre contribution, pour l'engagement et la persévérance de vos équipes, qui ont aidé Blue Origin à réaliser son premier vol humain pour le programme New Shepard ». Constellium fournit également deux alliages avancés Airware® pour les étages supérieur et inférieur de la fusée New Glenn de Blue Origin.

Nos résultats

OBJECTIFS 2021	INDICATEUR	2020	2021
Mener une enquête de satisfaction auprès de nos clients tous les deux ans dans toutes les divisions	Réalisation d'une enquête de satisfaction des clients dans toutes les divisions	Aucune enquête n'a été directement réalisée auprès de nos clients en raison de la pandémie de Covid-19. Une enquête interne a été menée concernant les attentes de nos clients en matière de durabilité	Toutes les divisions ont mené des enquêtes auprès des clients ¹

1. Pour AS&I, seuls les clients de l'usine de Děčín étaient concernés par l'enquête.

Recruter, former et retenir les meilleurs talents



▲ *Nous avons rénové notre siège social à Paris en 2021, de sorte que nos employés peuvent désormais profiter d'un environnement plus propice à la collaboration.*

Constellium n'est rien sans ses collaborateurs, c'est pourquoi nous nous mobilisons pour attirer les meilleurs candidats, être au plus proches des attentes de nos employés, développer leurs compétences et les inciter à réaliser leur carrière chez nous.

Nos défis

Dans notre secteur, la concurrence est rude pour recruter et fidéliser une main-d'œuvre hautement qualifiée. Avec l'évolution démographique, nous devons embaucher suffisamment pour assurer la relève de celles et ceux qui prendront leur retraite dans les années à venir, et cela concerne aussi bien le personnel de nos usines que nos équipes dirigeantes. De plus, nous devons nous assurer que nos collaborateurs peuvent s'adapter à l'évolution des tendances technologiques et industrielles. Nous répondons à tous ces défis par la formation et le développement des compétences, une communication étroite et continue avec notre personnel et des actions pour renforcer l'engagement des employés.

Nos politiques et actions

Engager nos collaborateurs par la communication — Les valeurs de Constellium (voir page 13) guident la façon dont nous

« **Constellium est une entreprise de plus en plus ouverte dans sa façon d'appréhender les changements sociétaux au travail comme le travail à domicile ou la notion de diversité.** »

Extrait de l'enquête auprès des employés

travaillons avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et nos collaborateurs. Nous intégrons ces valeurs dans toutes nos initiatives majeures en matière de management de talents, et notamment dans notre processus d'évaluation annuelle des performances.

En 2021, nous avons poursuivi nos efforts au niveau du Groupe comme au niveau local, pour rester proches de nos employés. Les managers ont réalisé des tournées quotidiennes dans les ateliers et tenu des réunions régulières avec les employés. Nous nous sommes également beaucoup appuyés sur nos supports de communication interne : des webinaires mensuels, notre magazine numérique *LIVE* et notre lettre d'information hebdomadaire *myConstelliumNews*.

Baromètre de satisfaction interne — En 2021, nous avons réalisé notre enquête mondiale bisannuelle auprès des employés pour mesurer leur engagement. Les trois quarts de nos employés y ont participé, et les scores de satisfaction étaient supérieurs à 50 % pour toutes les catégories. Nous sommes particulièrement fiers des résultats concernant l'environnement la santé et la sécurité qui montrent une satisfaction de 80 % et reflètent ainsi notre engagement envers nos employés pendant la pandémie. Si on compare l'enquête à celle de 2018, nous avons progressé sur des thématiques importantes comme la culture d'entreprise et l'efficacité organisationnelle. Les résultats ont été partagés avec tous les sites afin que chacun élabore un plan d'actions adapté.

Programme de formation et développement — En 2019, nous avons créé le Global Engineering Development Program, qui nous permet de nous constituer un vivier de talents en développant les compétences techniques, de leadership et commerciales des jeunes ingénieurs. Après une brève interruption à cause de la Covid-19, la deuxième session a commencé à l'automne 2021, et nous sommes de nouveau sur un rythme d'une session par an.

En 2021, nous avons lancé deux sessions pilotes de notre nouveau Programme de développement du leadership. Il s'agit d'une initiative mondiale pour créer une culture de leadership commune à

Constellium, mieux tirer parti de notre envergure mondiale et mieux piloter l'entreprise. Sur neuf mois, ce programme se concentre sur des compétences spécifiques et des changements de comportement par le biais de différentes méthodes d'apprentissage. En 2021 également, nous avons lancé notre programme de mentorat pour les talents féminins à haut potentiel. (Pour plus de détails, voir page 55.)

Favoriser le dialogue social — Nous encourageons nos collaborateurs à exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions au sein du Groupe. Un dialogue ouvert avec les représentants du personnel est essentiel au bon fonctionnement du Groupe et à la promotion du respect des réglementations en matière de droit du travail. Nous nous efforçons de créer des conditions favorables aux relations entre employeurs et employés, et à la signature d'accords formels équitables pour tous. Un grand nombre de nos employés appartiennent à des syndicats ou à des organismes équivalents, ou sont couverts par des conventions collectives.

Attirer les talents et encourager l'éducation — À Ravenswood, notre équipe travaille à résoudre la pénurie de candidats qualifiés en s'associant notamment à l'université de Virginie-Occidentale à Parkersburg. L'usine a ainsi accueilli vingt étudiants de la région dans le cadre du programme Constellium Track of Electrical or Mechanical Trades. Au bout de deux ans, ils obtiennent un diplôme professionnel et peuvent poursuivre leur carrière chez Constellium.

À Muscle Shoals, nous avons signé en 2020, avec l'université du nord de l'Alabama (UNA), un protocole d'accord qui permet à nos employés de bénéficier de 20 % de réduction sur les frais d'inscription sur tous les programmes de premier et deuxième cycles (en ligne ou en présentiel). À ce jour, cinq collaborateurs se sont inscrits à des cours. En tant que mécène de l'UNA, l'usine contribue, par ailleurs, chaque année au fonds de soutien pour les étudiants en ingénierie. Cinq étudiants se sont ainsi inscrits à la bourse d'études en 2021.

En 2021, Constellium Issoire a signé une convention de master class avec le lycée Henri-Sainte-Claire-Deville d'Issoire et l'Union des industries et métiers de la métallurgie Auvergne pour accueillir une classe de baccalauréat professionnel maintenance dans l'usine. Pendant une semaine, nos collaborateurs ont fait découvrir aux lycéens les différents métiers de la transformation de l'aluminium.



▲ Nous encourageons nos collaborateurs à exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions professionnels au sein du Groupe.

Valoriser les capacités de chacun — Chez Constellium, nous offrons les mêmes chances aux personnes en situation de handicap et nous nous efforçons d'adapter nos environnements de travail à leurs besoins. Nos sites de Singen, Gottmadingen et Dahenfeld, en Allemagne, emploient 109 collaborateurs handicapés et leur fournissent des équipements adaptés tels que des appareils auditifs, des chaises ergonomiques et des chaussures de sécurité personnalisées.

En France, Constellium comptait 146 personnes en situation de handicap fin 2021, à qui le Groupe propose également des équipements spécialisés. Nos sites français ont engagé une série de mesures autour du handicap. Ainsi, depuis 2019, Issoire permet aux collaborateurs ayant des enfants handicapés (21 employés) de travailler à 80 % du temps tout en percevant un salaire de plein-temps ; 11 travailleurs handicapés à moins de trois ans de la retraite bénéficient de la même allocation. À Neuf-Brisach, le fournisseur qui répare nos palettes emploie exclusivement des personnes handicapées. À C-TEC, pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2021, nous avons sensibilisé chaque jour nos employés au sujet du handicap. Enfin, notre site d'Ussel travaille avec les agences locales pour adapter les emplois aux capacités des personnes.

Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2021
Augmentation de six points de la satisfaction des employés par rapport à l'enquête mondiale sur les employés de 2014 ¹	Taux de satisfaction exprimée lors de l'enquête de satisfaction menée auprès de tous les employés tous les deux ans ²	+ 7 points d'augmentation par rapport à 2014

1. L'enquête a été menée en 2014, mais les résultats ont été publiés en 2015.
2. L'enquête de satisfaction bisannuelle ne couvre pas les employés des joint-ventures.

Promouvoir la diversité des genres



Nous pensons que les collaborateurs de Constellium doivent être le reflet de la société. Nous privilégions donc la diversité et nous nous engageons pour une égalité vis-à-vis de l'emploi.

Nos défis

Nous œuvrons pour proposer un lieu de travail plus diversifié et nous nous engageons à accorder le même respect et les mêmes opportunités à toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur groupe ethnique, leur religion, leurs capacités ou leur orientation sexuelle. Nous savons que la diversité offre un avantage certain aux entreprises, et pourtant elle n'est pas encore assez représentée sur nos lieux de travail. Pour corriger cela, nous favorisons une plus grande diversité dès l'embauche, soutenons le développement de la carrière des femmes, agissons pour une présence plus forte de celles-ci dans des rôles de direction et pour la garantie de pratiques salariales équitables.

Nos politiques et nos actions

Programme de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) de Constellium — Nous avons mis en place une gouvernance à plusieurs niveaux pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Un comité directeur (comprenant des membres du Comité Exécutif) supervise les initiatives de diversité et surveille les progrès par rapport aux indicateurs clés de performance. Une équipe centrale coordonne les plans d'action et les met en œuvre avec les sites/fonctions/divisions. Nous établissons une coordination au niveau national pour stimuler les initiatives locales dans les pays où nous avons plusieurs usines. Cette approche à plusieurs niveaux nous permet de couvrir quatre piliers principaux :

1) Recrutement et fidélisation — L'éventail de nos actions est large pour rendre Constellium plus attractif, en particulier pour les femmes. Nous avons lancé un programme mondial de cooptation pour bénéficier des réseaux de nos collaborateurs et recruter une diversité de candidats qualifiés et engagés. Nous garantissons dans tous nos sites un minimum de 16 semaines de congé de maternité payé. Le 1^{er} janvier 2022, nos sites américains et mexicains ont également mis en place un congé parental payé de quatre semaines aux nouveaux pères et aux parents adoptifs. Par ailleurs, les sites américains ont commencé à offrir une aide financière pour la garde d'enfants afin d'harmoniser les avantages sociaux de nos employés et de faciliter le recrutement. En 2022, nous allons nous concentrer

sur la fidélisation en introduisant des entretiens de satisfaction et des entretiens de sortie pour mieux comprendre les causes de départ. Par ailleurs, tous nos supports de communication ont des directives neutres en termes de genre.

2) Carrière et promotion — Le département des ressources humaines et le management accordent une plus grande attention aux femmes lors de leurs revues globales des talents. Nous avons pu avoir un premier retour sur notre nouveau programme de mentorat pour les femmes à haut potentiel. Il est extrêmement positif. 100 % des mentors et 96 % des mentorées du groupe pilote ont déclaré avoir perçu les bénéfices du programme et les mentorées indiquent qu'il a renforcé leur confiance dans leur potentiel. Un deuxième groupe devrait être lancé en mars 2022.

3) Culture et pratiques de travail — Soucieux de créer un environnement où les femmes se sentent en sécurité et soutenues, nous avons pris des mesures en 2021 pour rendre les vestiaires, les toilettes et autres installations adaptés aux femmes. Nous proposons, par ailleurs, des cours en ligne et du matériel pédagogique sur les préjugés inconscients, la diversité et l'inclusion, et nous abordons également ces sujets lors de la formation des cadres et des ingénieurs à haut potentiel. Nous promouvons la diversité en encourageant la communication interne, les groupes de discussion et les réseaux.

4) Équité salariale et rémunération au mérite — Nous nous engageons contre toute forme de discrimination salariale et nous nous assurons que le principe "à travail égal, salaire égal" soit appliqué au sein de Constellium. À l'aide de données provenant de tiers, nous comparons nos salaires au marché externe pour les promotions, les transferts et la rémunération des nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, la loi française oblige toutes les entreprises d'au moins 50 collaborateurs à utiliser un indice d'égalité des sexes pour mesurer les écarts salariaux. Tous nos sites français déclarent leur indice. En 2021, tous ont obtenu de bons résultats en matière d'égalité salariale, de promotion et d'augmentations de salaire des femmes, avec un score supérieur au minimum requis de 75/100¹. Une nouvelle fois, le siège social à Paris affiche un score presque parfait de 99/100.

Nous continuons à évaluer nos besoins et à formuler des recommandations en vue d'accroître les initiatives de promotion de la diversité au sein de l'organisation.

Nos résultats

En 2021, le pourcentage de femmes dans notre effectif est resté stable à 13 %, le pourcentage de nouvelles embauches de femmes était de 24 %, et nous avions 21 % de femmes dans des rôles de cadre et de gestion au niveau du Groupe. Nous nous efforçons notamment d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction dans l'ensemble du Groupe.

1. Pour les scores de l'indice d'égalité des sexes par site, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.constellium.com/index-egalite-femmes-hommes-et-principaux-indicateurs-des-sites-francais>

Les femmes ont toute leur place dans nos ateliers



Isabelle

Isabelle est une pionnière : la première femme à travailler en tant qu'opérateur de fonderie dans notre usine d'Issoire. Embauchée en 2018, elle va bientôt terminer sa formation. « Didier, mon tuteur, a été à mes côtés tout au long de mon parcours. Actuellement, j'apprends à gérer les démarrages et les arrêts. C'est un travail d'équipe : transformer l'aluminium de l'état liquide à l'état solide demande de la vigilance et beaucoup de savoir-faire, et notre métier n'est pas routinier. J'ai toujours été traitée avec respect. Je suis convaincue qu'une femme peut faire ce métier aussi bien qu'un homme, et que les mentalités évoluent. »

Morgane

Morgane a été recrutée pour la première fois par Constellium en 2006 en tant qu'opératrice de production. Elle a fini par quitter cet emploi, puis a découvert la fonderie et décidé d'obtenir son CACES pour conduire des machines industrielles. En 2021, Constellium l'a embauchée à nouveau, et elle est devenue la première femme à travailler à la fonderie de Montreuil-Juigné. « J'aime le fait que ce ne soit pas un travail à la chaîne, dit-elle. C'est très technique, avec en prime une ambiance très soudée. Quand j'aurai terminé ma formation, je ferai exactement ce que font mes collègues masculins. »



Nathalie

Embauchée en mars 2018, Nathalie est la première femme à travailler dans notre fonderie d'Ussel. Avec 11 collègues, elle a bénéficié d'un programme de formation de 14 mois à la fois théorique et pratique. Cela lui a permis de découvrir l'éventail des métiers de l'entreprise, et d'acquérir une connaissance approfondie de ce secteur de l'industrie. Elle a appris la rigueur, la polyvalence et l'organisation, des qualités indispensables à la fonderie, et a pu constater combien c'était un métier physique puisqu'elle marche entre 5 et 10 km par jour. Nathalie est fière de travailler à Ussel, d'être l'une des seules femmes dans un monde d'hommes. Pour elle, « de la fusion, de la fonte naît une pièce. Voir la texture et la couleur d'un alliage chaud est un moment presque magique ».

Nous investir au plus près de nos communautés



▲ Le 14 octobre, Constellium Bowling Green (Kentucky) s'est mis au rose pour sensibiliser à la prévention du cancer du sein.

Tous les sites de Constellium sont connectés aux communautés dont ils font partie avec la volonté de créer un impact positif. Nous embauchons au plus près de nos sites dès que cela est possible. Et nous facilitons l'implication de nos employés dans la vie associative bénévole locale.

Nos défis

Avec 27 sites sur trois continents, Constellium est présent dans un large éventail de communautés locales. Il est important pour nous de nous connecter à ces communautés, de les soutenir afin de créer un impact positif sur la vie de ceux qui nous entourent.

Nos politiques et nos actions

Dans le cadre de notre programme de développement durable 2021, chacun de nos sites a pour objectif de réaliser au moins un événement par an en lien avec les communautés locales.

Une de nos initiatives récurrentes dans nos sites américains est Constellium CARES qui retient des projets en lien avec les communautés proposés par les collaborateurs. Ainsi, en 2021, le site de Muscle Shoals a collecté des dons pour le programme d'alphabétisation d'un ensemble scolaire local. À Bowling Green, les collaborateurs ont donné des fournitures scolaires à des salles de classe avant la rentrée. Autre exemple à Ravenswood, où le record de l'usine a été battu lors d'une collecte de sang organisée par la Croix-Rouge américaine, avec 34 unités données.

À Livonia, Plymouth et Van Buren, nos collaborateurs ont soutenu l'hôpital universitaire pour enfants St. Jude dans sa course annuelle

de 5 km (virtuelle cette année), recueillant plus de 3 000 \$ en faveur de la lutte contre le cancer pédiatrique et autres maladies infantiles graves. En octobre, plusieurs sites Constellium ont pris part à l'opération en faveur du dépistage du cancer du sein. Nos équipes de Bowling Green, White et Plymouth ont ainsi porté du rose pour sensibiliser le public, tandis que Van Buren a distribué des t-shirts et des bracelets dans le cadre des journées Pink out the Plant. En France, les collaborateurs d'Issoire ont participé à la course Issoir'Ose contre le cancer.

Certaines initiatives de 2021 concernaient, par ailleurs, les préoccupations environnementales. Neuf collaborateurs de Dahenfeld, en Allemagne, ont participé à la compétition locale Cycling for a Better Climate. En 21 jours, l'équipe a parcouru près de 1 550 km à vélo, évitant ainsi l'émission de 228 kg de CO₂, par rapport aux autres moyens de transport. À Žilina, en Slovaquie, les collaborateurs ont reçu des sacs poubelle estampillés « greener future » pour ramasser des débris dans leurs communes, avec une récompense à la clé pour les encourager. Žilina a également organisé un camp d'été pour les enfants des collaborateurs : une solution de garde pour les parents et l'occasion pour les enfants de participer à des activités telles que des Olympiades des enfants.

L'insertion sociale est un autre sujet important pour nous. Le HC San Rafael, situé près de notre site de Vigo, en Espagne, est un centre de soins pour les personnes souffrant de déficiences intellectuelles. Il comprend un petit atelier de soudure, et notre usine a accueilli certains des soudeurs en tant que stagiaires, leur permettant ainsi de se familiariser avec un environnement de travail tout en augmentant leur employabilité. En France, notre centre de recherche C-TEC a fait don de 22 ordinateurs portables à WeeeFund, une association qui reconditionne des ordinateurs et les met à disposition de personnes ou de structures en difficulté financière.

Sur les sites allemands de Gottmadingen et Singen, nos employés ont réalisé les souhaits d'environ 80 enfants d'un foyer local en leur offrant des cadeaux figurant sur leur liste au Père Noël, juste à temps pour les fêtes.



▲ Pendant trois semaines sur les mois de juin et juillet, l'équipe de Constellium Dahenfeld (Allemagne) a participé à l'opération Stadtradeln (« Cyclisme en ville »), parcourant ainsi environ 1 550 km à vélo et évitant 228 kg d'émissions de CO₂.

Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2020	2021
Au moins une activité en lien avec les communautés par site chaque année	% de sites ayant au moins un programme ou un événement en lien avec les communautés	52% des sites ¹ ont organisé un programme ou un événement en lien avec les communautés	61% des sites ont organisé un programme ou un événement en lien avec les communautés

1. La liste des sites de 2020 a été modifiée pour être cohérente avec celle de 2021, et l'indicateur de performance a été recalculé pour permettre la comparaison : 3 sites qui étaient trop petits pour être pris en compte ont été ajoutés, 2 sites sont considérés comme un seul site et 1 site a été enlevé du fait de sa très faible taille.

Respecter les droits de l'homme



Constellium s'engage pleinement à respecter la valeur et la dignité de chaque individu. Nous faisons tout notre possible pour assurer l'inclusivité, la sécurité, la santé et des conditions de travail égales pour tous.

Nos défis

Par le biais de nos politiques, de nos évaluations et de nos formations, nous prenons des mesures spécifiques pour identifier et prévenir les risques potentiels que nos activités ou nos relations commerciales pourraient présenter concernant les droits de l'homme.

Nos politiques et nos actions

Nous avons aligné notre politique en matière de droits de l'homme sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et sur la norme de performance de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Après

avoir organisé, au niveau des équipes de direction, un atelier pour identifier les risques possibles en matière de droits de l'homme en 2019, nous avons réalisé que les plus grands risques se trouvaient dans notre chaîne d'approvisionnement et parmi nos sous-traitants sur site. Dans nos propres opérations, nous avons identifié des risques pour la santé et la sécurité, l'environnement et la diversité (plus précisément la diversité de genre).

À partir de cet atelier, nous avons établi une cartographie des risques montrant la probabilité et la gravité de chaque risque¹. Elle a été approuvée par le comité exécutif, et nous avons entrepris un plan de mitigation de ces risques. Les risques liés à notre chaîne d'approvisionnement sont traités par le biais de notre politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et de notre participation active à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Pour atténuer les risques de discrimination, nous mettons en œuvre un programme de diversité, d'équité et d'inclusion – DEI (voir page 55) et proposons des formations autour de notre Code mondial de conduite des employés et des affaires, y compris un module en ligne qui couvre les droits de l'homme et les droits du travail.

Un bon exemple de nos efforts pour respecter les droits de l'homme et intégrer les normes ASI dans nos pratiques commerciales se trouve sur notre site de Neuf-Brisach, où nous menons actuellement un projet d'augmentation de capacité de recyclage (voir page 49). Nous avons réalisé une évaluation de l'impact social et en matière de respect des droits humains avec un atelier sur site organisé par l'équipe projet, représentant de nombreuses fonctions. Elle a identifié les risques potentiels pour différents groupes de parties prenantes (les travailleurs, les communautés locales, etc.) qui pourraient survenir au cours des différentes étapes du projet : concept et construction, montée en puissance des opérations, opérations récurrentes. Après avoir évalué la probabilité et la gravité de ces risques, l'équipe projet a défini des mesures de mitigation pour tenir compte, par exemple, des besoins spécifiques des collaboratrices et de créer un environnement de travail qui leur soit favorable.

1. Cf. Rapport business et développement durable 2020 de Constellium, page 59.

Réduire nos déchets mis en décharge



En poursuivant nos actions en 2021, nous avons conservé les acquis des progrès considérables réalisés l'an dernier en matière de réduction des déchets mis en décharge.

Nos défis

Un certain nombre de nos sites génèrent des déchets mis en décharge dans le cadre de leurs activités. Nous nous efforçons de les limiter par le biais de différentes initiatives, notamment par la réutilisation et le recyclage des matériaux.

Nos politiques et nos actions

Constellium recycle déjà 84 % de ses déchets, mais nous voulons faire encore plus. Notre politique *ESS EN TÊTE* et nos recommandations et consignes ESS constituent une bonne plateforme pour stimuler la réutilisation et le recyclage de nos matériaux et réduire les quantités de déchets mis en décharge.

Sept de nos usines sont à l'origine de plus de 95 % de nos déchets de production mis en décharge : Muscle Shoals, Ravenswood et Van Buren (États-Unis) ; Issoire, Neuf-Brisach, et Ussel (France) ; et Děčín (République tchèque). Chacune a sa propre organisation et ses propres cibles, en fonction de sa localisation et de son activité.

Pour mieux contrôler et recycler nos déchets, nous améliorons la collecte des données, nous procédons à une meilleure ségrégation et nous collaborons avec des partenaires pour identifier les méthodes de recyclage adaptées aux différents types de déchets. Nous communiquons sur l'importance du recyclage auprès de nos employés, et nous les formons au tri correct des déchets et au travail d'équipe pour réduire notre empreinte environnementale.

Il nous faut encore relever deux défis majeurs. L'un consiste à traiter certains types de déchets de production, tels que les poussières de filtration, pour lesquelles il n'existe pour l'instant aucune solution de recyclage en Europe. L'autre est celui des déchets municipaux aux États-Unis, que nous ne pouvons pas recycler sans la mise en place d'infrastructures locales. Nous travaillons avec nos réseaux et nos partenaires pour relever ces deux défis.

Nos résultats

Alors que la production est repartie à la hausse en 2021, nous avons maintenu les excellents résultats obtenus en 2020, qui a pourtant été une année de baisse de production due à la Covid-19. En maintenant des taux de recyclage élevés, nous avons mis à la décharge 37 % de déchets de production de moins qu'en 2015.

En 2021, Muscle Shoals s'est une fois de plus distingué en produisant 12 % de déchets de production mis en décharge en moins par rapport à 2020, grâce aux efforts de nos collaborateurs pour séparer les principaux types de déchets. Un fournisseur sous contrat continue d'aider Muscle Shoals à trouver des solutions pour tout recycler, des briques réfractaires aux boues huileuses.

Ravenswood a également maintenu son impressionnant taux de recyclage lorsque les volumes de production ont augmenté en 2021. Un comité de recyclage y organise des inspections hebdomadaires pour vérifier la qualité du tri des déchets, afin de sensibiliser les employés et d'identifier tout problème, et chaque unité de production dispose de sa propre station de recyclage.

Le programme de Van Buren visant à améliorer la gestion des déchets a été lancé début 2019. L'intervention d'un nouveau sous-traitant a permis au site de réorganiser le tri des déchets et d'installer un nouveau compacteur plus efficace. Notre site d'Ussel continue de gérer efficacement le recyclage de son sable.

Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2021
Réduire de 10 % les déchets de production (hors déchets de construction) mis en décharge par rapport à 2015	Variation en % de la quantité de déchets de production mis en décharge	- 37 % par rapport à 2015

Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES



L'année 2021 a été particulièrement riche de défis et de réalisations. Nous avons su faire face à la crise énergétique et à la pénurie d'approvisionnement générées par la Covid-19. Nous avons, par ailleurs, accentué nos efforts pour atténuer nos émissions de gaz à effet de serre et publions pour la première fois nos émissions de type 3 dans ce rapport.

Nos défis

Le changement climatique reste un énorme défi pour les entreprises. En 2021, la contribution du groupe de travail 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) au sixième rapport d'évaluation (AR6) a mis encore davantage en évidence le lien entre les activités humaines et le changement climatique. Nous prenons acte de ce rapport et nous nous engageons à réduire notre empreinte en matière d'émissions par des améliorations continues, des investissements à court et moyen terme, et de nouvelles technologies innovantes à long terme.

L'impact de la crise liée à la Covid est une autre question qui a continué à dominer l'année 2021. Alors que certains de nos marchés se sont redressés, la reprise soudaine de l'économie a entraîné d'autres défis, notamment une pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti l'industrie automobile, et une pénurie d'éléments d'alliage due à la crise énergétique chinoise. Le contexte de crise a également engendré de grandes fluctuations dans la production, ce qui a rendu difficile l'utilisation optimale des équipements et a compliqué nos efforts de réduction de notre consommation d'énergie et de nos émissions. En 2021, nos émissions totales de GES se sont élevées à 1,1 million de tonnes, soit une augmentation de seulement 5 % par rapport à 2020, alors que nos volumes ont crû de 10 %, démontrant la baisse de l'intensité de nos émissions de 5 % par rapport à 2020.

Par ailleurs, nous allons continuer à favoriser le recyclage, qui engendre moins d'émissions que la production d'aluminium primaire. Bien que nos émissions de types 1 et 2¹ augmentent lorsque nous

recyclons davantage (malgré notre technologie de premier plan), il y a une réduction substantielle de nos émissions de type 3.

Nos politiques et nos actions

Nous publions nos performances en matière d'efficacité énergétique et d'émissions de CO₂ sur une base annuelle depuis de nombreuses années, et nous surveillons l'efficacité énergétique sur une base trimestrielle par le biais de notre système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS).

Grâce à notre programme d'efficacité énergétique, nous avons économisé environ 34 000 tonnes d'équivalent CO₂ en 2021 par rapport à 2015. Nous voulons aller plus loin, et avons entrepris plusieurs initiatives en 2021 pour mieux définir nos objectifs pour 2030.

Nous avons établi des objectifs et un plan solide, en identifiant les actions pouvant améliorer notre efficacité énergétique. Tous les responsables et experts concernés de nos divisions, des usines et des fonctions centrales de l'entreprise ont participé activement à la compréhension, à la définition et à la planification des économies d'énergie afin d'améliorer nos performances.

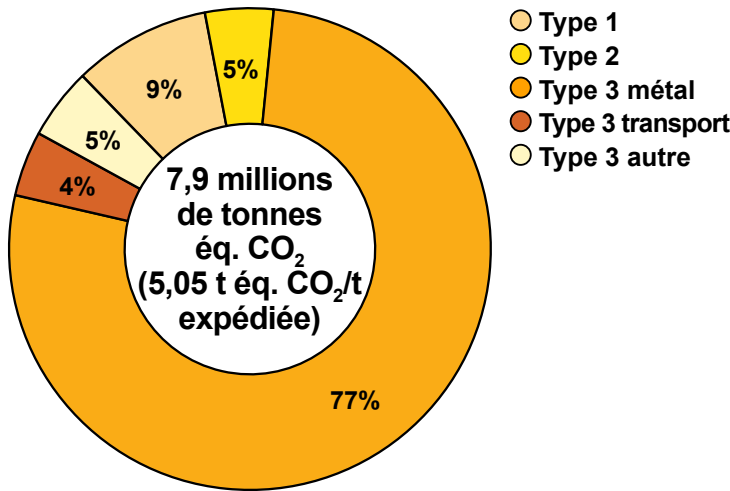
Nous avons déjà commencé à former, impliquer et motiver les managers et autres personnes clés de l'organisation. Nous avons défini les niveaux de performance énergétique de référence pour les différents types d'équipements dans nos usines, et avons évalué les besoins et les investissements nécessaires pour les atteindre.

Un levier majeur pour réduire indirectement nos émissions est d'améliorer la performance du cycle de vie des produits finis. Nous pouvons le faire dès la conception – par exemple, en fabriquant des pièces plus légères pour les véhicules afin de réduire la consommation de carburant. Une autre façon est de recycler les déchets d'aluminium pré- et post-consommation, puisque les émissions du recyclage sont beaucoup plus faibles que celles de la production de métal primaire. Les analyses du cycle de vie démontrent les avantages de ces deux approches.

À partir de 2022, la réduction des émissions de GES sera une composante du bonus pour tous les cadres.

1. Type 1 : émissions directes provenant de sources que nous possédons ou contrôlons. Type 2 : émissions indirectes provenant de la production de l'énergie que nous achetons (électricité).

Émissions totales types 1, 2 et 3



La publication de nos émissions de type 3

Pour l'année 2021, nous publions pour la première fois dans ce rapport nos données de type 3, dans le cadre de notre engagement à gérer et réduire nos émissions. En cartographiant ces émissions, nous pouvons aider nos clients à contrôler l'empreinte carbone de leur chaîne d'approvisionnement et à atteindre leurs objectifs.

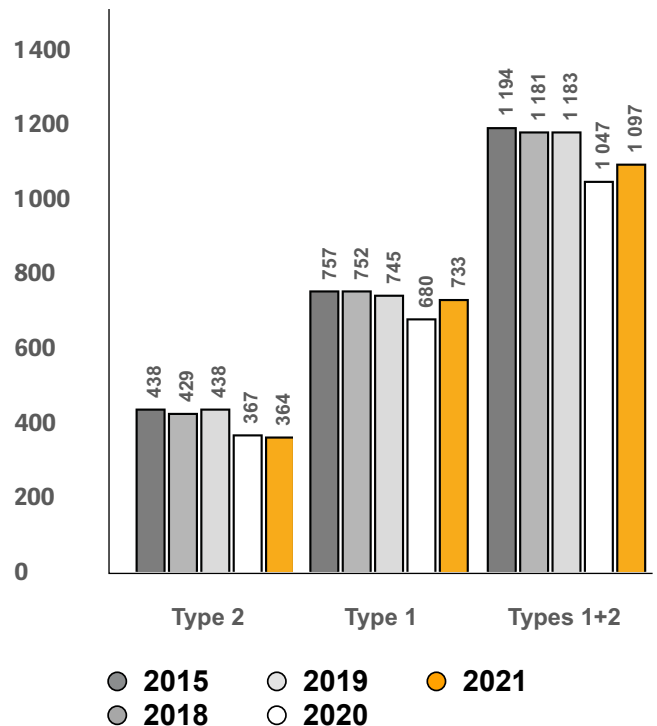
Nos émissions moyennes de type 3 sont de 4,4 tonnes équivalent CO₂ par tonne de métal expédié, en tenant compte des différentes catégories devant figurer dans la déclaration du GHG Protocol². Nos émissions de type 3 amont s'élèvent à 6,8 millions de tonnes équivalent CO₂ (86 % de nos émissions totales, cf. graphique ci-dessus), dont 89 % (6,1 millions de tonnes de CO₂ équivalent) sont dues à notre approvisionnement en aluminium primaire, le reste étant dominé par le transport des matières premières et des produits. L'intensité des émissions de type 3 liée à notre métal reste faible comparativement à l'intensité mondiale moyenne³ pour l'aluminium primaire, car nous nous approvisionnons principalement auprès de fournisseurs d'aluminium à faibles émissions de carbone.

Les émissions provenant de l'aluminium primaire échappent à notre contrôle, mais nous pouvons tout de même avoir un impact sur notre empreinte de type 3 en augmentant notre activité de recyclage. De cette façon, nous déplaçons les émissions des producteurs tiers (primaire) vers nos propres usines, en intégrant nos émissions anciennement de type 3 dans nos émissions de types 1 et 2. La planète y gagne, car le recyclage n'utilise que 5 % de l'énergie requise pour la production primaire.

« L'établissement d'un référentiel de consommation d'énergie pour nos opérations nous a permis de réaliser à quel point nous pouvons réduire les émissions de CO₂ mais aussi nos coûts alors que les prix de l'énergie augmentent. Et cela nous permet en plus d'améliorer notre position concurrentielle sur le marché. »

Miguel Pinedo, Directeur Stratégie & Marketing, division Aerospace and Transportation

Émissions de GES (kt éq. CO₂)



2. La norme de comptabilité et de déclaration de la chaîne de valeur de l'entreprise (type 3) du GHG Protocol, une méthode internationalement acceptée permettant aux entreprises de gérer les GES dans leur chaîne de valeur, définit 15 catégories type 3 différentes, des biens achetés aux voyages d'affaires, en passant par les investissements. Toutes les catégories sont incluses dans le calcul des émissions de type 3, excepté les catégories « transformations ultérieures des produits vendus » et « utilisation des produits vendus ».

3. Moyenne globale ~ 16 t éq. CO₂/t incluant les émissions directes et indirectes de la source au lingot. Source : IAI 2021 ; Scénario de 1,5 degré, un modèle pour permettre la réduction des émissions

Augmentation du rendement métal

Ravenswood a réduit de 8 % ses besoins en métal sur une ligne de produits grâce à l'amélioration du rendement métal. Cela a fait baisser nos émissions de types 1 et 2, car nous générons et refondons moins de chutes d'aluminium. Ces améliorations font partie d'un programme lancé en 2019 par quatre de nos principaux sites (Ravenswood, Muscle Shoals, Neuf-Brisach, Bowling Green). Non seulement nous utilisons moins de métal, mais nous constatons souvent une amélioration de la qualité des produits et des procédés.



▲ Notre usine de Ravenswood a réduit ses besoins en métal de 8 % grâce à des projets de rendement plus élevé.



▲ Ce bâtiment contient l'échangeur de chaleur qui permet de chauffer un certain nombre d'habitations de la ville d'Issoire.

Des habitants d'Issoire chauffés par Constellium

Constellium contribue à chauffer la ville française d'Issoire grâce à un projet d'économie de ressources appelé Energ'Iss. Dalkia, une société de services énergétiques, a installé un échangeur de chaleur et un réseau de distribution pour récupérer la chaleur fatale des fumées des fours de production d'aluminium de notre site, qui est ensuite convertie en chaleur et en eau chaude pour les maisons et les bâtiments. Le projet devrait fournir au moins 10 GWh d'énergie par an, soit suffisamment pour 500 maisons. Comme il remplace de la chaleur qui aurait été produite à partir de gaz naturel, les économies d'émissions de GES sont estimées à plus de 2 000 tonnes équivalent CO₂ chaque année.

Suppression progressive de l'aluminium primaire à Muscle Shoals

Notre usine de Muscle Shoals est l'un des plus grands centres de recyclage de canettes de boisson usagées au monde. En mai et juin 2021, son installation de recyclage a fonctionné sans consommer d'aluminium primaire pour la première fois de son histoire. Par rapport à 2017, cela a représenté une économie d'environ 46 000 tonnes d'équivalent CO₂ dans nos émissions de type 3. Cela a été possible après des mois d'améliorations, avec la mise en place notamment de la « cartographie des déchets métalliques » – ou la recherche du mélange idéal de déchets pour obtenir la bonne composition chimique dans le four.



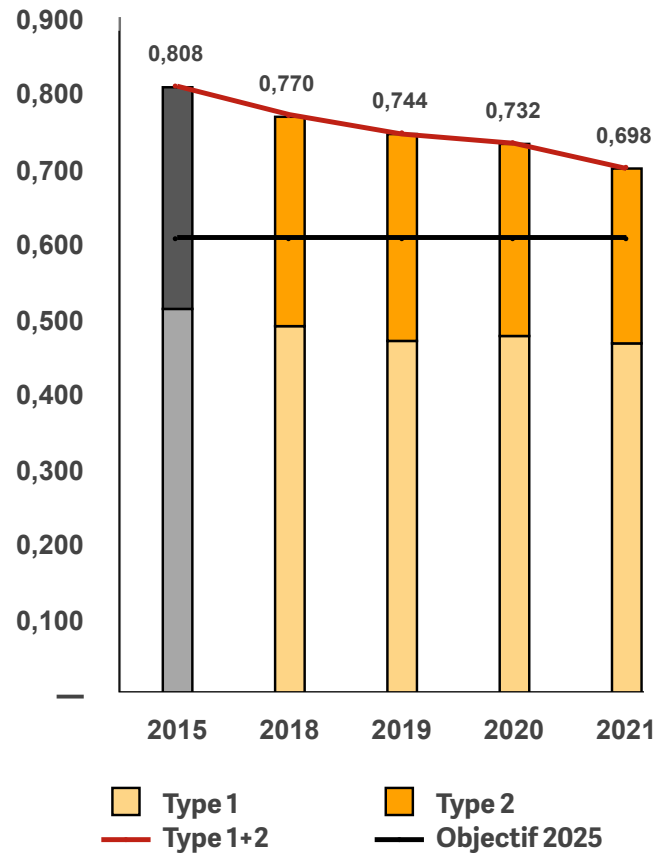
▲ La « cartographie des déchets métalliques » a permis au centre de recyclage de Muscle Shoals de fonctionner sans aluminium primaire en mai et juin.

Nos résultats

Efficacité énergétique — La pandémie de Covid-19 a continué à avoir un impact négatif sur notre efficacité énergétique en 2021. Alors qu'elle a affecté le marché de l'aéronautique pendant la moitié de 2020, son impact s'est fait sentir tout au long de 2021, ce qui a perturbé l'optimisation de l'utilisation de nos capacités. Un problème similaire s'est posé sur le marché automobile, qui a souffert de perturbations en Chine, ayant rendu difficile l'optimisation de l'utilisation de l'énergie dans nos usines. Bien que les résultats de l'année aient été décevants, nous sommes confiants dans notre capacité à faire des progrès rapides dès la pleine reprise de l'économie et la stabilisation de nos marchés.

Émissions de GES — L'intensité de nos émissions de GES (types 1 et 2) a baissé de 5 % en 2021 par rapport à 2020. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif pour 2025. En termes de progrès, 2021 a représenté notre première année complète sans utilisation de fioul lourd dans aucun de nos fours. Nous avons également maintenu la note B que nous avons reçue en 2020 du Carbon Disclosure Project. Nous avons obtenu une meilleure note pour certains thèmes spécifiques, comme le management de l'énergie, le détail de nos risques climat et notre stratégie d'entreprise.

Intensité des GES (t éq. CO₂ / t vendue)



Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2020	2021
Amélioration de l'efficacité énergétique de 10 % par rapport à 2015	% d'écart d'efficacité énergétique par rapport à 2015	+3,3 % L'équivalent de 171 GWh d'économies d'énergie	+2,4 % L'équivalent de 131 GWh d'économies d'énergie
OBJECTIF 2025	INDICATEUR	2020	2021
Réduction de 25 % en intensité des émissions de GES de types 1 et 2 par rapport à 2015	Pourcentage de variation de l'intensité des émissions GES de types 1 et 2 par rapport à 2015	-9 %	-14 %

Diminution des émissions atmosphériques et gestion de l'eau



En 2020, nous avons réalisé des progrès significatifs dans la réduction des émissions atmosphériques et de la consommation d'eau sur un certain nombre de nos sites. Nos résultats 2021 ont montré que ces améliorations sont réelles et durables, même si notre production augmente.

Nos défis

Les émissions dans l'air et dans l'eau sont une partie inévitable de nos processus de production, mais nous sommes déterminés à les maintenir au minimum et avons entrepris diverses initiatives dans nos différentes usines pour y parvenir.

Nos politiques et nos actions

À la fonderie de Steg, sur notre site valaisan, nous avons engagé notre plan à long terme de maîtrise des émissions atmosphériques en améliorant l'excellence opérationnelle. Une surveillance continue devrait nous permettre de mieux contrôler nos procédés et de pouvoir les modifier pour réduire les niveaux d'émissions d'oxydes d'azote (NO_x), d'oxydes de soufre (SO_x), de monoxyde de carbone (CO), de dioxines, de composés organiques volatils (COV) et de particules.

À Neuf-Brisach, tous nos fours sont désormais au gaz et ne consomment plus de fioul lourd. Ce changement a considérablement réduit les émissions de l'usine, en particulier les émissions de SO_x, qui sont proches de zéro.

En 2020, Issoire a réduit les émissions atmosphériques de sa fonderie grâce à un nouveau système de filtrage et de surveillance en temps réel. L'usine a étendu le système à la plupart de ses autres fours en 2021 et prévoit de l'avoir installé dans la totalité des fours d'ici à 2022.

La consommation d'eau de Constellium provient principalement des opérations de refroidissement lors de la coulée et du laminage des métaux, et très peu de nos activités sont situées dans des zones à stress hydrique. La plupart de nos sites surveillent leur consommation d'eau au moins une fois par trimestre et cherchent à améliorer leurs systèmes de mesure.

Issoire a considérablement diminué sa consommation d'eau depuis les années 1990, et maintient une attention constante sur le sujet. Au cours des deux dernières années, un groupe de travail dédié a obtenu d'excellents résultats, poussant la consommation à un niveau historiquement bas en améliorant le nettoyage des filtres à sable, en modifiant le circuit de refroidissement de la fonderie en un système en boucle fermée, en installant des compteurs d'eau et en s'efforçant d'identifier constamment de possibles fuites.

Neuf-Brisach a également lancé un programme pluriannuel de réduction de la consommation d'eau. Une équipe dédiée a été constituée. En 2021 le site a réalisé un diagnostic à l'aide de l'analyse des flux entrants et sortants pour mieux comprendre les actions qu'il doit entreprendre.

La consommation d'eau est maintenant intégrée comme une mesure de performance dans nos opérations quotidiennes. Notre ambition est de maintenir cette dynamique et d'accélérer la transition vers une planète plus durable.

Veuillez consulter les pages 81-82 pour des données détaillées sur les émissions atmosphériques et le prélèvement et le rejet d'eau de Constellium.

« À Steg, nous avons la capacité de surveiller nos émissions tout au long du processus de fusion, afin de pouvoir ajuster nos processus de combustion. Nous allons tout d'abord travailler à maîtriser les émissions de CO, COV, NO_x et SO_x, puis les émissions de poussières, de dioxines et de chlorure d'hydrogène. »

Vivian Gremaud, Responsable Environnement, Constellium Valais

Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable



▲ *La matière recyclée prend différentes formes : ici, des copeaux de production prêts à être refondus.*

Un approvisionnement responsable est essentiel pour rendre l'industrie de l'aluminium durable à toutes les étapes. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent nos principes, et nous travaillons avec eux pour accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement.

Nos défis

Les évaluations montrent que les impacts sociaux et environnementaux les plus importants de notre activité ne proviennent pas de nos propres opérations, mais de notre chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 a créé de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement de certains matériaux. Mais ces difficultés ne nous ont pas empêchés de continuer à travailler avec nos fournisseurs pour promouvoir davantage le développement durable dans notre industrie.

Nos politiques et nos actions

Code de conduite et évaluation des fournisseurs — Notre politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et le Code de conduite des fournisseurs de Constellium sont alignés sur le Pacte mondial des Nations Unies. Ils s'appliquent à nos fournisseurs, consultants, nos sous-traitants et agents. Leur mise en œuvre dépend de l'engagement de toutes les parties, de la réalisation d'audits et d'évaluations, et de l'amélioration continue qui en résulte. Nous attendons de tous nos fournisseurs sous contrat qu'ils signent notre Code de conduite des fournisseurs, et qu'ils respectent et adhèrent à ses termes en ce qui concerne l'environnement, la société, l'éthique commerciale, les droits de l'homme et les pratiques de travail. En 2021, 88 % de nos fournisseurs clés ou considérés comme présentant un risque plus élevé l'ont signé, soit une amélioration de 6 points par rapport à l'année précédente.

En outre, nous demandons à nos fournisseurs clés et à risque de se soumettre tous les trois ans à une évaluation EcoVadis, portant sur les droits de l'homme, l'environnement, la santé et la sécurité, et l'éthique. Pour les fournisseurs d'aluminium, nous acceptons également la certification Aluminium Stewardship Initiative (ASI). En 2021, les fournisseurs couverts par une évaluation EcoVadis ou une certification ASI représentaient 62 % de nos dépenses ; notre objectif était de 70 %. La différence et la légère baisse de performance par rapport à l'an dernier s'expliquent par le retard pris sur le renouvellement des évaluations (valables uniquement trois ans) et par la difficulté que nous avons à convaincre certains fournisseurs de rejoindre la plateforme d'évaluation.

Émissions indirectes de GES¹ — Nous recherchons activement des moyens de réduire nos émissions de types 2 et 3. Nos émissions de type 2 sont liées à notre consommation d'électricité, et nous évaluons actuellement différentes façons d'augmenter notre approvisionnement en énergie bas carbone. Cependant, la majorité de nos émissions de GES sont de type 3 et sont associées au métal que nous achetons – dans le chapitre sur les GES de ce rapport, nous publions pour la première fois nos émissions de type 3 (voir page 62). L'approvisionnement responsable et la transparence de la chaîne d'approvisionnement jouent un rôle important dans nos efforts pour les réduire. Le soutien de nos fournisseurs est essentiel ; nous avons besoin qu'ils soient davantage transparents sur l'origine de leurs matières premières.

...

1. Les émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) font référence aux émissions de types 2 et 3. Type 2 : émissions indirectes issues de la production de l'énergie que nous achetons (électricité) ; type 3 : toutes les émissions indirectes (non incluses dans celles de type 2) qui se produisent tout au long de la chaîne de valeur de Constellium, en amont comme en aval.



▲ Billettes de métal primaire prêtes à être extrudées.

Augmentation des intrants recyclés — Nous travaillons de manière concertée pour augmenter la quantité d'aluminium et d'autres métaux d'alliage recyclés dans nos produits, afin de réduire notre empreinte carbone. L'utilisation de déchets est un moyen efficace de réduire nos émissions de type 3, non seulement pour atteindre les objectifs du Groupe, mais aussi pour répondre aux attentes de nos clients et aux normes industrielles.

Conformité aux minéraux de conflit — Constellium se conforme entièrement à la réglementation sur les minéraux de conflit. Nous avons mis en place des mesures de diligence raisonnable et communiquons les informations correspondantes sur notre site web².

Soutien à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) et à d'autres associations — Nous pensons que ce système de certification par une tierce partie indépendante est essentiel à une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Constellium a participé activement à l'ASI depuis sa fondation. Nous augmentons le nombre de sites Constellium qui sont certifiés ASI, et nous espérons que tous nos fournisseurs de métal seront certifiés dans un avenir proche.

Nous sommes également membres de diverses autres associations dans le monde. Notre équipe d'achat de métal est représentée dans les associations européennes et américaines de l'aluminium, ainsi que dans le comité de l'aluminium du London Metal Exchange.

Nos résultats

OBJECTIF 2021	INDICATEUR	2020	2021
Évaluer les performances en matière de développement durable des fournisseurs clés et à risque, qui représentent 70 % des dépenses annuelles du Groupe	% des dépenses du Groupe auprès des fournisseurs évalués	64 % des dépenses du Groupe en 2019	62 % des dépenses du Groupe en 2020
S'assurer que tous les fournisseurs sous contrat signent notre Code de conduite des fournisseurs	Pourcentage de fournisseurs clés et à risque ayant signé notre Code de conduite des fournisseurs	82 %	88 %

2. <https://www.constellium.com/reports-hub>

Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative



Constellium est un membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), un organisme mondial multipartite et à but non lucratif de normalisation et de certification de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Nos défis

Les entreprises travaillant dans la chaîne de valeur de l'aluminium sont confrontées à divers défis environnementaux et sociaux, que la certification ASI aide à relever.

Nos politiques et nos actions

En faisant certifier nos sites par l'ASI, nous pouvons fournir à nos clients un aluminium produit de façon responsable et vérifié de manière indépendante. Nous encourageons également nos fournisseurs de métaux à devenir membres de l'ASI et à obtenir la certification.

L'audit de surveillance 2021 de notre site de Singen Rolled Products, qui fait suite à son audit de certification initiale de 2019, est un bon exemple des mesures que nous prenons pour respecter la norme sur la chaîne de traçabilité. Les auditeurs ont confirmé que les informations que nous avons fournies étaient exactes et fondées sur des preuves objectives, et que le site était conforme à la norme ASI pour tous les critères (gestion, comptabilité des matières, formation, rapports, etc.).

En plus de chercher à obtenir la certification pour nos sites et nos fournisseurs, nous sommes impliqués dans le processus de révision des normes ASI : nous sommes présents au sein du comité des

normes et nous participons à plusieurs groupes de travail. En 2021, dans le cadre de la révision du standard, une consultation publique a conduit ce comité à renforcer les normes, notamment en ce qui concerne la biodiversité, les droits de l'homme et le changement climatique – les nouveaux critères relatifs aux GES tiennent compte d'un scénario de changement climatique de 1,5 °C. Elles clarifient également le rôle des traders dans la chaîne de traçabilité.

Nos résultats

Quatre de nos sites sont maintenant entièrement certifiés : Singen Rolling et Extrusion, Gottmadingen, Dahenfeld et Neuf-Brisach. Dans le segment de l'emballage, nous fournissons du métal ASI à des clients clés, grâce au recyclage des déchets post-consommation à Neuf-Brisach et à la certification de certains de nos fournisseurs de métal primaire. Constellium a fait de la certification ASI une partie intégrante et croissante de son activité. Nous prévoyons de faire certifier davantage de sites et d'augmenter la quantité de métal certifié ASI que nous fournissons à nos clients.


« L'adhésion de Constellium de longue date à ASI témoigne de son engagement pour un impact positif de toute l'industrie. Ceci se traduit par la certification de quatre de ses sites, sa participation active au comité des normes et par sa promotion de l'ASI auprès de sa chaîne d'approvisionnement. »

Chris Bayliss, Directeur des normes ASI

Nos résultats

OBJECTIF 2019 ¹	INDICATEUR	2021
Avoir au moins un site certifié ASI	Nombre de sites certifiés ASI	Neuf-Brisach, Singen Rolling et casthouse, Singen Extrusion, Gottmadingen et Dahenfeld sont certifiés selon les normes de performance et de chaîne de traçabilité

1. En tant que membre de l'ASI, nous nous sommes engagés à certifier au moins un de nos sites à la fin de l'année 2019.

A woman with long red hair, wearing a black jacket and light blue jeans, is walking away from the camera on a train platform. She has a black backpack. To her right is a bright orange high-speed train. The platform has a yellow tactile paving strip. The train is under a large, ornate metal and glass station roof. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

Pour un billet en première classe
vers un avenir durable,
nos alliages haute technologie
ouvrent les chemins des possibles.

Nos solutions solides, légères et résistantes à la corrosion ouvrent de nouvelles voies, apportant sécurité et durabilité aux véhicules qui circulent sur les routes, les rails, les mers et dans les airs. Les alliages d'aluminium haute performance de Constellium contribuent à produire des voitures et des camions plus sûrs et plus économes en carburant, ainsi que des véhicules électriques plus autonomes. Ils rendent les avions plus légers et favorisent des vols plus longs. Les trains et les tramways roulent « plus vert ». Et les navires avancent plus vite et sans rouiller !

Rapport de performance

Volumes par gamme de produits

(en milliers de tonnes)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Produits laminés - Emballage	833	785
Produits laminés - Automobile	228	207
Produits de spécialité et autres produits laminés de faible épaisseur	43	27
Produits laminés - Aéronautique	53	78
Produits laminés - Transport, industrie, défense et autres	153	105
Produits extrudés - Automobile	115	108
Autres produits extrudés	146	121
Total des volumes par gamme de produits	1 571	1 431

États financiers

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	6 152	4 883	5 907
Coût des ventes	(5 488)	(4 393)	(5 305)
Marge brute	664	490	602
Frais de vente et d'administration	(258)	(237)	(276)
Frais de recherche et de développement	(39)	(39)	(48)
Autres produits (charges) opérationnels nets	117	(89)	(23)
Résultat d'exploitation	484	125	255
Charges financières nettes	(167)	(159)	(175)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	—	—	2
Résultat avant impôt	317	(34)	82
(Charge)/produit d'impôt	(55)	17	(18)
Résultat net	262	(17)	64
Résultat net attribuable aux :			
Actionnaires de Constellium	257	(21)	59
Participations ne donnant pas le contrôle	5	4	5
Résultat net	262	(17)	64

Résultat par action attribuable aux actionnaires de Constellium

(en euros)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
De base	1,82	(0,15)	0,43
Dilué	1,75	(0,15)	0,41

Note : Des informations plus détaillées sur nos résultats financiers sont disponibles dans notre Rapport 20-F à l'adresse suivante : <https://www.constellium.com/investors/sec-filings>

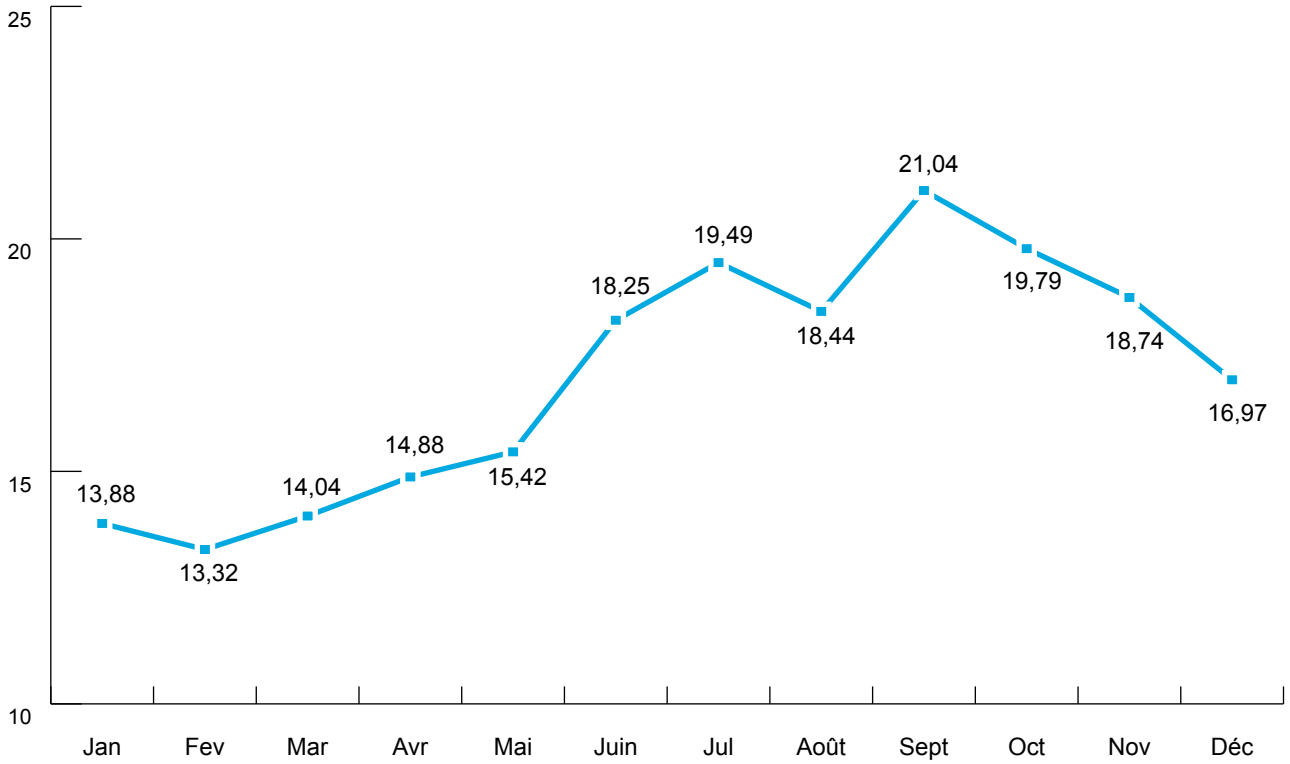
BILAN CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147	439
Créances clients et autres créances	683	406
Stocks	1 050	582
Autres actifs financiers	58	39
	1 938	1 466
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 948	1 906
Goodwill	451	417
Immobilisations incorporelles	58	61
Actifs d'impôt différé	162	193
Créances clients et autres créances	55	68
Autres actifs financiers	12	18
	2 686	2 663
Total de l'actif	4 624	4 129
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 377	905
Emprunts	258	92
Autres passifs financiers	25	46
Impôt exigible	34	20
Provisions	20	23
	1 714	1 086
Passifs non courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	32	32
Emprunts	1 871	2 299
Autres passifs financiers	6	41
Obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	599	664
Provisions	97	98
Passifs d'impôt différé	14	10
	2 619	3 144
Total du passif	4 333	4 230
Capitaux propres		
Capital social	3	3
Prime d'émission	420	420
Déficit et autres réserves non distribués	(149)	(538)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Constellium	274	(115)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	14
Total des capitaux propres	291	(101)
Total du passif et des capitaux propres	4 624	4 129

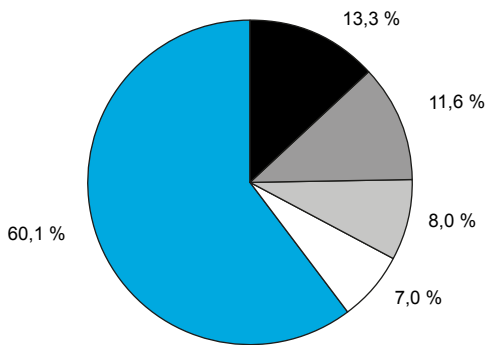
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Résultat net	262	(17)	64
Ajustements			
Amortissements	267	259	256
Pertes de valeur d'actifs	—	43	—
Coûts des services rendus au titre des régimes de retraites et avantages postérieurs à l'emploi	64	34	27
Charges financières nettes	167	159	175
Charge/(Produit) d'impôt	55	(17)	18
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	—	—	(2)
Gains latents sur les dérivés, montant net, et découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	(36)	(18)	(33)
Pertes sur cession	3	4	3
Divers, montant net	11	19	16
Variation du fonds de roulement d'exploitation			
Stocks	(435)	63	57
Créances clients	(227)	36	104
Dettes fournisseurs	396	(38)	(31)
Autre	5	(10)	9
Variation des provisions	(7)	1	(2)
Obligations payées au titre des régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	(43)	(53)	(50)
Intérêts versés	(128)	(140)	(158)
Impôt sur le résultat remboursé (payé)	3	9	(6)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	357	334	447
Acquisition d'immobilisations corporelles	(232)	(182)	(271)
Subvention reçue au titre d'acquisition d'immobilisations	10	5	—
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise	—	—	(83)
Produit de cession, net de la trésorerie	1	1	2
Autres activités d'investissement	—	—	(1)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(221)	(176)	(353)
Produit de l'émission d'emprunts obligataires seniors	712	290	—
Remboursement d'emprunts obligataires seniors	(1 041)	(200)	(100)
(Remboursements)/produits sur les facilités de crédit renouvelables US	—	(129)	105
Produits d'autres emprunts	—	202	8
Remboursements d'autres emprunts	(16)	(10)	(4)
Paiement d'obligations locatives	(32)	(35)	(86)
Paiement lié aux coûts de financement et frais de remboursement	(30)	(9)	—
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	(2)	—	(4)
Autres activités de financement	(26)	(8)	5
Flux de trésorerie nets (affectés aux)/provenant des activités de financement	(435)	101	(76)
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(299)	259	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	439	184	164
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	(4)	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	147	439	184

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION EN 2021 EN DOLLARS US



STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT (AU 31 DÉCEMBRE 2021)



■ T. Rowe Price Associates, Inc. ■ Bpifrance Participations
 ■ Blackrock ■ Janus Henderson Group plc ■ Flottant

NOMBRE MOYEN D' ACTIONS QUOTIDIENNES NÉGOCIÉES EN 2021

~ 1 million d'actions

Table de concordance

Ce rapport comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière établie conformément à l'article L. 225-102-1 II du Code de commerce, afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités. La table ci-dessous indique les sections de ce rapport qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière. Notre analyse des risques relatifs au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité et, par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une politique alimentaire responsable, équitable et durable ne constituent pas des risques élevés pour Constellium et ne justifient pas de développements spécifiques dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la déclaration consolidée de performance extra-financière	Section de ce rapport	Pages
Modèle d'affaires du Groupe	Interview de Jean-Marc Germain (Directeur Général), Un leader mondial du secteur, Placer le développement durable au cœur de notre stratégie, Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium	6, 11, 12, 8-9
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités	Placer le développement durable au cœur de notre stratégie, Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium, Gouvernance, Rapport de développement durable, Performance en matière de développement durable	12, 8-9, 14, 37-68, 76-83
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Utiliser les analyses du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux, Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux, Stimuler le recyclage de l'aluminium	42, 46, 49
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Utiliser les analyses du cycle de vie pour comprendre les impacts environnementaux, Développer des produits offrant des bénéfices environnementaux, Stimuler le recyclage de l'aluminium	42, 46, 49
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Recruter, former et retenir les meilleurs talents	53
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Promouvoir la diversité des genres	55
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Recruter, former et retenir les meilleurs talents	53
Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière		93-94

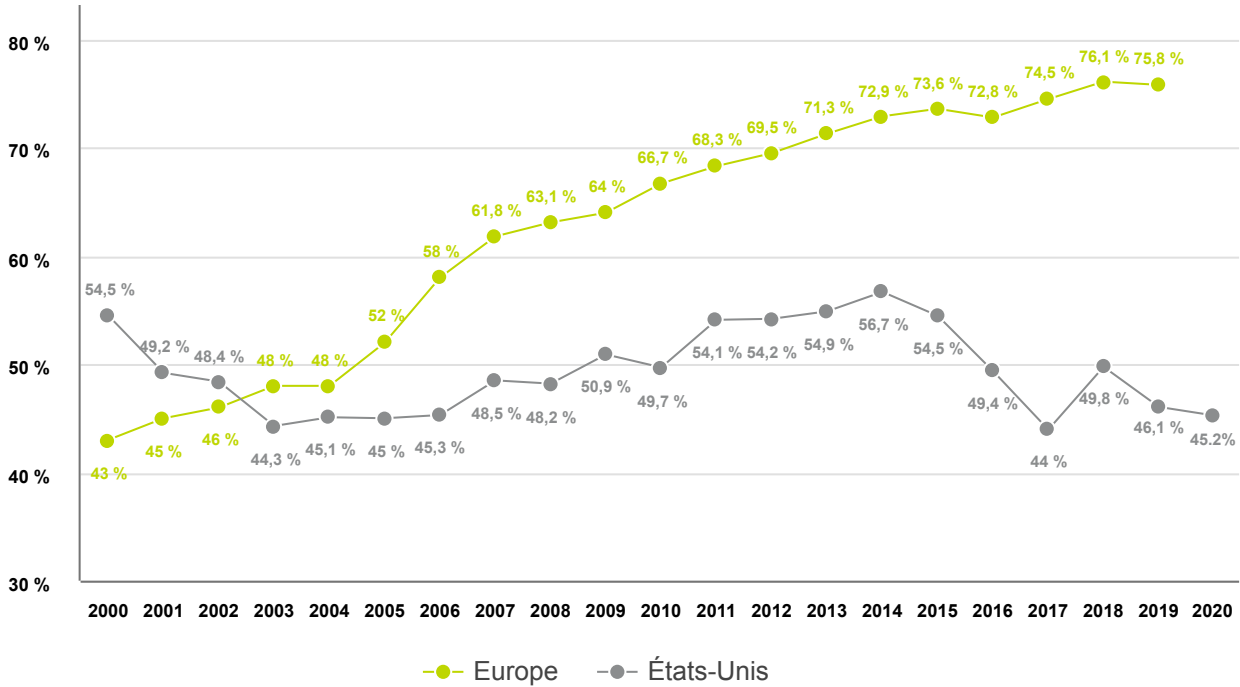
Synthèse de notre modèle d'affaires

Nous sommes un leader dans le recyclage, le développement et la production de produits semi-finis et de solutions en aluminium. Avec l'aluminium primaire et les éléments d'alliage que nous nous procurons, les déchets en fin de vie et pré-consommation que nous recyclons, et l'énergie que nous consommons, nous produisons des bobines, des tôles et des pièces assemblées qui sont utilisées pour fabriquer des emballages, des voitures, des pièces pour l'industrie du transport, les avions, etc. Nous comptons sur 12 000 employés, 27 sites de fabrication et trois centres de R&D pour produire des produits en aluminium à valeur ajoutée que nous vendons à des clients tels que des fabricants de canettes ou des équipementiers automobiles et aéronautiques. Nous avons généré 6,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 581 millions d'euros d'EBITDA ajusté en 2021.

Notre empreinte carbone est de 1,1 million de tonnes d'équivalent CO₂ de types 1 et 2, tandis que nos émissions de type 3 (provenant principalement du métal que nous achetons) sont beaucoup plus importantes, à 6,8 millions de tonnes. Dans nos efforts d'atténuation du changement climatique, nous sommes en bonne voie pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, qui est la réduction de 25 % en 2025 par rapport à 2015 de notre intensité d'émission de CO₂ de types 1 et 2. Nous avons considérablement réduit nos déchets de production enfouis, qui représentent aujourd'hui 15 700 tonnes. Nous nous efforçons de minimiser notre consommation d'eau, qui est actuellement de 27,6 millions de mètres cubes. Une grande partie de notre impact social et environnemental étant issue de notre chaîne d'approvisionnement, nous mettons en place des mesures, dont la certification ASI, pour améliorer la performance de nos fournisseurs. En tirant parti des propriétés intrinsèques de l'aluminium, nous aidons nos clients à améliorer l'empreinte de leurs propres produits, grâce à l'allègement, la durabilité et le recyclage.

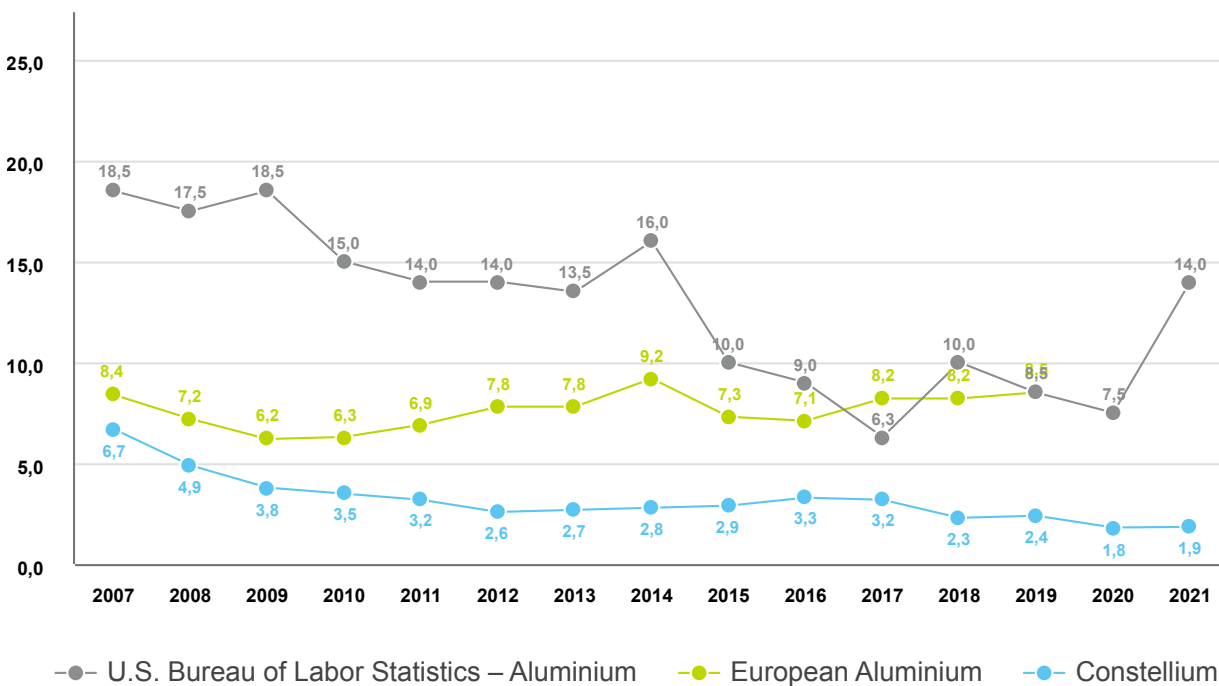
Performance en matière de développement durable

TAUX DE RECYCLAGE DES CANETTES ALUMINIUM¹



1. Prise en compte du changement de méthode de calcul du taux de recyclage des canettes de boisson pour refléter les nouvelles définitions de l'UE.

SÉCURITÉ – TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS²



2. Le taux de fréquence d'accidents correspond au nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures entraînant une interruption de travail, de blessures occasionnant des restrictions au travail ou de blessures nécessitant des traitements médicaux par million d'heures travaillées. Les sous-traitants et les visiteurs sont systématiquement inclus dans ces statistiques depuis 2008. Auparavant, seuls les sous-traitants tels que la cantine et le personnel de sécurité étaient inclus.

GRI 102-8 INFORMATIONS CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LES AUTRES TRAVAILLEURS

Hors joint-ventures

		Apprenti	Permanent	Durée déterminée	Temporaire (agence, hors entrepreneurs)	Total
GROUPE CONSTELLIUM						
Nombre d'employés avec type d'emploi spécifique	Hommes	234				
	Femmes	43				
Nombre d'employés par contrat de travail	Hommes		9 487	399	554	
	Femmes		1 393	83		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	À plein temps	277	10 608	475		
	À temps partiel	0	272	7	554	
TOTAL						12 290
TOTAL PERMANENTS ET CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE						11 362
EUROPE						
Nombre d'employés avec type d'emploi spécifique	Hommes	233				
	Femmes	43				
Nombre d'employés par contrat de travail	Hommes		6 996	356	519	
	Femmes		982	70		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	À plein temps	276	7 706	420		
	À temps partiel	0	272	6	519	
TOTAL						9 225
TOTAL PERMANENTS ET CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE						8 404
ASIE						
Nombre d'employés avec type d'emploi spécifique	Homme	0				
	Femmes	0				
Nombre d'employés par contrat de travail	Homme		5	37	0	
	Femmes		9	12		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	À plein temps	0	14	48	0	
	À temps partiel	0	0	1		
TOTAL						63
TOTAL PERMANENTS ET CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE						63
AMÉRIQUE DU NORD						
Nombre d'employés avec type d'emploi spécifique	Homme	1				
	Femmes	0				
Nombre d'employés par contrat de travail	Homme		2 486	6	35	
	Femmes		402	1		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	À plein temps	1	2 888	7		
	À temps partiel	0	0	0	35	
TOTAL						3 002
TOTAL PERMANENTS ET CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE						2 895

GRI 401-1 RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR RÉGION, ÂGE ET GENRE³

Employés permanents, hors joint-ventures et Asie⁴

Catégorie d'employé	Nombre de nouveaux employés embauchés en 2021		Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise en 2021		Nombre d'employés au 31 décembre 2021		Rotation	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
EUROPE								
Moins de 30 ans	24	83	8	63	123	734	7 %	9 %
30-50 ans	50	156	39	166	607	3 775	6 %	4 %
Plus de 50 ans	3	15	19	273	269	2 495	7 %	11 %
TOTAL	77	254	66	502	999	7 004	7 %	7 %
AMÉRIQUE DU NORD								
Moins de 30 ans	46	155	57	110	73	325	78 %	34 %
30-50 ans	70	214	111	271	197	1 263	56 %	21 %
Plus de 50 ans	22	71	43	174	141	960	30 %	18 %
TOTAL	138	440	211	555	411	2 548	51 %	22 %
ASIE								
Moins de 30 ans	0	0	0	0	0	0	—	—
30-50 ans	0	0	0	0	7	4	—	—
Plus de 50 ans	0	0	1	1	2	1	50 %	100 %
TOTAL	0	0	1	1	9	5	11 %	20 %
GROUPE CONSTELLIUM								
Moins de 30 ans	70	238	65	173	196	1 059	33 %	16 %
30-50 ans	120	370	150	437	811	5 042	18 %	9 %
Plus de 50 ans	25	86	63	448	412	3 456	15 %	13 %
TOTAL	215	694	278	1 058	1 419	9 557	20 %	11 %

GRI 404-1 NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ

Employés hors joint-ventures et Ravenswood

	Femmes	Hommes	Cadres	Opérateurs	Tous les employés
GROUPE CONSTELLIUM					
Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	18,6	19,8	20,4	19,5	19,6

« Opérateurs » désigne les employés travaillant sur les lieux de travail ; « cadres » désigne les employés ayant un rôle administratif ou de direction.

GRI 405-1 DIVERSITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DES EMPLOYÉS

Employés permanents de Constellium (hors joint-ventures)⁵

	Femmes	Hommes	Total	Âge %
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
Moins de 30 ans	0	0	0	—
De 30 à 50 ans	2	0	2	14 %
Plus de 50 ans	4	8	12	86 %
TOTAL	6	8	14	100 %
GENRE %	43 %	57 %	100 %	

3. Le taux de rotation est calculé comme le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise en 2021 divisé par le nombre de salariés au 31 décembre 2021 dans la même catégorie de région géographique, d'âge et de sexe.

4. Les employés des joint-ventures et l'Asie ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium.

5. Les employés des joint-ventures ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium.

Échelons	Fourchette d'âges	Femmes	Hommes	Total	Âge %	% femmes	% hommes
GROUPE CONSTELLIUM							
Membres du comité de direction	Moins de 30 ans	0	0	0	0 %		
	De 30 à 50 ans	0	2	2	18 %		
	Plus de 50 ans	1	8	9	82 %		
	TOTAL PARTIEL	1	10	11	100 %	9 %	91 %
Vice-présidents et directeurs	Moins de 30 ans	0	0	0	0 %		
	De 30 à 50 ans	8	34	42	40 %		
	Plus de 50 ans	9	54	63	60 %		
	TOTAL PARTIEL	17	88	105	100 %	16 %	84 %
Managers seniors, experts seniors ou techniques	Moins de 30 ans	1	0	1	0 %		
	De 30 à 50 ans	19	89	108	50 %		
	Plus de 50 ans	9	96	105	49 %		
	TOTAL PARTIEL	29	185	214	100 %	14 %	86 %
Managers, experts et ingénieurs seniors	Moins de 30 ans	2	2	4	1 %		
	De 30 à 50 ans	66	225	291	58 %		
	Plus de 50 ans	35	169	204	41 %		
	TOTAL PARTIEL	103	396	499	100 %	21 %	79 %
Cadres et ingénieurs	Moins de 30 ans	37	77	114	14 %		
	De 30 à 50 ans	99	362	461	58 %		
	Plus de 50 ans	53	164	217	27 %		
	TOTAL PARTIEL	189	603	792	100 %	24 %	76 %
Techniciens et opérateurs	Moins de 30 ans	156	980	1 136	12 %		
	De 30 à 50 ans	619	4 330	4 949	53 %		
	Plus de 50 ans	305	2 965	3 270	35 %		
	TOTAL PARTIEL	1 080	8 275	9 355	100 %	12 %	88 %
TOTAL		1 419	9 557	10 976	100 %	13 %	87 %

GRI 405-2 RATIO DU SALAIRE DE BASE ET DE LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES ET DES HOMMES ⁶

Employés permanents de Constellium (hors joint-ventures)

Échelons ⁷	Ratio femmes/hommes
	2021
GROUPE CONSTELLIUM	
Vice-présidents et directeurs	101 %
Cadres supérieurs/Experts seniors/Contributeurs individuels/Experts maîtres techniques	94 %
Manager, experts et ingénieurs seniors	93 %
Cadres, ingénieurs	84 %
Techniciens et opérateurs	98 %

6. Ces ratios reflètent des différences, au sein d'une même catégorie d'employés, de responsabilité, de situation géographique et de degré d'expérience.

7. Le terme « directeurs » fait référence à des fonctions de gestion à plus haute responsabilité ; le terme « opérateurs » fait référence aux employés d'atelier ; le terme « cadres » fait référence aux employés occupant des fonctions administratives ou de gestion.

GRI 302-1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SEIN DE L'ORGANISATION EN TÉRAJOULES (TJ)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
ÉNERGIE DIRECTE (TJ)								
Anthracite	500	522	389	408	346	326	408	
GPL	15	15	15	14	15	13	17	
Gaz naturel	13 274	13 198	13 512	13 495	13 471	12 517	13 290	
Diesel	120	118	116	115	107	85	195	
Fioul lourd	163	154	152	155	119	68	0	
Sources renouvelables	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	14 071	14 008	14 185	14 187	14 058	13 009	13 910	
ÉNERGIE INDIRECTE (TJ)								
Électricité	Achetée	5 583	5 777	5 938	5 870	6 016	5 324	5 749
	Vendue	0	0	0	0	0	0	0
Vapeur	Achetée	0	0	0	0	0	0	0
	Vendue	112	194	104	120	110	107	121
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE DIRECTE + INDIRECTE (TJ)	19 542	19 591	20 019	19 937	19 964	18 226	19 538	

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La consommation d'énergie brute par tonne n'est pas nécessairement l'indicateur le plus pertinent de l'efficacité énergétique, car nous devons tenir compte de l'effet des différentes combinaisons de produits. Ainsi, la fabrication de tôles pour l'automobile nécessite beaucoup plus d'énergie pendant les opérations de laminage et de finition que la fabrication de tôles pour canettes. Par conséquent, l'augmentation de la part d'un produit par rapport à un autre a une incidence sur l'énergie globale par tonne, indépendamment de tout autre changement. C'est pourquoi nous avons identifié la consommation énergétique typique par tonne de différentes lignes de produits et l'utilisons pour transposer les données brutes de consommation d'énergie par tonne en un indice d'efficacité énergétique. Cet indice reflète les performances intrinsèques de nos activités de fabrication, indépendamment de toute modification de notre gamme de produits. Voir page 61-64 pour plus d'informations sur nos efforts pour améliorer l'efficacité énergétique.

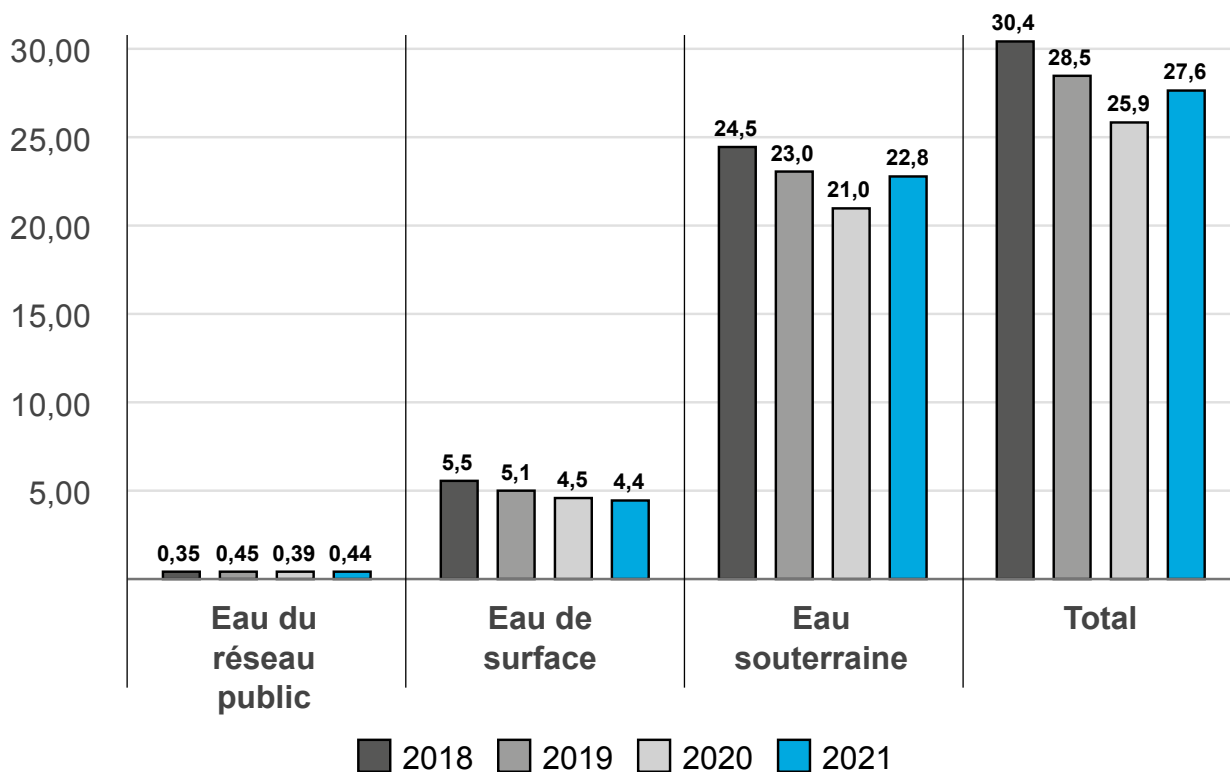
GRI 301-2 MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES

Constellium utilise une part importante d'aluminium recyclé pour fabriquer ses produits. En moyenne, 41 % de nos approvisionnements en aluminium en 2021 provenaient du recyclage (calculé selon les directives de la GRI 301-2). Sur ce total, 18 % étaient des déchets de post-consommation (générés en fin de vie des produits finis), et le reste des déchets de pré-consommation (générés par les étapes de production en aval des activités de Constellium). Cet apport de matériaux recyclés ne tient pas compte des déchets générés en interne, conformément à la norme ISO 14021.

Cela étant dit, Constellium estime que le contenu recyclé ne devrait pas être considéré comme le seul indicateur pertinent pour évaluer la performance environnementale des produits en aluminium. Nous nous concentrons également sur le recyclage en fin de vie d'un produit, afin de garantir que ces ressources sont collectées et recyclées de manière fiable et efficace.

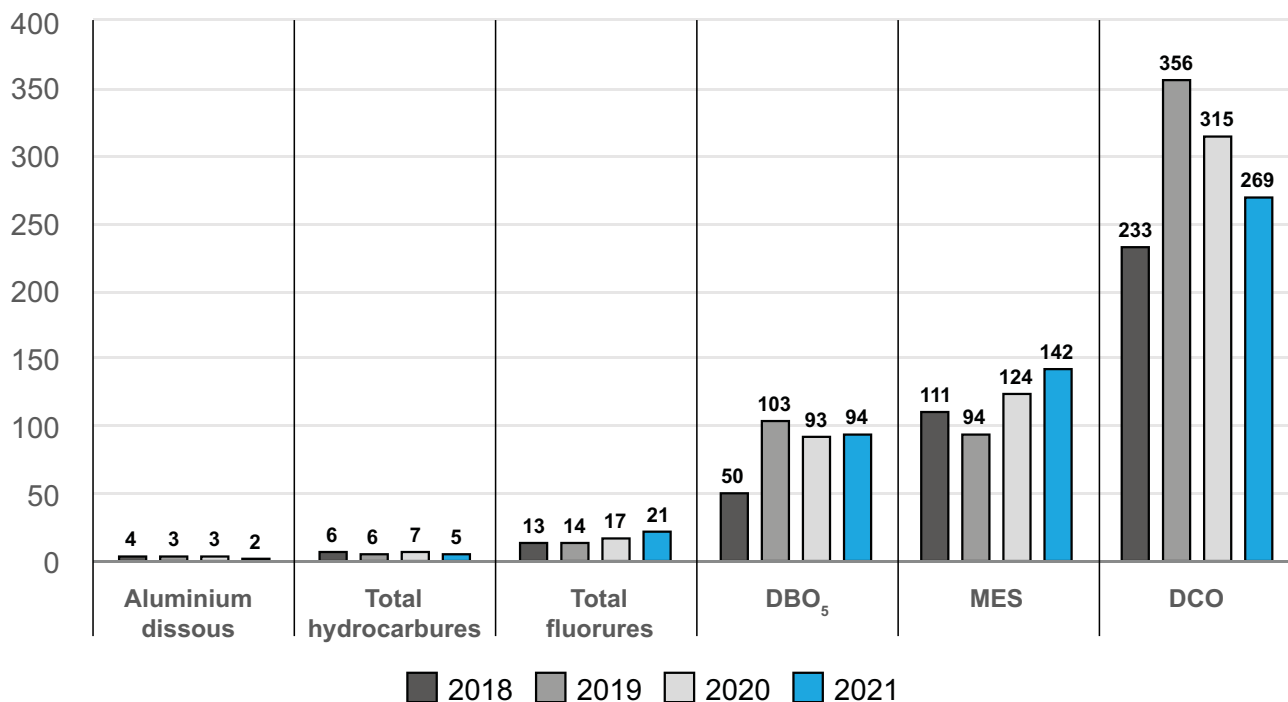
Pour en savoir plus sur le recyclage et la position de Constellium sur ce sujet, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://www.constellium.com/sustainability/aluminium-recycling>

GRI 303-3 PRÉLÈVEMENT D'EAU EN MILLIONS DE MÈTRES CUBES



GRI 306-1 ÉVACUATION DES EAUX SELON LA QUALITÉ ET LA DESTINATION (EN TONNES)^{8,9,10}

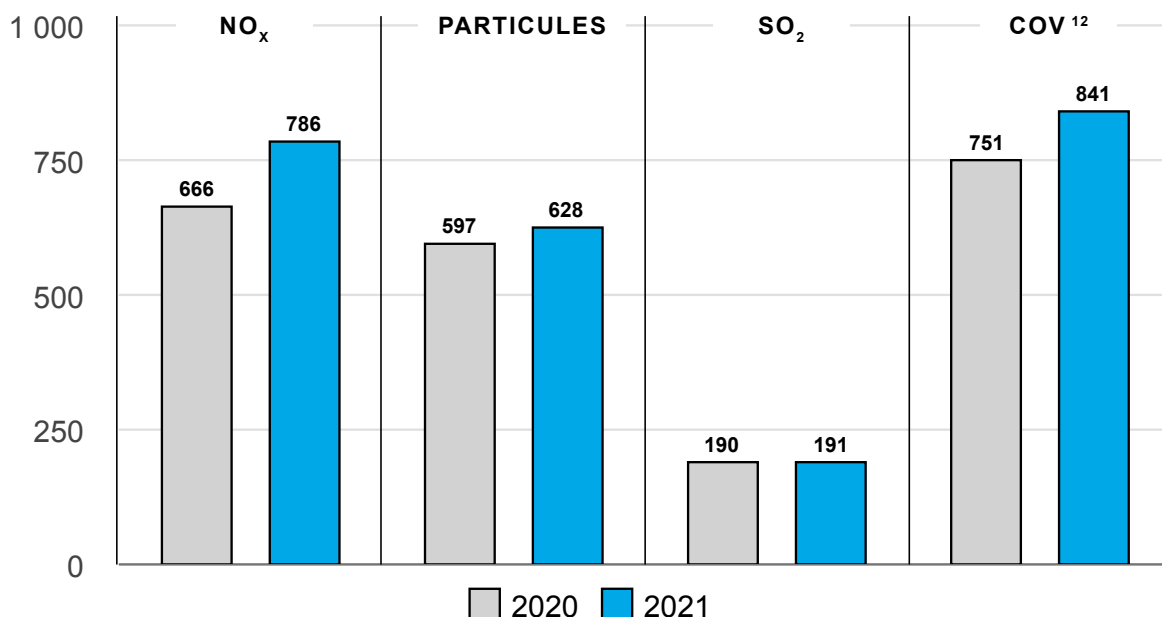
Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.



8. DBO₅ : demande biologique en oxygène pour 5 jours.
 9. MES : matières en suspension.
 10. DCO : demande chimique en oxygène.

GRI 305-7 ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (EN TONNES)¹¹

Les émissions atmosphériques sont calculées en fonction d'une ou deux mesures ponctuelles par an, ce qui peut causer des fluctuations importantes d'une année à l'autre. Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.



GRI 306-2 DÉCHETS PAR TYPE ET PAR MÉTHODE D'ÉLIMINATION (EN TONNES)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Déchets (t)							
Recyclage	128 820	140 635	150 146	146 636	150 079	130 606	147 128
% recyclage	79 %	76 %	79 %	80 %	80 %	83 %	84 %
Incinération	6 303	8 817	7 406	6 279	6 071	4 857	5 482
% incinération	4 %	5 %	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Enfouissement relatif à la production	24 864	30 131	28 572	27 517	25 733	16 976	15 702
Enfouissement non relatif à la production ¹³	3 206	4 266	3 404	3 623	4 736	5 844	6 841
% total enfouissement	17 %	19 %	17 %	17 %	16 %	14 %	13 %
Déchets totaux	163 194	183 849	189 527	184 053	186 619	158 283	175 153
Total déchets dangereux¹⁴	65 674	72 403	74 610	75 924	73 625	63 735	69 252
Total déchets non dangereux	97 520	111 446	114 917	108 129	112 994	94 548	105 901

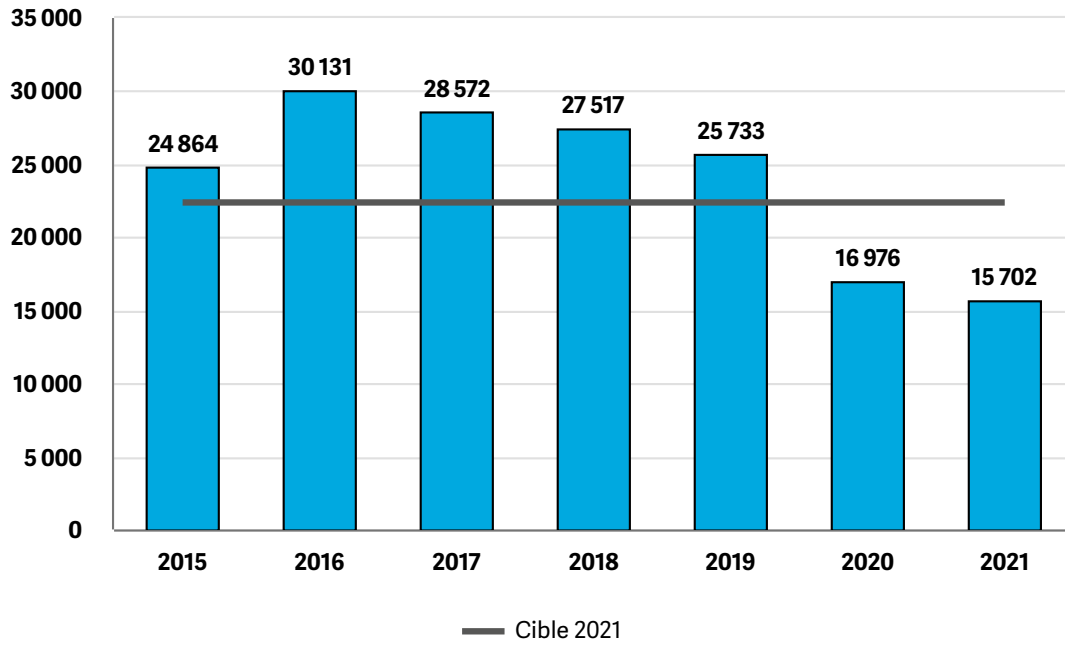
11. Les données 2020 sur les émissions atmosphériques et les particules ont été mises à jour depuis le rapport de l'année dernière.

12. COV : composés organiques volatils.

13. Les déchets non relatifs à la production sont les déchets générés par des activités telles que la construction ou la démolition.

14. Les catégories de déchets dangereux et non dangereux sont définies selon la définition présentée dans la directive-cadre européenne relative aux déchets et harmonisées avec la classification américaine des déchets.

DÉCHETS DE PRODUCTION ENFOUIS (EN TONNES)



Index du contenu GRI

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle

Standard	Description	Section de ce rapport/Informations complémentaires	Pages
GRI 102 Éléments généraux d'information			
Profil organisationnel			
102-1	Nom de l'organisation	Constellium SE (Constellium)	
102-2	Activités, marques, produits et services	Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium Un leader mondial du secteur Nos principales marques sont : Airware®, Sealium, Alumold®, Unidal, Herkal, HK34, Xtral 728, Diamal, Alplan®, Certal, Fortal®, Alcast, Fibral, Surfalex®, Formalex®, Strongalex®, Ultralex®, Skybright, Inoxal, Longlinefinish®, Securalex®, Constellium HSA6®, Constellium HCA6®, Modalex®, Butlerfinish®, Staybright, Keikor®, Aeral®, Dokima, Kool X, AHEADD® et Gripster	8-9 11
102-3	Localisation du siège	Paris, France	
102-4	Lieu des opérations	Nos divisions	10
102-5	Propriété et forme juridique	Constellium est une société publique qui vise à opérer avec les normes éthiques les plus élevées et les meilleures pratiques, afin de répondre aux attentes de nos actionnaires et des autres parties prenantes. Nous respectons un Code de conduite mondial qui reflète ces normes et ces pratiques. Nous sommes cotés à la Bourse de New York sous le symbole CSTM. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2021 : Flottant 60,1 % ; T Rowe Price Associates Inc 13,3 % ; Bpifrance Participations SA 11,6 % ; Blackrock 8,0 % ; Janus Henderson Group plc 7,0 %	
102-6	Marchés desservis	Un leader mondial du secteur	11
102-7	Échelle de l'organisation	Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium Un leader mondial du secteur	8-9 11
102-8	Informations sur les employés et autres travailleurs	Performance en matière de développement durable	77-79
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Créer de la valeur tout au long du cycle de vie de l'aluminium	8-9
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Aucun	
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Objectifs de durabilité. Notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise définit les normes de comportement que nous attendons de nos employés : https://www.constellium.com/sustainability/downloads/policies-codes-conduct	44
102-12	Initiatives externes	Nous sommes signataires du Pacte mondial des Nations unies depuis 2013. Nous sommes membre de l'Aluminium Stewardship Initiative depuis sa création. Adhésions	91, 68 92
102-13	Adhésion à des associations	Adhésions	92
Stratégie			
102-14	Déclaration d'un haut responsable	Interview de Jean-Marc Germain (Directeur Général)	6
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Gouvernance Objectifs de durabilité Évaluer les risques matériels liés au développement durable Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES	14 44 40 61
Éthique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de comportement	Interview de Jean-Marc Germain (Directeur Général) Nos valeurs Gouvernance – Politiques Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable Adhésion à l'UNGCC Notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise définit les normes de comportement que nous attendons de nos employés	6 13 14 68 66 7, 91

102-17	Mécanismes de conseil et de préoccupation en matière d'éthique	Gouvernance La ligne d'assistance téléphonique de Constellium est un service indépendant qui permet aux employés de signaler de manière anonyme et confidentielle les violations du Code de conduite ainsi que d'autres transactions non éthiques, illégales ou irresponsables, par téléphone ou par Internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service d'assistance téléphonique est disponible dans toutes les langues locales de nos sites. Tous les signalements sont documentés par l'opérateur de la ligne d'assistance et communiqués au gestionnaire de cas désigné dans le pays concerné pour enquête et résolution. En 2021, nous avons enregistré 20 signalements via cet outil. 19 de ces cas ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés. Un cas reste ouvert et fait l'objet d'une enquête en cours. Au cours du 1 ^{er} trimestre 2021, nous avons aussi clôturé 10 cas faisant l'objet d'une enquête en 2020. Les employés ont aussi la possibilité de faire des signalements par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire du courrier électronique du Médiateur, de l'option « Contact » de notre site web et de nos médias sociaux d'entreprise. En 2021, notre comité de conformité a examiné 5 cas supplémentaires, qui ont été soumis en dehors de la ligne d'assistance. Tous ces cas ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés.	14
Gouvernance			
102-18	Structure de gouvernance	Gouvernance	14
Engagement des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	Gouvernance Évaluer les risques matériels liés au développement durable Adhésions	14 40 92
102-41	Conventions collectives	En 2021, 84 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives : le chiffre s'élève à 94 % pour les employés en dehors des États-Unis, tandis qu'il est d'environ 52 % pour nos employés américains.	
102-42	Identifier et sélectionner les parties prenantes	Gouvernance Évaluer les risques matériels liés au développement durable Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative	14 40 68
102-43	Approche de l'engagement des parties prenantes	Se tenir informés des changements réglementaires du marché Évaluer les risques matériels liés au développement durable Assurer la satisfaction du client Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative	43 40 51 68
102-44	Principaux sujets et préoccupations soulevés	Gouvernance Objectifs de durabilité Évaluer les risques matériels liés au développement durable	14 44 40
Pratique en matière de rapports			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Toutes les entités consolidées par Constellium SE au 31 décembre 2021	
102-46	Définir le contenu du rapport et les limites du sujet	Évaluer les risques matériels liés au développement durable En 2017, nous avons renouvelé et élargi l'analyse de matérialité réalisée en 2014 pour identifier les enjeux les plus importants pour Constellium et nos parties prenantes. Nos objectifs de développement durable s'alignent sur cette vision. Pour en savoir plus, voir les pages 38-39 de notre rapport d'activité et de développement durable 2017, disponible sur https://www.constellium.com/reports-hub	40
102-47	Liste des sujets matériels	Évaluer les risques matériels liés au développement durable Pour en savoir plus, voir les pages 38-39 de notre rapport d'activité et de développement durable 2017, disponible sur https://www.constellium.com/reports-hub	40
102-48	Retraitements des informations	Air : Les émissions atmosphériques de 2020 ont été ajustées en raison de la déclaration tardive en 2020 des NO _x et des particules pour 2 sites. De plus, les émissions atmosphériques de NO _x , de particules et de COV ont été réévaluées pour un site, principalement en raison de la conversion de tonnes courtes en tonnes. Plusieurs facteurs d'émissions ont été mis à jour et des sources supplémentaires ont été identifiées. Nous nous attendons à ce que nos mesures s'améliorent au cours des prochaines années, d'autres mises à jour peuvent donc avoir lieu. Déchets : Les données relatives aux déchets envoyés en décharge en 2020 ont été ajustées en raison de la déclaration tardive de 3 sites, survenue après la clôture du rapport 2020.	
102-49	Changements dans les rapports	Aucun	
102-50	Période de référence	À propos du présent rapport	97
102-51	Date du rapport le plus récent	Publié en 2021. Disponible à l'adresse : https://www.constellium.com/sites/default/files/constellium_business_sustainability_report_2020_fr.pdf	
102-52	Cycle des rapports	À propos du présent rapport	97
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	À propos du présent rapport	97
102-54	Allégations de déclaration conformément aux normes de la GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle	
102-55	Index du contenu de la GRI	Index du contenu de la GRI	84-90

102-56	Assurance externe	La déclaration de performance extra-financière de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 75) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité des informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et les mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant le guide professionnel de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.	
---------------	-------------------	---	--

GRI 103 Approche managériale

103-1	Explication du sujet matériel et de ses limites	Évaluer les risques matériels liés au développement durable En 2017, nous avons renouvelé et élargi notre analyse de matérialité réalisée en 2014 pour identifier les enjeux les plus importants pour Constellium et nos parties prenantes. Nos objectifs de développement durable s'alignent sur cette vision. Voir les pages 38-39 de notre rapport d'activité et de développement durable 2017. Pour en savoir plus, consultez le rapport à l'adresse suivante : https://www.constellium.com/reports-hub	40
103-2	Approche de gestion et ses composantes	Gouvernance Objectifs de durabilité	14 44
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Gouvernance Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité Évaluer les risques matériels liés au développement durable	14 22 40

GRI 205 Anticorruption

205-1	Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	Évaluer les risques matériels liés au développement durable Nous avons mis à jour notre cartographie des risques de corruption après que notre équipe d'audit et de contrôle interne a mené des échanges approfondis avec divers fonctions et sites.	40
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance Nous sensibilisons et formons notre comité exécutif et nos employés à la lutte contre la corruption par le biais de notre formation sur le Code de conduite (CoC). Ces formations sont organisées par les responsables risques des sites. Nous avons inclus nos principes de lutte contre la corruption dans notre code de conduite fournisseur ainsi que dans les contrats que nous signons avec nos clients. Pour tous nos partenaires commerciaux, nous avons mis en place un processus de diligence raisonnable en la matière.	14
205-3	Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Aucun enregistré pendant l'année de référence	

GRI 207 Fiscalité

207-1	Approche de la fiscalité	La stratégie fiscale est alignée sur notre stratégie commerciale et nos opérations. Constellium s'assure que les transactions intragroupe respectent le principe de pleine concurrence, que les déclarations fiscales sont déposées et que les impôts sont payés en temps voulu dans chaque juridiction où nous opérons, conformément aux lois et réglementations fiscales en vigueur.	
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Constellium adopte une approche responsable de la gestion et du contrôle des questions fiscales. Le Vice-Président du Groupe en charge de la fiscalité rend régulièrement compte au Vice-Président Exécutif et Directeur Financier du Groupe de la position et de la stratégie fiscales de Constellium, y compris les risques potentiels auxquels le Groupe pourrait être confronté. Le Vice-président du Groupe en charge de la fiscalité rend également compte périodiquement au comité d'audit du conseil d'administration. La gestion des risques fiscaux est entièrement intégrée dans le processus de gestion des risques du Groupe.	
207-3	Engagement des parties prenantes et préoccupations de la direction en matière de fiscalité	Nous nous engageons à fournir des informations transparentes et accessibles aux contrôleurs fiscaux et nous entretenons un dialogue continu, ouvert et honnête avec les responsables en matière de politique fiscale et les représentants des autorités fiscales.	
207-4	Reporting pays par pays	Depuis 2017, Constellium a déposé auprès des autorités fiscales compétentes une déclaration pays par pays (Country by Country Reporting – CbCR), qui est accessible à toutes les administrations fiscales des pays où Constellium opère.	

GRI 301 Matières

301-2	Matières recyclées utilisées	L'apport moyen d'aluminium recyclé est de 41 % en 2021. La part des déchets post-consommation est de 18 % et les 23 % restants sont constitués de déchets pré-consommation, selon le guide standard de la GRI « gri-standards-consolidated-2020.pdf », téléchargé sur https://www.globalreporting.org/how-to-use-the-gri-standards/resource-center/	
--------------	------------------------------	---	--

GRI 302 Énergie			
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Performance en matière de développement durable	80
302-3	Intensité énergétique	Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES Performance en matière de développement durable	61 80
302-4	Réduction de la consommation d'énergie	a. Économies totales d'énergie : 473 TJ b. Économies par source d'énergie : combustibles fossiles 210 TJ ; électricité 263 TJ c. L'année de référence est 2015 d. Utilisation d'un outil de calcul interne pour évaluer quelle énergie aurait été utilisée l'année correspondante en appliquant le rapport énergie/t de 2015 de chaque unité de production et en appliquant, le cas échéant, un facteur de correction pour tenir compte des changements intervenus dans le mix de produits.	
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Pour les applications automobiles et aéronautiques, nous prenons en compte la réduction des besoins énergétiques tout au long du cycle de vie d'un produit en calculant les économies d'énergie générées grâce à l'utilisation de nos produits en aluminium, en alternative à des matériaux de référence tels que l'acier pour l'automobile ou les générations précédentes d'alliages d'aluminium pour l'aéronautique. Une estimation basée sur des calculs d'analyse du cycle de vie montre que plus de 20 000 TJ ont été économisées sur les produits livrés en 2021, tout au long de leur durée de vie. Nous prévoyons d'étendre cette évaluation avec une couverture plus complète de notre gamme de produits. Nous avons basé notre hypothèse sur une estimation de la masse économisée dans les applications automobiles et aéronautiques et utilisé les données de notre outil d'ACV, selon les normes ISO 14040-44.	
GRI 303 Eau et effluents			
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	a. La consommation d'eau est principalement concentrée sur les opérations de refroidissement pendant la coulée des métaux et le laminage. L'utilisation de l'eau est nécessaire tout au long de la chaîne de valeur (en amont pour le raffinage de l'alumine, la fonderie post-électrolyse, la production d'électricité, etc., et en aval pour les opérations de finition). b. La consommation d'eau est traitée dans le cadre de notre certification ISO 14001. Nous vérifions également l'état des risques liés à l'eau à l'aide de l'outil en ligne Aqueduct, utilisé pour la dernière fois en 2021. Nous prévoyons de le mettre à jour régulièrement. c. Nous demandons à nos principaux fournisseurs d'être évalués sur leur performance en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne les questions liées à l'eau. Ceux-ci sont aussi inclus dans le champ d'application des audits réalisés sur les sites des fournisseurs identifiés comme étant à plus haut risque. Nous avons évalué la performance en matière de développement durable de fournisseurs clés représentant un risque et qui totalisent 62 % de nos achats en valeur. Avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur de l'aluminium, nous nous sommes engagés dans Aluminium Stewardship Initiative (ASI), qui a établi un standard pour la production et l'utilisation responsable de l'aluminium. Les questions relatives à la gestion de l'eau sont incluses dans la norme ASI qui a été définie fin 2017. d. Il n'y a actuellement aucun objectif spécifique lié à l'eau. Nous nous appuyons sur la gestion environnementale locale pour traiter les sujets liés à l'eau en fonction des conditions locales (disponibilité et qualité de l'eau, acteurs locaux tels que les agences de l'environnement ou de l'eau, réglementations...).	
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La gestion des rejets d'eau se fait conformément aux réglementations locales et à notre propre politique de gestion de l'eau. Elle est incluse dans le périmètre de certification ISO 14001 de nos usines.	
303-3	Prélèvement d'eau	a. Performances en matière de développement durable b. En 2021, le prélèvement d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique, selon l'Atlas des risques liés à l'eau des aqueducs du WRI, était de 116,7 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que de l'eau de rivière, captée et recyclée, est utilisée dans le dernier cas. c. Tous les chiffres affichés concernent l'eau douce. Aucun autre type de source d'eau n'a été utilisé. d. Les données ne sont pas issues d'hypothèses mais ont été collectées à partir de la gestion environnementale des sites et consolidées dans une base de données centrale.	81
303-4	Rejet d'eau	Performance en matière de développement durable	81
303-5	Consommation d'eau	Nous avons considéré les volumes de consommation d'eau comme des volumes d'eau consommés auprès d'une catégorie de sources et rejetés dans une autre catégorie (par exemple, l'eau souterraine consommée et rejetée ensuite dans l'eau de surface). a. Performances en matière de développement durable. Tous les volumes doivent être pris en compte, à l'exception de ceux provenant de l'eau de surface quand elle est rejetée dans l'eau de surface. b. En 2021, le prélèvement d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique était de 116,7 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que de l'eau de rivière, captée et recyclée, est utilisée dans le dernier cas. c. Pas de changement significatif dans le stockage de l'eau. d. Seule la consommation d'eau de cinq de nos sites est concernée : Changchun, San Luis Potosi, Crailsheim, Dahlenfeld et Montreuil-Juigné. Leur consommation d'eau reste minimale (0,4 % de notre consommation totale).	

GRI 305 Émissions			
305-1	Émissions directes de GES	Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES	61
305-2	Énergie indirecte (type 2) Émissions de GES	Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES	61
305-3	Autres émissions indirectes de GES (type 3)	Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES Calculs effectués selon le document guide du GHG Protocol. Seules les catégories d'impact « transformation ultérieures des produits vendus » et « utilisation des produits vendus » et « fin de vie des produits » ont été exclues des calculs de type 3.	61
305-5	Réduction des émissions de GES	Réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES	61
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Aucune n'a été enregistrée pendant l'année de référence	
305-7	Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques importantes	Performance en matière de développement durable	82
GRI 306 Effluents et déchets			
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	Performance en matière de développement durable	81
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	Performance en matière de développement durable	81-83
306-3	Déversements important	Aucun déversement significatif n'a été enregistré au cours de l'année de référence.	
GRI 307 Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité aux lois et règlements environnementaux	14 cas de non-conformité sont en cours d'étude, certains d'entre eux nécessitant une investigation poussée. Nous suivons de près ces cas et nous nous efforçons de les résoudre.	
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs			
308-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères environnementaux	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable	66
GRI 401 Emploi			
401-1	Embauche de nouveaux employés et rotation du personnel	Performance en matière de développement durable	77-79
401-2	Prestations fournies aux salariés à temps plein qui ne sont pas fournies aux salariés temporaires ou à temps partiel	Les travailleurs à temps partiel bénéficient d'avantages au prorata de leur temps de travail ; les travailleurs temporaires n'ont pas droit aux mêmes avantages. Certains avantages liés à l'assurance maladie sont accordés en fonction de l'ancienneté.	
GRI 402 Relations employés/direction			
402-1	Délai de préavis minimum concernant les changements opérationnels	Le délai de préavis minimum varie selon le pays d'opération et est basé sur les réglementations locales. Nous respectons les réglementations du pays en question.	
GRI 403 Santé et sécurité au travail			
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Mettre l'accent sur l'environnement, la santé et la sécurité a. Nous encourageons nos sites à être certifiés ISO 45001. b. Le champ d'application de la politique et de la certification couvre les employés de Constellium ainsi que les personnes dont le travail et/ou le lieu de travail est situé dans les locaux de Constellium.	22
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	22
403-3	Services de santé au travail	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	22
403-4	Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	100 % de nos sites ont des représentants du personnel dans les comités de santé et de sécurité.	
403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	22
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	22
403-7	Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité	22
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	Mettre l'accent sur l'environnement, la santé et la sécurité 95 % de nos employés travaillent dans des sites qui sont certifiés ISO 45001.	22
403-9	Accidents du travail	Priorité à l'environnement, la santé et la sécurité Performance en matière de développement durable	22 77-79

GRI 404 Formation et éducation			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Performance en matière de développement durable	77-79
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant d'un examen régulier de leurs performances et de leur évolution de carrière	Trois quarts de nos employés font l'objet d'évaluations régulières de leurs performances. Les cadres font l'objet d'évaluations annuelles de leurs performances et de leur évolution de carrière par l'intermédiaire de la plateforme RH mondiale SuccessFactors. L'évaluation des performances des non-cadres est gérée site par site.	
GRI 405 Diversité et égalité des chances			
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Performance en matière de développement durable	77-79
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	Performance en matière de développement durable	77-79
GRI 406 Lutte contre la discrimination			
406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	En 2021, notre ligne d'assistance téléphonique a enregistré une plainte pour discrimination. Elle a été examinée par les responsables locaux, et les résultats de l'enquête ont été soumis à notre comité de conformité. À la suite de l'enquête, aucune preuve à l'appui des allégations de discrimination n'a été trouvée. L'affaire a ensuite été classée.	
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective			
407-1	Opérations et fournisseurs où le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail incluent le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, et nos opérations sont situées dans des pays où ces risques ne sont pas significatifs. En 2021, 84 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives	66
GRI 408 Travail des enfants			
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail incluent ce droit essentiel et sont mises en œuvre par le biais de notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise.	66
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire			
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail incluent ce droit essentiel et sont mises en œuvre par le biais de notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise.	66
GRI 412 Évaluation des droits de l'homme			
412-1	Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation d'impact sur les droits de l'homme	Respecter les droits de l'homme Depuis fin 2018, nous avons organisé des ateliers d'évaluation des risques en matière de droits de l'homme sur 12 de nos sites : Nanjing, Singen, Neuf-Brisach, Děčín, Levice, Žilina, Muscle Shoals, Ravenswood, White, Van Buren, Bowling Green et San Luis Potosí. En avril 2019, nous avons organisé un atelier à l'échelle mondiale réunissant des responsables de différentes fonctions clés pour échanger sur ces risques. Cet atelier a permis d'établir une cartographie des risques en matière de droits de l'homme de Constellium qui a été présentée au comité exécutif.	59
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures en matière de droits de l'homme	Respecter les droits de l'homme Les principes de notre politique en matière de droits de l'homme et de nos pratiques de travail ont été intégrés dans notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise. Les employés sont ainsi formés sur les droits de l'homme à travers la formation au Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise.	59
412-3	Accords et contrats d'investissement importants comportant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un examen approfondi du point de vue des droits de l'homme	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable Les principes des droits de l'homme sont explicitement mentionnés dans notre Code de conduite du fournisseur, disponible à l'adresse suivante : https://www.constellium.com/sustainability/downloads/policies-codes-conduct	66
GRI 413 Communautés locales			
413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Nous investir au plus près de nos communautés	57
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs			
414-1	Nouveaux fournisseurs ayant été sélectionnés sur la base de critères sociaux	Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable	66
414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Soutenir avec fierté l'Aluminium Stewardship Initiative Renforcer notre approche de l'approvisionnement responsable	68 66

GRI 415 Politique publique		
415-1	Contributions politiques	Aucune – notre politique est de ne pas faire de contributions politiques.
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs		
416-2	Incidents de non-conformité concernant les incidences des produits et services sur la santé et la sécurité	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence
GRI 417 Commercialisation et étiquetage		
417-1	Exigences en matière d'information sur les produits et services et d'étiquetage	<ul style="list-style-type: none"> – Approvisionnement en matières premières : 100 % de nos produits sont conformes à la réglementation sur les minéraux de conflit, et Constellium publie les informations correspondantes sur notre site web : https://www.constellium.com/reports-hub – Produits avec des substances susceptibles de produire un effet environnemental ou social et utilisation sûre des produits et services : 100 % de nos produits semi-finis (moulés, laminés ou extrudés) sont couverts par les fiches de données de sécurité correspondantes des fabricants, disponibles sur notre site web (https://www.constellium.com/financial-listing#tab-544). Constellium est également en conformité avec la réglementation REACH, qui couvre la majorité de nos produits. – Élimination des produits et impacts environnementaux et sociaux : nous nous engageons à promouvoir des taux de recyclage encore plus élevés pour tous les produits en aluminium.
417-2	Incidents de non-conformité concernant les informations sur les produits et services et l'étiquetage	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence
417-3	Incidents de non-conformité concernant les communications commerciales	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence
GRI 418 Confidentialité des données des clients		
418-1	Plaintes fondées concernant des violations de la vie privée des clients et des pertes de données relatives aux clients	Aucune enregistrée pendant l'année de référence
GRI 419 Conformité socio-économique		
419-1	Non-respect des lois et règlements dans le domaine social et économique	Aucun enregistré pendant l'année de référence

Pacte mondial des Nations unies

Le rapport contient également des informations sur nos plans d'action destinés à mettre en œuvre les dix principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) dans chacun des quatre domaines (droits de l'homme, travail, environnement, lutte contre la corruption) sur lesquels nous nous sommes engagés en tant que signataire de l'UNGC. Le tableau ci-dessous présente une correspondance entre (i) les informations à fournir conformément à la Communication sur le progrès (COP) de l'UNGC - Active, (ii) l'indice de la Global Reporting Initiative (GRI), et (iii) les sections pertinentes de ce rapport.

Principes de l'UNGC	GRI Index	Pages
L'engagement du Directeur Général concernant l'UNGC		
DROITS DE L'HOMME		
Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.		13-17, 22-23, 55-59, 66-68, 78-79, 88-90
Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.	GRI 405-414	
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL		
Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.		
Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	GRI 102-41,	13, 53-56, 66-68, 78-79, 85, 88-89
Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	401-409	
Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.		
ENVIRONNEMENT		
Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.		12, 14-17, 22-23, 37-50, 60-68, 80-83, 87-88
Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	GRI 301-308	
Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.		
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	GRI 205	14-17, 40-41, 86

Adhésions

Associations	Position dans la gouvernance	Participation aux projets et aux comités
Aluminum Association (AA) Membre	Président de l'association Présidence et participation dans de nombreux comités et groupes	Oui
Aluminium Can Recycling Romania (Alucro)	Membre du conseil d'administration	Oui
Aluminium France	Membre du conseil d'administration	Oui
Aluminium Stewardship Initiative (ASI)	Membre du comité des normes	Oui
Alupro	Membre du conseil d'administration	Oui
ARPAL, Espagne	Membre du conseil d'administration	Non
Association française des entreprises privées (AFEP)	Non	Oui
Association of the United States Army (AUSA)	Non	Non
Can Manufacturers Institute	Non	Oui
Carbon Disclosure Project (CDP)	Non	Non
European Aluminium	Présidente de l'association, Présidence et participation à de nombreux comités et groupes	Oui
European Aluminium Foil Association (EAFA)	Membre	Oui
Every Can Counts	Président	Oui
Fédération des forges et fonderies	Oui	Oui
France Aluminium Recyclage (FAR)	Présidente	Oui
France Industrie	Membre	Non
Aluminium Deutschland (GDA)	Membre du conseil d'administration	Oui
Recal Foundation Poland	Membre du conseil d'administration	Oui
Swiss Aluminium Association (alu.ch)	Membre du conseil d'administration	Oui
Syndicat national des fabricants de boîtes, emballages et bouchages métalliques (SNFBM)	Non	Oui
United Nations Global Compact (UNGC)	Non	Non
Wirtschafts Grosshandel Metallehalbezeug (WGM)	Non	Oui
Wirtschafts Vereinigung Metalle (WVM)	Membre du conseil d'administration	Non

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport peuvent constituer des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ce rapport peut contenir des « déclarations prospectives » relatives à nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, ainsi que nos attentes ou nos convictions concernant des événements et des conditions futurs. Vous pouvez identifier les déclarations prospectives car elles contiennent des mots tels que, mais sans s'y limiter, « croit », « s'attend », « peut », « devrait », « approximativement », « anticipe », « estime », « a l'intention », « planifie », « cible », « probablement », « sera », « pourrait » et des expressions similaires (ou la négation de ces terminologies ou expressions). Toutes les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes. De nombreux risques et incertitudes sont inhérents à notre industrie et à nos marchés, tandis que d'autres sont plus spécifiques à nos activités et à nos opérations. Ces risques et incertitudes comprennent, mais ne sont pas limités à : la concurrence sur le marché ; le ralentissement économique ; la perturbation des opérations commerciales, y compris la durée et l'ampleur de la perturbation résultant de la pandémie mondiale de Covid-19 ; l'incapacité à répondre à la demande des clients et aux exigences de qualité ; la perte de clients, de fournisseurs ou d'autres relations commerciales clés ; les perturbations dans l'approvisionnement ; l'augmentation excessive de l'inflation ; la capacité et l'efficacité de nos activités de politique de couverture ; la perte d'employés clés ; les niveaux d'endettement qui pourraient limiter notre flexibilité et nos possibilités d'exploitation ; et d'autres facteurs de risque énoncés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans notre Rapport 20-F, et tels que décrits dans les rapports ultérieurs déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission. La survenance des événements décrits et l'obtention des résultats escomptés dépendent de nombreux événements, dont certains ou tous ne sont pas prévisibles ou sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Par conséquent, les résultats réels peuvent être sensiblement différents des déclarations prévisionnelles contenues dans ce rapport. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prévisionnelles à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

CONSTELLIUM SE

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

Constellium SE
Washington Plaza
40-44, rue Washington
75008 Paris

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société Constellium SE (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1060, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- les éléments d'activité présentés dans la Déclaration ne permettent pas de reconstituer aisément un modèle d'affaires apte à informer le lecteur des principaux enjeux/risques sociaux et environnementaux de l'entité ;
- les informations présentées au titre des risques se limitent à la présentation d'enjeux généraux qui ne permettent pas d'apprécier de façon suffisamment précise les risques spécifiques à l'entité et leurs impacts ;
- les résultats présentés en matière de diversité des genres n'identifient pas d'indicateur clé de performance au regard des politiques concernées.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du Commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre septembre 2021 et mars 2022 sur une durée totale d'intervention d'environ 7 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les Directions RSE, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et Achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

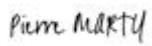
- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L.225-102- 1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques, lutte contre la corruption, achats responsables, émissions CO₂ scope 3, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités : Ravenswood (Etats-Unis), Neuf-Brisach (France) et Valais (Suisse) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Ravenswood (Etats-Unis), Neuf-Brisach (France) et Valais (Suisse), et couvrent entre 30 % et 80 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mars 2022

L'un des Commissaires aux comptes PricewaterhouseCoopers
Audit



Pierre Marty
Associé



Pascal Baranger
Directeur au sein
du Département
Développement Durable

Annexe

Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- Taux de satisfaction des employés ;
- Pourcentage des sites ayant conduit au moins une activité communautaire ;
- Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes ;
- Répartition des effectifs permanents par région, par catégories professionnelles, par genre, par type de contrat et par âges ;
- Taux de rotation des employés permanents par genre et par âge ;
- Pourcentage des employés (du grade 28 et plus) formés sur le Code de conduite ;
- Nombre moyen d'heures de formation par salarié ;
- Pourcentage des employés permanents couverts par les accords collectifs ;
- Pourcentage des employés couverts par les systèmes de gestion de santé et sécurité ISO 45001/OHSAS 18001 ;
- Taux de fréquence des accidents et variation annuelle ;
- Nombre de blessures graves ;
- Moyens financiers et humains pour la R&D ;
- Taux de recyclage des canettes aluminium en Europe ;
- Pourcentage de matières recyclées utilisées (aluminium) ;
- Variation (en pourcentage) de l'efficacité énergétique et les consommations d'énergie ;
- Émissions de gaz à effet de serre (types 1, 2 et 3) et leur intensité ;
- Émissions atmosphériques (COV, NO_x, SO₂, particules) ;
- Qualité des rejets aqueux (DCO, DBO5, solides en suspension, fluorures, hydrocarbures et aluminium dissous) ;
- Quantité d'eau prélevée par source ;
- Quantité de déchets dangereux et non dangereux générés, et les traitements associés, et variation (en pourcentage) des quantités de déchets de production enfouis ;
- Pourcentage des achats liés aux fournisseurs évalués et pourcentage des achats liés au Code de conduite signé par les fournisseurs clés et à risque.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Mécanisme (hotline) de conseil et pour les préoccupations sur l'éthique, nombre de réclamations ;
- Participations aux différentes associations professionnelles ;
- Programme de prévention des blessures graves et des accidents mortels (SIF) ;
- Programmes « Caring for Each Other » et « MOMENTUM » ;
- Procédure de quarantaine Covid-19 ;
- Initiative Global Talent Review.

À propos du présent rapport

Période de référence

Exercice financier 2021
(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

Date de publication

Mars 2022

Périmètre du rapport

Les données financières sont consolidées par Constellium SE au 31 décembre 2021. Le périmètre des données extra-financières est identique sauf quand indiqué différemment.

Contact

communications@constellium.com ou sustainability@constellium.com

Assurance

La déclaration de performance extra-financière de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme indiqué page 75) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité des informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et les mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant le guide professionnel de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

Coordination : Direction de la communication du Groupe et Conseil du développement durable

Conception et réalisation :  Angie

Crédits photos : ©AdobeStock.com/ake1150, ©Adrien Daste/Constellium, ©Constellium, ©Ford Media Center, ©Getty Images/Adam Lubroth, ©Getty Images/Maskot, ©Getty Images/Moazzam Ali Brohi, ©Getty Images/Westend61, ©Hubert Raguét/Constellium, ©iStockphoto.com/Dean Mitchell, ©iStockphoto.com/efetova, ©iStockphoto.com/inhauscreative, ©iStockphoto.com/JoelBoily, ©iStockphoto.com/MarioGuti, ©iStockphoto.com/MarioGuti, ©iStockphoto.com/okeyphotos, ©iStockphoto.com/rrecrutt, ©iStockphoto.com/SolStock, ©NASA/MSFC, ©Shutterstock/Volodymyr Nikitenko, ©Unsplash.com/steeve,

www.constellium.com

